LE PLUS FORT TIRAGE QUOTIDIEN AU CANADA

LA PRESSE

CIRCULATION DE LA SEMAINE DERNIERE
QUOTIDIEN - - - - 1,951
HEBDOMADAIRE - - 9,640
TOTAL - 3[illegible]6,591

DIX-NEUVIEME ANNEE---N° 54 MONTREAL, JEUDI 8 JANVIER 1903 DOUZE PAGES---UN CENTIN

Conseil Législatif P.Q.

LA FATALITE SUR LES CHEMINS DE FER

SEPT PERSONNES SONT TUEES, ET SIX GRAVEMENT BLESSEES

Dans une fatale collision arrivée, hier, sur la ligne "Pennsylvania," entre un train éclair et un train de fret.

LE CHOC FUT TERRIBLE

Le feu se mit de la partie et l'on retrouva des cadavres calcinés.

Pittsburg, Penn., 8—Une collision s'est produite entre un train de fret et un train express sur la division Monongahela de la ligne "Pennsylvania," à la station de Cochrane, près de Duquesne. Sept hommes ont été tués et six blessés, dont un mortellement. Les morts sont : C. E. Stroud, préposé aux bagages ; C. M. Bohemer, serrefrein ; de Pittsburg ; John Stewart, lieu de résidence inconnu ; quatre autres hommes dont on n'a pu jusqu'à présent établir l'identité.

F. D. Cook, conducteur, est mortellement blessé.

Le train express était parti de Pittsburg à 3.20 heures. Il était à temps et

L'accident sur le "Pennsylvania." La croix indique l'endroit où le désastre a eu lieu.

les signaux indiquaient que la voie était libre. En arrivant à Cochrane il frappa le dernier char d'un train de fret qui venait de s'engager sur une voie d'évitement.

Les officiers de la compagnie attribuent l'accident à la négligence du serrefrein Patrick Quinn, qui n'a pas pris la peine de s'assurer si son train avait complètement quitté la voie principale. A 11 heures hier soir, on n'avait pas encore retrouvé Quinn.

Le train express frappa le dernier char du train de fret avec une force terrible. Les treize voyageurs qui se trouvaient dans le char à fumer furent écrasés parmi les débris de ce char. Trois furent tués sur le coup et les autres auraient probablement pu être sauvés si le feu ne s'était déclaré dans les débris.

On a retrouvé le conducteur Cook sous le cadavre calciné de Stroud. Il était privé de connaissance. Ses blessures sont si graves qu'il mourra certainement d'ici à quelques jours.

Les autres chars sont restés intact et aucun des nombreux voyageurs qui s'y trouvaient n'a été blessé.

Au moment où l'incendie se déclara dans les débris du char à fumer, on aperçut un homme dont le corps était à moitié passé hors d'une fenêtre du char. Il vivait encore et avait sa pleine connaissance. Il se lamentait péniblement et supplia ceux qui l'entouraient de le retirer de sa douloureuse position. En dépit de tous les efforts, il fut impossible de sauver le malheureux. Les flammes l'atteignirent bientôt et il mourut dans d'atroces souffrances.

UNE HORRIBLE MORT

Le conducteur d'un train de fret du Vermont Central perd la vie dans de terribles circonstances.

IL EXPIRE SOUS LES DEBRIS ENFLAMMES D'UN WAGONr

L'ange de la mort continue d'étendre ses ailes sinistres sur les chemins de fer. Le dernier accident vient d'arriver sur le Vermont Central qui, jusqu'à ce jour, avait été relativement épargné par ces terribles malheurs. De bonne heure, ce matin, un train de fret du Vermont Central était arrêté sur la voie principale, à Randolph, une station située à une coute distance de ce côté-ci de White River Junction. La tempête sévissait avec rage, la neige était chassée par un vent violent. Les employés du convoi

Carte indiquant par une croix, l'endroit fatal, à Randolph, Vt., où est arrivé le terrible accident sur la ligne du Vermont Central.

cherchaient un abri dans le dernier wagon "van" durant l'arrêt à la gare de Randolph. Pendant ce temps-là, un autre train de fret arriva et heurta contre le premier train avec une force terrible.

Le wagon du conducteur fut "compénétré" par le train de fret et le poêle mit le feu à tous ces débris. Tous les employés, excepté le conducteur, réussirent à s'échapper des flammes. Ce dernier fut consumé sous un amas de fer et de bois sans pouvoir recevoir de secours de la part de ses compagnons. Ceux-ci furent témoins de ce spectacle horrible et ne purent approcher du malheureux pour le sauver.

Le mécanicien et le chauffeur du train No 2 s'échappèrent presque sains et saufs, mais deux serrefreins du premier train ont été grièvement blessés, l'un succomba même à ses blessures. Les noms des morts et des blessés sont encore inconnus, mais on affirme qu'aucun de ces hommes n'est de Montréal. Les dommages causés au matériel roulant sont très élevés, dit-on.

Ce désastre ressemble beaucoup à celui survenu à Morrisburg, alors que le mécanicien Mahoney et le chauffeur furent tués. On ignore encore qui est tenu responsable de cet accident. Le coroner tiendra une enquête, demain.

ERREUR ET NEGLIGENCE DE LA PART DES EMPLOYES

Tel est le verdict rendu par le jury du coroner dans le regrettable accident du Pacifique à Sherbrooke, hier matin.

LES DOMMAGES MATERIELS NE S'ELEVERAIENT QU'A $10,000,

Sherbrooke, 8—M. le coroner Bachand a été appelé à tenir une enquête sur le corps de Louis Lapellerie, le chauffeur, victime du désastre arrivé, hier matin, à la suite de la collision des deux convois de marchandises.

L'enquête ouverte à 8½ heures p. m., n'a été close qu'à 1.30 heure du matin.

Les membres du juré étaient MM. C. A. Lefebvre, président, Nap. Labrecque, G. F. Moore, E. David, L. Archambault, Aug. Dubuc, G. A. Darche, Robt. Price, Jos. Trudeau, N. Lacroix, Thos. Cowan, Philias Lanctôt, Antoine Albert et Lévi Desjarlais.

M. C. LAPORTE fut le premier témoins à donner sa déposition, ce qu'il fit comme suit :

"Je demeure à Farnham, et j'étais conducteur d'un train spécial, l'un des convois qui se tamponnèrent, vers 12.45 heures a.m., le 7 du courant. La collision eut lieu à environ 1½ mille de Sherbrooke. Je connais le défunt depuis 1 mois environ, il était chauffeur sur la locomotive portant le No 1084. Je n'ai pas vu le défunt après la collision. Je me suis enquis du défunt, mais on m'a répondu qu'on ne pouvait le trouver. Il y a 14 ans que je suis à l'emploi de la Compagnie du C. P. R. et suis conducteur depuis 11 ans. Avant de partir de Sherbrooke, j'ai reçu les ordres suivants :

"Engine 1084 will run extra Sherbrooke to Brigham Jct. ahead of No 86 ; Engine 1044 will right over second Sec. Nos 91, 93 et 95. Engine unknown to Foster."

Signé : P. J. GOFF.

"Le permis de passage du témoin, se lit comme suit :

"I have order No 1 Sherbrooke, 12.25 a.m., jan. 7th 1903. The signals disployed is for No 86 and do not affect your train, all due except 7, 91, 93 et 85."

"D'après les ordres ci-haut, je devais partir de la gare de Sherbrooke pour procéder vers l'ouest. La locomotive avec laquelle nous sommes venus en collision portait No 1086 et avait pour mécanicien Arthur Wright et Steeve R. Yates pour conducteur. Le témoin expliqua comme suit la cause de la collision :

En premier lieu, j'avais ordre de rencontrer le premier Sec. 91, à Lennoxville, et je l'ai rencontré là. Ensuite, j'ai eu un autre ordre me donnant droit de préséance sur le second, Sec. 91 jusqu'à Sherbrooke. Cet ordre, me donnait le passage libre sur toute la ligne de Lennoxville à Sherbrooke. Il s'est écoulé

L'accident sur le C. P. R., à Sherbrooke, indiqué par une croix.

environ 10 minutes entre mon départ de la gare et le temps me donnant permis de partir. D'après mes ordres, je croyais avoir la voie libre, et que le premier Ste. 91 que j'avais rencontré à Lennoxville, devait être le convoi parti de Farnham, en destination de Mégantic. J'ignorais qu'il y eut deux Premier Sec. 91 et je comptais n'avoir à rencontrer à Foster que le Second Sec. 91 et 93 et 85. Je ne crois pas que l'on puisse m'imputer l'accident, parce que je crois avoir bien et dûment rempli les ordres qu'on m'a donnés.

QUESTION : Ne saviez-vous pas que vous deviez laisser rentrer un train avant de laisser la gare.

REPONSE.—Non. Et je ne savais pas non plus qu'un convoi portant No 91 devait aller à l'ouest et un autre convoi portant le même numéro devait se diriger à l'Est ; c'est pour cela qu'après avoir rencontré le No 91 à Lennoxville, je ne croyais pas qu'il y en avait un autre à rencontrer. J'ai examiné les régistres et n'ai pas constaté qu'un convoi portant No 91 n'était pas encore entré en gare. J'ai reçu l'ordre No 1 avec l'engin 1044, et cependant le No de mon engin était 1084, mais j'ai cru qu'il y avait eu erreur de chiffre et vu que l'ordre No 1 était bien pour moi, je m'en suis servi.

QUESTION—Est-ce l'habitude de former deux convois portant même numéro.

REPONSE—Oui, ça se fait.

Le second témoin appelé est Steve R. Yates, qui dépose comme suit : "J'étais conducteur sur le train No 1, section 91. "Nous marchions vers l'Est. Mes ordres "étaient les suivants : "Order 68, address "to engine 1086. Engine 86 will run as "1st 91. Display green Brigham Jct to "Sherbrooke. Order 24 ; engine 1044 will "meet 1st 91, engine 1086 at Sherbrooke. "Signed : G. W. T.

"Complete at 9.38 p.m. Signed : Caron". Je n'avais pas ordre de rencontrer le train 1084 avec lequel je suis venu en collision.

Le troisième témoin est Wm. Grant, mécanicien sur le convoi No 1er 91, locomotive 1086. Il dit : "J'étais éloigné d'environ 500 verges du convoi 1084,quand je vis sa lumière. Je n'ai eu que le temps de renverser la vapeur et de sauter hors de ma cabine. Le mécanicien du No 1084 n'a pu voir ma locomotive qu'à une distance d'environ 100 pieds, car il était dans une courbe".

Thomas Allison, chauffeur sur la locomotive, corrobore en tout la déposition du mécanicien Grant.

Frank Dery, serrefrein du train 1084 dit : "Les ordres donnés aux conducteur et au mécanicien de mon train m'ont été lus dans le bureau de l'opérateur et en présence de celui-ci. Je n'ai pas constaté qu'il y avait erreur de chiffre dans l'ordre de départ, et j'ai compris que la voie était libre.

Alfred Gilbert, opérateur à Sherbrooke, dit : "J'étais en devoir, la nuit de l'accident. J'ai donné le permis de passage au conducteur Laporte, ne m'apercevant pas qu'au lieu du No 1084, j'avais écris le permis 1044. Je n'ai pas retenu à la gare le No 1084, car j'avais oublié l'arrivée du 1086. Si j'avais été informé par le messager télégraphiste de Farnham, que je devais attendre en gare le No 1086 avant de laisser partir le 1084, l'accident n'aurait pas eu lieu".

M. le docteur E. Cabana donne le compte rendu de l'examen médical qu'il a fait du cadavre et constate que le défunt Lapellerie est mort des blessures qu'il a reçues dans l'accident.

LE VERDICT

Le verdict suivant a été rendu :

"Il y a eu erreur involontaire de la part des employés du train allant vers l'Est. Et il y a eu négligence de la part du messager télégraphiste de Farnham."

Les autorités du Pacifique nous déclarent que les dommages matériels dans cette malheureuse affaire, ne se sont élevés qu'à environ $10,000.

LA MORT DE JEAN ALLARD

Dans une lettre explicative le Dr Lefebvre, coroner du district, déclare qu'il n'y avait pas lieu de tenir une enquête.

Nous publions plus bas une correspondance que nous adresse de Valleyfield M. le Dr Lefebvre, coroner, au sujet de la mort de Jean Allard, dont "La Presse" a raconté la triste cause lundi. Le reporter de "La Presse" suivant son habitude, n'a fait aucun commentaire. Les paroles du Dr Côté, comme les remarques faites par M. le curé Lussier, ont été rapportées le plus fidèlement possible, laissant à ceux qui en sont les auteurs, la responsabilité qu'elles comportaient. Pour être sincère, nous nous attendions aux explications que M. le Dr Lefebvre nous donne dans sa lettre.

Voici donc la lettre du Dr Lefebvre :

Valleyfield, 7 janvier 1903.

Journal "La Presse."

M. le Rédacteur.

Dans votre édition du 5, en première page, sous le titre sensationnel de "Sombre drame à Melocheville," imprimé en gros caractère, votre correspondant de Beauharnois s'est permis de faire des insinuations qu'il m'est impossible de laisser passer sous silence.

C'est en ma double qualité de médecin et de coroner que je tiens à protester. S'il ne se fut agi que de simples faits relatés, quelqu'erronés qu'ils puissent être, je ne me serais pas imposé le devoir toujours pénible de recourir à la publicité pour les rectifier.

Comptant sur l'esprit de justice qui semble présider à la rédaction de "La Presse," j'aime à croire que vous m'accorderez la faveur de publier les faits sous leur seul et véritable jour.

Les voici :

Vers six heures, samedi matin, j'ai reçu un téléphone du Dr Côté, de Beauharnois, m'informant que dans la nuit, un nommé Ferdinand Allard était mort subitement, à Melocheville. Je suis parti par le train de 8.20 heures pour Beauharnois, et me suis rendu de suite chez le Dr Côté. J'ai demandé au docteur quelle était son impression sur les événements de la nuit. Il m'a répondu qu'il croyait qu'on avait fêté un peu trop et qu'il n'y avait rien qui puisse paraître d'anormal.

Néanmoins, comme mon devoir l'exigeait, je me suis transporté sur les lieux en compagnie du Dr Côté. Mon premier soin, après l'examen du cadavre, a été de questionner un citoyen que je connaissais comme absolument digne de foi, M. Ubalde Charette, qui demeure dans le voisinage. Il n'avait entendu parler de rien. J'ai alors fait subir un interrogatoire sérieux à M. R. Eward, chez qui Allard était mort, et à six personnes qui avaient rencontré le défunt et étaient restées avec lui jusqu'à son retour chez Eward. Il est résulté de mon interrogatoire, que, vers midi, Allard, qui travaillait chez Eward, se rendit sur l'invitation de quelques gens, en face de la maison d'Eward, chez un nommé Lebeuf, où l'on prit quelques verres en s'amusant et chantant, comme cela se pratique dans nos campagnes, le lendemain du Jour de l'An. Allard, qui était reconnu pour rechercher les occasions de boire, a bu plus que les autres jeunes gens, qui, vers les 4½ heures de l'après-midi, s'apercevant qu'il était ivre, le traversèrent chez Eward et le couchèrent sous une remise dans un "sleigh" rempli de paille, et le couvrirent de bonnes couvertes. Vers les 5 heures, le jeune fils de M. Eward aperçut Allard qui ronflait comme un bienheureux et après s'être consulté avec son père et son oncle, attendu qu'il faisait très doux, on le laissa cuver son vin. M. Eward s'absenta et vers 9½ heures, à son retour, alla pour réveiller Allard, pour le faire rentrer dans la maison.

Il s'aperçut qu'Allard avait de l'écume à la bouche et qu'il allait mourir. Laissant son frère auprès d'Allard, il alla chercher le Dr Côté. Quand ce dernier arriva il ne put que constater la mort.

Voilà les faits dans toute leur simplicité. Quel était mon devoir comme coroner ? Par l'interrogatoire des témoins, j'avais la certitude absolue qu'il n'y avait pas eu crime. Je ne pouvais pas imputer de blâme aux jeunes gens, alors qu'il était en preuve qu'aucun d'eux n'avait solicité Allard à boire. Je ne pouvais non plus voir, dans le fait que M. Evrard avait laissé le défunt sous la remise, une négligence criminelle, attendu qu'il était couché à l'abri, sur de la paille, bien enveloppé et par une température très très douce.

Il y a plus, le frère de la victime était présent comme représentant de la famille. Il m'a déclaré que Ferdinand n'avait pas besoin d'être prié pour boire et même qu'il n'avait pas mis les pieds chez lui depuis deux ans, par suite d'une leçon faite pour amender sa conduite. J'ai aussi consulté le Dr Côté qui a lui-même constaté les causes de la mort. Mon devoir était clairement établi, je ne pouvais pas, en conscience, faire au gouvernement les frais d'une enquête que je jugeais inutile. Ce devoir je l'ai fait, mettant de côté toute considération pécuniaire, tant pour moi que pour ceux à qui mon enquête aurait pu rapporter quelques piastres. Aussi, ai-je été étrangement surpris, non de lire les faits racontés, car un reporter doit être l'interprète de ceux qui les lui racontent, et il ne peut être blâmé si on ne lui dit pas la vérité, mais de lire l'expression d'opinion du Docteur Côté.

Je dois, dès maintenant, dire que si ce Monsieur avait eu conscience de sa dignité professionnelle, il se serait épargné, à l'égard d'un confrère, les insinuations malveillantes qu'il a émises dans votre journal.

Je me demande comment il se fait que le Dr Côté trouve étrange que je n'aie pas tenu d'enquête régulière quand il déclare dans un journal qu'il avait appris de bonne source que les jeunes gens avaient forcé Allard à boire. En effet, s'il savait de bonne source qu'il y avait des doutes sur les causes de la mort, son devoir était d'en informer le coroner qui n'aurait pas hésité à ordonner une enquête.

Personne n'a exprimé le moindre doute, pas même le Dr Côté, pas une circonstance qui n'ait été exposée à l'enquête de recherches.

Donc, impossibilité pour un coroner judicieux et conscient des obligations de sa charge d'agir autrement que je l'ai fait.

Je n'aime pas la publicité, mais comme je crois jouir de la considération des citoyens de Valleyfield et des environs, je ne pouvais laisser dans l'esprit du public planer un doute sur ma conduite comme officier public.

Comme je ne suis pas journaliste, mais simplement médecin, je ne veux pas entamer de discussion. Je n'écrirai plus un mot et quand même on contredirait mes avancés, je ne répondrai pas.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, avec mes remerciements anticipés, l'expression de ma haute considération.

Dr M. LEFEVRE,
Coroner.

FETES DE CHARITE

Par les citoyens de Soulanges et de Vaudreuil, à Coteau du Lac,

On nous écrit du Côteau du Lac qu'il se prépare actuellement de grandes fêtes de charité, au profit des pauvres de l'asile du Côteau ; les citoyens de Vaudreuil et de Soulanges sont les organisateurs de ces fêtes qui auront lieu les 12, 13, 14 et 15 courant.

Il y aura parti d'huitres, soirées dramatiques et musicales et autres amusements. Le dernier soir, râfle d'une bourse et vente des produits de la ferme.

L'on ne pourra jamais trop louer le zèle des organisateurs de cette belle oeuvre et le dévouement qu'apportent pour en assurer le succès, les dames de charité. Il faut espérer que le public saura répondre à leur appel.

Nous n'avons pas besoin de dire que les membres du clergé accordent tout leur encouragement, toutes leurs sympathies aux organisateurs.

MORT D'UNE NIECE DE WASHINGTON

Chicago, 8—Madame Catherine Thompson, une femme très vieille de Wankegan, Ill., qui se prétendait la nièce de George Washington, a été trouvée morte dans sa maison. Elle vivait seule et toute porte à croire qu'elle est décédée depuis une semaine. Son indigence était très grande et elle fut contrainte récemment de recevoir du secours du comté. Elle avait refusé d'aller à la maison des pauvres, disant qu'un tel refuge était contraire à la dignité d'une nièce du premier président des Etats-Unis.

LES CANAUX AMERICAINS

Albany, N. Y., 8 — La législature et le sénat de l'Etat de New-York ont été ouverts hier. Dans son message annuel, le gouverneur Odell parle longuement de l'amélioration des canaux de manière à pouvoir permettre aux barges d'un tonnage de 1,000 tonnes d'y circuler.

TROIS VICTOIRES LIBERALES

Norfolk-Nord, Grey-Nord et Perth-Nord votent confiance en l'administration Ross.

Toronto, 8 — Les élections partielles qui ont eu lieu, hier, dans les comtés de Norfolk-Nord, Grey-Nord et Perth-Nord, se sont terminées par la victoire des trois candidats libéraux.

Dans Norfolk-Nord, M. Little, libéral, est élu par 55 voix de majorité sur son adversaire conservateur, M. Snider.

Dans Perth-Nord, M. Brown, libéral, triomphe de M. Monteith, conservateur, par 172 voix.

Dans Grey-Nord, M. MacKay, libéral, est élu par 236 voix de majorité sur M. Boyd, conservateur.

L'AFFAIRE BANNON

L'échevin Robillard se propose de la porter devant le conseil.

Le lieutenant Bannon ne dormira pas longtemps sur ses lauriers.

L'échevin Ouimet n'est pas près de lâcher prise. L'échevin Robillard non plus. Ce dernier veut porter devant le conseil de ville sa défaite d'hier soir, au comité de police.

On tient mordicus à ce que les règlements forçant les officiers à parler le français soient observés.

A la prochaine assemblée du conseil, on peut donc s'attendre à des prises de becs fort intéressantes, entre MM. Lebeuf, Ames, Lamarche, Welsh et Stearns, d'un côté, et Ouimet et Robillard de l'autre.

Ce sera la vie ou la mort des règlements qui régissent les nominations de la police depuis trois ans.

On espère que les échevins de langue française se prononceront contre Bannon.

Jamais officier n'aura tant fait parler de lui que ce dernier.

Nous avons vu ce dernier ce matin. Il ne semble pas inquiet. Il ne démissionera pas.

M. Welsh, membre du comité de police, nous a dit, lui aussi, cet avant-midi, que la nomination de Bannon était la meilleure que l'on pouvait faire parmi les constables de langue anglaise.

Le potin du jour au sujet de cette affaire, c'était les commentaires sur la visite de M. le maire Cochrane, hier, au comité de police.

Comme il avait parlé privément à MM. Lamarche et Ouimet, on en a conclu qu'il s'agissait entre eux de la nomination de Bannon.

M. Lamarche dit que cette rumeur n'est pas fondée ; M. Ouimet, paraît-il, prétend que Son Honneur le maire, lui, l'a prié de ne pas faire la guerre à ce nouvel officier.

On est le vrai ? Mystère.... comme pour tout ce qui touche à nos édiles.

RECLAMATIONS

M. A. J. Brice a, par l'entremise de ses avocats, MM. Foster et Archibald, pris une action de $9,244.88 contre M. W. J. Cluff.

Madame E. Décarie "et vir" a pris une action de première classe contre M. J. B. Décarie. Mtre L. O. Taillon est l'avocat des demandeurs.

M. T. St Germain poursuit M. D. Adam pour $3,500. MM. Demers et DeLorimier sont ses avocats.

M. GERMAIN MARTIN

Dans notre édition d'hier, nous avons annoncé que M. Germain Martin donnerait une conférence vendredi soir à 8.30 heures, au Royal Victoria College et que samedi il donnerait une réception publique. Nous avons commis une erreur que nous nous empressons de rectifier. La conférence sera publique, mais la réception aura un caractère tout à fait privé. Il n'y aura que les personnes qui auront reçu une invitation du principal de l'Université McGill, qui seront admises à cette réception.

PERSONNEL

MM. Joseph Bélanger et William L. Ployardt, associés de la maison The Canada Office Supply Co., sont partis hier soir, pour New-York, et les principales villes des Etats-Unis, dans l'intérêt de leur commerce.

UNE TOUCHANTE FETE DE FAMILLE

M. Benoni Charest, respectable vieillard de l'avenue Laurier, et sa digne épouse, madame Charest, ont célébré dans l'intimité si douce de la famille, leurs noces d'or. La fête a été toute de calme, de touchante affection, de respect filial.

M. Charest est le père du Dr E.R. Charest, établi dans le Dakota Nord, de M. Charles Charest, du Dr Emery Charest, de Nashua, N. H., frère du Rév. Frère Charest, de l'institution des Sourds-Muets, du Mile-End.

M. Benoni Charest est âgé de 80 ans, et son épouse de 73.

De leur mariage, M. et Mme Charest ont eu neuf enfants, tous bien portant et très bien établis.

LES DEUX COTES DE LA MEDAILLE

Lundi dernier, nous avons publié certains détails sur les aventures d'une jeune fille du nom de Cournoyer, qui fut abandonnée par ses parents, il y a une douzaine d'années et ce, dans les circonstances les plus pénibles.

Or, Mtre J. O. Pelland, qui agit comme procureur de M. Norbert Cournoyer, père de la jeune fille, dans les poursuites en réclamation de cette enfant, est passé à nos bureaux, ce matin, et nous a déclaré que les renseignements qui nous avaient été fournis n'étaient pas tout à fait exacts.

D'après M. Pelland, M. Cournoyer remplissait les fonctions de constable, lorsqu'il quitta cette ville et qu'il résolut de s'enfuir à cause de l'inconduite de sa femme et, afin de mettre fin au déshonneur qu'elle lui causait.

M. Cournoyer est le propriétaire, paraît-il, d'un hôtel très florissant à Providence, Rhode Island, où il a su acquérir une certaine aisance. Il est revenu à Montréal pour chercher sa fille, uniquement parce qu'il a appris qu'elle était sur le point de retourner avec sa mère à Chicago, et dont la conduite ne s'est pas améliorée.

Toutes les procédures dans cette affaire sont actuellement pendantes. Un bref d' "habeas corpus" a été pris devant les tribunaux civils ainsi qu'une actions à la Cour du Recorder, laquelle sera entendue lundi prochain.

M. HENRI HAMEL DANGEREUSEMENT MALADE

L'honorable M. Thibaudeau, shérif, de Montréal, est parti hier, pour Québec, pour aller voir son beau-frère, M. Henri Hamel, qui est mourant. M. Henri Hamel était autrefois marchand de gros.

LA BANQUE DE MONTREAL

Augmentation de $2.000,000 dans le capital — Assemblée spéciale des actionnaires.

Une assemblée générale spéciale des actionnaires de la Banque de Montréal a eu lieu hier après-midi, dans les bureaux de la banque. Elle avait été convoquée spécialement pour obtenir des actionnaires qu'ils autorisent les directeurs à émettre $2,000,000 de nouvelles actions.

Parmi les actionnaires présents, on remarquait l'hon. Geo. A. Drummond, sénateur, vice-président ; MM. Chs Alexander, W. H. Dixon, Henry Dobell, Chs M. Hall, H. B. Woodrow, A. F. Gault, B. A. Boas, Dr V. J. Shepherd, G. F. C. Smith, l'hon. J. K. Ward, F. S. Lyman, R. B. Angus, A. T. Paterson, E. B. Greenshields, R. Forget, etc.

Après les préliminaires d'usage, la motion suivante a été mise aux voix, sur proposition de M. le sénateur Drummond, secondé par M. A. T. Paterson :

"Que le règlement suivant portant le No 13 soit adopté :

"Attendu que le capital-actions de la Banque de Montréal est maintenant de $12,000,000 et qu'il est opportun de l'augmenter,

"Il est en conséquence résolu par les actionnaires de la banque réunis en assemblée générale spéciale aux bureaux principaux de la Banque de Montréal, le 7 janvier 1903.

"(1) Que le capital-actions de la Banque de Montréal soit, et il est par les présentes, augmenté de la somme de $2,000,000, divisée en 10,000 actions de $200 chacune (£50 courant).

"(2) Ces nouvelles actions seront, lorsque les directeurs le jugeront à propos, et en plusieurs fois s'ils le jugent bon, distribuées aux actionnaires proportionnellement et au taux fixé par les directeurs, mais qu'aucune fraction d'action ne sera ainsi distribuée. Pourvu toutefois que le taux d'émission soit tel que la prime (s'il y en a une) ne pourra en aucun cas dépasser la proportion que le fonds de réserve de la banque portera au capital libéré de la dite banque.

"(3) Toute action ainsi distribuée qui ne sera pas souscrite par l'actionnaire à qui elle est attribuée dans les six mois suivant la mise à la poste à son adresse de l'avis de cette attribution ; ou que l'actionnaire refusera de souscrire, et toute action qui n'aura pu être distribuée par suite de fractionnement, pourront être offertes au public, au temps, de la manière et aux conditions que les directeurs pourront prescrire."

M. John Crawford demande que l'on donne une idée de la prime que l'on se propose de demander. Le sénateur Drummond répond que les directeurs ont l'intention de demander une prime de 70 p. c. sur le pair.

La résolution ayant été mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Une autre résolution fut ensuite proposée et adoptée, autorisant les directeurs à demander au parlement fédéral le pouvoir de subdiviser les actions actuelles de $200 en actions de $100 chacune, valeur au pair.

Et finalement il fut résolu que ces résolutions ne seraient mises à exécution qu'après l'assemblée générale annuelle en juin prochain.

IL FAIT COMME L'ECHEVIN LEBEUF

Le président du comité de police de Maisonneuve donne sa démission en plein conseil.

Cette démission n'est pas acceptée et celle du chef de police reste sur la table.

L'hôtel de ville de Maisonneuve a retenti, hier, des échos accoutumés du palais municipal de Montréal ; la fière petite ville de la banlieue Est, voulant en tout point imiter l'exemple de la métropole, a voulu avoir son scandale de la police, et le président du comité de police de Maisonneuve, imitant M. Lebeuf, a donné sa démission appuyée d'un grand discours en plein conseil, devant un auditoire enthousiasmé.

La démission de M. Tom O'Farrell qui était à la fois chef de police, chef du service contre les incendies, surintendant des travaux publics, etc., devait être le clou de la discussion à l'assemblée d'hier soir et la salle du conseil était bondée.

Contre toutes les espérances, M. O'Farrell ne s'est pas présenté pour plaider sa cause. En son absence, on a fait venir le sous-chef Leduc qui a déclaré que les rapports du chef étaient faux, mensongers et malicieux.

L'échevin Reid a expliqué sa conduite et a conclu à ce que le conseil approuve l'attitude qu'il avait prise vis-à-vis du chef.

L'échevin H. Desjardins a désapprouvé la conduite du chef O'Farrell et blâmé l'échevin Reid et le maire Bleau. "Tous les trois, a-t-il dit, ont agi avec précipitation et sans discernement, jetant du ridicule sur le conseil et sur la ville que ce conseil représente".

M. Richer endosse tout ce que dit M. Desjardins et il propose le renvoi à huit jours de la discussion sur la démission du chef O'Farrell.

Cette motion, secondée par M. Desjardins, est remportée sans opposition.

C'est alors que M. Reid s'est levé et a donné sa résignation comme président du comité de police. Sur proposition de M. Desjardins, cette démission n'a pas été acceptée.

LE REGLEMENT DE TAXE DE L'EAU

Un amendement serait proposé par l'échevin Gallery,

L'échevin Gallery se propose de demander que le règlement adopté le 6 mai 1901 et concernant la perception de l'eau soit amendé en retranchant dans la clause suivante le mot "Académie" :

DISTILLERIES, BRASSERIES, ETC.

Les distilleries, brasseries, teintureries, compagnies de chemin de fer, ateliers de photographie et d'imprimerie, toutes manufactures, hôtels, buanderies ainsi que les collèges, séminaires, pensionnats, couvents, hôpitaux, asiles, académies, maisons d'industrie et de réforme devront être approvisionnés au moyen de compteurs, et l'eau sera fournie à un taux uniforme de $1.15 le mille pieds cubes. Dans tous les cas où un compteur aura été placé par la Cité, le prix de l'eau ne devra pas être moindre que celui qui aurait été payé en prenant le loyer annuel pour base des calculs.

Le but est de faire disparaître la disproportion qui existe entre la taxe d'eau, sur le prix du loyer et celle au compteur dans les maisons d'éducation.

A l'assemblée du 22 décembre 1902, la Cour St Vincent de Paul, No 334, de l'Ordre des Forestiers catholiques, a élu ses officiers.

Chef ranger, J. Ernest Brossard ; ex-chef ranger, A. Bélanger ; vice-chef ranger, J. H. Nolet ; secrétaire-archiviste, G. H. Demers, N.P.; secrétaire-financier, Jos. Lamoureux ; trésorier, U. Favreau ; syndics, A. Nantel, E. St Jean et A. Priotte ; 1er conducteur, A. Caouette ; 2e conducteur, J. B. Vézina ; sentinelle intérieure, N. Trudel ; sentinelle extérieure, E. Carmel ; médecin, Dr J. P. Roux ; délégué à la convention, J. Ernest Brossard ; substitut, U. Favreau.

LA NUISANCE DE CERTAINS ENGINS

La "Montreal Water and Power Co." est condamnée à payer $3,000 de dommages,

L'hon. juge Archibald a rendu jugement, ce matin, dans la cause de Madame D. R. Kerr, née Davie, contre la "Montreal Water and Power Co.," condamnant cette dernière à payer $3,000 de dommages à la demanderesse.

Celle-ci possède à Westmount, une propriété située dans l'avenue de la Montagne. Dans le voisinage de cette propriété, la "Montreal Water and Power Co.," fait installer des engins électriques pour pomper l'eau qu'elle fournit à la ville de Westmount et ailleurs. Madame Kerr prétendit que ces engins causaient du bruit qui l'empêchait de dormir et que leurs vibrations causaient des dommages à sa maison. Elle réclama $15,000 de la compagnie. Le juge Archibald lui a accordé $3,000.

ENTRE BONS PARENTS

M. Pascal Gagnon, 8 rue Ste Julie, allait faire des visites de Jour de l'An, avant-hier soir.

Pendant son absence, son petit-fils, Armand Gauthier, 356A rue Berri, se rendait chez l'aïeul et y pénétrait avec effraction, s'emparant d'une somme de $40.00.

Gauthier alla confier le fruit de son vol à un jeune ami, Albert Limoges, 17 ans, qui joua pour lui le rôle de banquier.

Résultat : Gauthier et Limoges ont été arrêtés tous deux par les détectives Demers et Trudel.

Détail peu banal : M. Pascal Gagnon était allé visiter le père du petit Gauthier, pendant que ce dernier pillait sa demeure.

Albert Limoges ne sera accusé que de recel.

IL RESTERA, LE "LIEUTENANT" BANNON

Telle est la décision prise au sujet de cet officier, par le comité de police.

IL VAUT MIEUX PARLER UN PEU MOINS FRANCAIS ET EVITER UN PEU PLUS DE POURSUITES A LA VILLE.

Le lieutenant Bannon gardera son grade. C'est ce que le comité de police a décidé, hier soir. Deux échevins dissidents: MM. Robillard et Ouimet.

Ces derniers voulaient le renvoi de Bannon dans les rangs.

La majorité l'a emporté. Quatre contre deux, et le président, M. Lebeuf, devait voter avec les 4, si nécessaire.

Bannon est un excellent officier, c'est un garçon intelligent, très instruit dans sa langue ; bref, c'était ce qu'il y avait de mieux parmi les constables anglais protestants. Il n'a qu'un défaut, le brave garçon : on le devine, il ne parle pas français.

Après l'expédition des affaires de routine, on l'a appelé devant le comité. Il est entré en souriant, vêtu en civilien. On l'a laissé planté là, debout, pour cinq grosses, longues minutes, pendant qu'on achevait de signer les "mandats."

On eut dit qu'il en goûtait à chacun de commencer le bal.

M. LEBEUF (en français et d'un air narquois).—" Excusez-nous, M. Bannon, pour une minute. Nous sommes en train de signer quelques documents ; nous vous adresserons la parole dans un instant."

Bannon a entendu prononer son nom. Il a accentué son sourire.

Finalement, le président se tourne vers M. l'échevin Ouimet.—"Vous avez la parole, dit-il ; interrogez M. Bannon, si bon vous semble."

Alors, c'est un feu roulant de questions posées au nouveau lieutenant :

M. OUIMET (en français).—"A quelle "station" êtes-vous, M. Bannon ?"

M. BANNON (en français).—"Au No 6, monsieur."

M. OUIMET (en français).—"Combien d'hommes avez-vous à votre service ?"

M. BANNON hésite un instant ; il regarde M. Ouimet en pleins yeux et répond : "13 ans et 7 mois."

M. LEBEUF (en français et scandant chacun de ses mots) : "Combien d'hommes avez-vous dans votre station ?"

M. BANNON.—"You ask me how many".

CHORUS. — "En français, en français !"...

M. BANNON (en français).—" 27 hommes, monsieur."

M. OUIMET.—"Parlez-vous français?"

M. BANNON.—"Un peu."

M. OUIMET.—" Pouvez-vous répondre au téléphone en français ?"

M. BANNON.—...."Motus."

Même question de la part de M. Lebeuf, même réponse de l'officier, qui, évidemment, trouve la scène drôle et sourit de bon coeur.

On lui demande la même chose en anglais et il répond dans le même langage : "I can't answer well, sir." (Je ne puis répondre très bien, monsieur).

On lui demanda, en français, s'il peut donner des renseignements au public dans notre langue ; combien de temps il a étudié ce qu'on lui reproche maintenant de ne pas savoir ; depuis quand il est à Montréal ; où il est né ; ce qu'il faisait avant d'être constable ; qui l'a examiné lors de sa promotion, etc., etc.

Bannon ne comprend pas. Il sourit en regardant tout à tour chacun des échevins. Il n'est pas du tout mal à l'aise, son attitude dégagée lui attire visiblement des sympathies.

Après qu'on lui a traduit quelques-unes des questions, il y répond, en français assez correct.

M. OUIMET : "A quelle hauteur doivent être placés les auvents ?"

M. LEBEUF : "Attendez un peu, M. Ouimet, cette question a été posée à tous les candidats anglais dans leur propre langue, et ils devaient y répondre en français."

Il répète en anglais les paroles de M. Ouimet, et Bannon répond en français : "A sept pieds."

M. OUIMET : "Où est la rue St Dominique ?"

M. BANNON : "I can't understand."

M. OUIMET : "Où est situé l'hôpital Victoria ? "

M. BANNON : "I can't understand."

Série de questions par M. Lebeuf, en français. Bannon y répond d'une manière satisfaisante.

M. ROBILLARD : "Quels tramways devrais-je prendre pour aller de la rue Viger à l'église des Jésuites ?

M. BANNON : motus.

M. OUIMET : "N'avez-vous pas dit au chef que vous ne parlez pas français ? "

M. BANNON : silence prudent.

M. OUIMET : "Vous le voyez, messieurs, il faudrait à cet officier un interprète, pour l'aider dans ses fonctions. Quand j'ai été l'examiner au poste No 6, il n'a su que me répondre : "I don't NO understand..."

M. LEBEUF : "Et c'est pour cela, je suppose qu'il ne vous a pas compris même quand vous lui parliez en anglais ? "

M. OUIMET : "On exige des aspirants constables qu'ils parlent français et anglais : à plus forte raison doit-on demander cette qualité chez les officiers."

M. AMES : "Le lieutenant Bannon ne connaît pas parfaitement votre langue, mais il n'en est pas moins un excellent et intelligent officier. Il a pris des leçons de français. Devant le sous-comité, il a répondu aux questions que nous lui posions. Je comprends maintenant qu'il avait dû étudier spécialement pour la circonstance les réponses du manuel en français. Voilà pourquoi il a pu passer un bon examen sans savoir le français. Si, aujourd'hui, cette nomination était à reprendre, mon choix tomberait sur un autre que sur Bannon. Toutefois, le sous-comité a agi de bonne foi : d'après les examens qu'il a subis, Bannon méritait d'être officier.

"Je crois qu'il ne serait pas sage maintenant de le renvoyer dans les rangs, après que nous avons constaté qu'il fait un excellent officier. Si le comité a pu se tromper sur sa connaissance du français, il ne faut pas l'en punir, car ce n'est pas lui qui en est responsable."

M. LAMARCHE : "M. Bannon a répondu, ce soir, comme je m'y attendais. Je demande néanmoins qu'on le maintienne à son grade, parce que les autres candidats anglais n'auraient pas fait mieux.

"Nous devions nommer un officier anglais protestant, et Bannon était le plus digne.

"Il avait de plus que les autres candidats, l'intelligence, une solide instruction et, à un degré éminent, toutes les qualités qui font un bon officier. Il avait contre lui son ignorance du français : mais alors je soutiens que les autres candidats anglais protestants ne feraient pas mieux.

"Si on nous force à respecter les règlements à la lettre, il n'y aurait plus de promotion bien facile chez nos concitoyens anglais."

M. ROBILLARD — Alors nous donnerons de l'avancement aux Canadiens-français."

M. LAMARCHE — "Il y a à respecter cette convention tacite que la courtoisie entre races nous a imposée.

"Toutes choses bien considérées et pesées, Bannon était le choix le plus judicieux que nous pouvions faire.

"Il est intelligent, dans six mois, il parlera très bien français ; et, comme c'était lui, de tous les candidats de sa langue et de sa religion qui réalise le mieux le type de l'officier, je maintiens sa nomination."

M. OUIMET — "C'est une injustice criante. Il ne parle pas français."

M. LEBEUF appuie les paroles de M. Lamarche. Il explique. Bannon parle peu français, c'est vrai, mais il est très intelligent et sera un officier de qualités supérieures. C'était le mieux qualifié. Il est très instruit et connaît très bien ses lois et son manuel.

"Il faut nommer des officiers parlant notre langue, il est vrai, mais avant tout il faut que ces officiers soient assez intelligents pour éviter des poursuites à la ville et sachent faire un rapport comme il faut quand on le leur demande : c'est là que Bannon se montre supérieur à ceux qu'on voudrait mettre à sa place.

"Quant au français, il l'apprendra. Ses concurrents ne sont pas du bois pour être officiers. Il ne faut pas borner la condition des promotions à la seule connaissance du français : ce n'est pas cela qui aidera à diriger les hommes d'une manière intelligente et à exempter des poursuites à la ville. Il faut comprendre l'esprit des règlements des promotions, non pas seulement la lettre.

"Par qui remplacer Bannon ? Il n'y en a pas d'aussi digne que lui.

"L'application intelligente des règlements exigeait sa nomination ; car avant les susceptibilités de tel ou tel clan à ménager, il y a les intérêts de la ville à sauvegarder.

"Parmi les constables anglais protestants, la dernière promotion revenait nécessairement, pour cela, à Bannon."

M. l'échevin Robillard n'est pas encore convaincu, et il propose que le lieutenant Bannon soit forcé de résigner. Seuls, M. Ouimet et lui-même votent en faveur de cette motion.

Tous les autres y sont opposés.

Bannon ne perd pas son grade : sa nomination est approuvée par la majorité.

Après la séance, il est chaleureusement félicité par un grand nombre des personnes présentes.

LES FEMMES EN SANTE

Louangent Pe-ru-na comme un Remède contre les Rhumes et un Preventif contre le Catarrhe.

MRS. M.J. BRINK

PREMIERE PHASE DU CATARRHE

Une Erreur Grave que des milliers commettent.

La première phase du catarrhe est ce qu'on appelle communément "contracter un rhume." Il peut être dans la tête, le nez, la gorge ou les poumons. Ses débuts sont parfois si graves qu'il amène le frisson et une grosse fièvre, ou il peut être si bénin qu'il n'empêchera pas une personne de vaquer à ses affaires ordinaires. Dans peut-être la majorité des cas, on fait peu ou point attention à la première phase du catarrhe et c'est pourquoi près de la moitié des gens ont le catarrhe chronique sous quelque forme.

Négliger un rhume, c'est faire appel au catarrhe chronique. Aussitôt que quelqu'un constate la présence d'un rhume, il devrait commencer sans retard l'usage de Peruna, suivant les directions de la bouteille, et le rhume est sûr de s'en aller sans laisser de mauvais effets.

Si l'on ne fait pas cela, il est certain que le rhume finira par la seconde phase du catarrhe qui rend tant d'existences misérables. Si Peruna était pris chaque fois qu'on a le rhume ou la toux, le catarrhe chronique serait pratiquement une maladie inconnue.

Mlle Elisabeth Uber, No 57 rue Bassett, Albany, N. Y., écrit :

"J'ai toujours redouté le temps variable à cause de la facilité extrême avec laquelle je contractais le rhume, alors une maladie catarrhale se développait rapidement dans tout mon système et il fallait des semaines pour la déloger. Je suis heureuse de dire que, depuis que j'ai pris Peruna, je n'ai plus de raison de craindre cet ennui. Si j'ai été exposée à l'humidité ou au froid, je prends une dose ou deux de Peruna et il expulse toute trace de maladie de mon système." — MLLE ELISABETH UBER.

Mme M. J. Brink, No 820, Avenue Michigan, Saint-Joseph, Mich., écrit :

"Cet hiver, durant le temps froid et humide, je contractai un rhume soudain et grave, qui se développa en un état de catarrhal, de tout le système, et il affecta tellement ma santé générale, que j'étais complètement épuisée ; je devins nerveuse et hystérique et incapable de voir à ma maison. Mon médecin me soigna, mais, pour une raison ou pour une autre, il ne me fit pas de bien. Lisant au sujet de Peruna, je décidai de l'essayer. Après que j'en eus pris environ trois bouteilles, je me trouvai en excellente santé." — Mme M. J. BRINK.

Sibyl A. Hadley, 26 rue Main, Huntington, Ind., écrit : "L'hiver dernier, après m'être mouillée les pieds, je commençai à tousser, la toux empira graduellement jusqu'à ce que ma gorge fut douloureuse et au vif. Les remèdes ordinaires ne me soulagèrent pas et les remèdes contre la toux me donnaient des nausées. Lisant une annonce, ayant trait au pouvoir de Peruna, je décidai d'en essayer une bouteille ; vous pouvez vous imaginer ma joie quand en très peu de temps, il commença à me soulager. En moins de deux semaines, j'étais complètement guérie." — SIBYL A. HADLEY.

MISS. SARA McGAHAN.

Mlle Sarah McGahan, No 197, 31ème rue, Albany, N. Y., écrit :

"Il y a quelques mois, je fus en proie à une grave attaque d'influenza, que rien ne semblait devoir soulager. Mon ouie devint mauvais, mes yeux irrités et fiévreux. Tout semblait aller mal, et je ne trouvais de goût à aucun aliment. Je pris Peruna et en moins de deux semaines, j'étais parfaitement bien." — SARAH McGAHAN.

Si vous n'obtenez pas des résultats rapides et satisfaisants de l'usage de Peruna, écrivez immédiatement au docteur Hartman, donnant les détails complets de votre cas, et il sera heureux de vous donner ses précieux conseils gratis.

Adressez : Dr Hartman, président du Sanatorium Hartman, Columbus, Ohio.

Les Desordres Nerveux des Femmes

Accompagnés de Névralgie, Irritabilité, Insomnie et Découragement. Une femme de Montréal guérie par l'usage de la

Nourriture du Dr Chase Pour les Nerfs

L'organisme féminin exige une énorme quantité de sang, non seulement pour soutenir le réseau nerveux qui se trouve dans le système féminin, mais aussi pour rendre inoffensives les pertes périodiques qui affaiblissent tant le corps.

Conséquemment, il arrive qu'aussitôt que le sang devient faible et aqueux ou que la quantité est déficitaire, le système nerveux souffre, et chez la femme, les effets sont beaucoup plus sensibles sous forme d'irrégularités et faiblesses du système féminin.

Au début de l'état de femme, lors de la naissance d'un enfant, durant la période de l'allaitement et au retour de l'âge, un supplément extra de sang est nécessaire, et comme résultat, les désordres nerveux sont excessivement communs à ces époques, et la santé et le bonheur du reste de l'existence peuvent dépendre du soin donné au système.

Parce que la nourriture du Dr Chase pour les Nerfs forme un sang nouveau et crée une nouvelle force nerveuse, c'est la préparation la plus efficace jamais employée par les femmes pour reconstituer le système et restaurer la vigueur et la force au corps.

Mme T. C. Joule, 102 rue Saint-Félix, Montréal, Qué., et dont le mari est laitier, déclare :

"Pendant environ trois ans, j'ai souffert de sang maigre, aqueux, vertige, mal de tête et un état d'épuisement du système en général. Je n'avais pas d'appétit et je me sentais faible et épuisée presque constamment. J'ai pris trois boîtes de la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs et je puis dire que, bien que j'aie essayé beaucoup de remèdes, je n'ai jamais rien pris qui m'ait fait autant de bien que la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs. Je me sens une personne toute autre sous tous rapports, et je puis cordialement recommander ce remède, car il a opéré en moi un changement merveilleux".

La Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs, 50 cents la boîte, chez tous les marchands, ou Edmanson, Bates and Co., Toronto. No 1

Hémorroïdes—Cuisantes—Internes et Saignantes Guéries en trois ou six nuits. L'Onguent du Dr Agnew est incomparable dans ses guérisons. Une application soulage immédiatement. Il guérit toutes les démangeaisons et toutes les irritations des maladies de la peau, gerçures, eczéma, etc. 35 cents. Vendu par J. H. F. Charron, 1978 rue Notre-Dame, et B. E. McGale, 2123 rue Notre-Dame, Montréal. 143 w

Pilules Court

Pour Mal de Tête
Pour Etourdissement.
Pour BILIOSITE.
Pour CONSTIPATION.
Pour Dyspepsie
Agissent leur action sur le foie elles soulagent tout le corps.

Prix 25c chez tous les pharmaciens.

LAISSEZ LES JUMEAUX GOLD DUST FAIRE VOTRE OUVRAGE

La Grande Vente ANNUELLE A ESCOMPTE. — DE — STEWART

EST COMMENCEE

Réductions Spéciales dans toutes les lignes de Chaussures.

237 RUE ST JACQUES. -:- 2295 RUE STE CATHERINE.

RESPIRANT LA MALADIE.

Souvent les maladies contagieuses sont introduites dans le système par la respiration de mauvaises odeurs, ou de celles qui émanent de ceux qui sont atteints de maladies. Néanmoins, combien de femmes respirent chaque jour les vapeurs offensives de savons communs, fabriqués de graisses rances ? Pendant des heures entières leurs mains trempent dans une telle solution, le linge, après avoir été imprégné de ces savons, est porté sur la peau tendre ! Or, est-il surprenant que l'eczéma et autres maladies soient si répondues? Ceux qui se servent du Savon Sunlight—la barre Octogone—connaissent la différence entre ces savons et l'odeur pure et saine qui s'exhale des huiles végétales et des graisses pures et comestibles dont le Savon Sunlight est fabriqué. 208

C'est de la Vraie Economie

Que de s'abonner à notre "Valet Dept."

Laissez-nous prendre soin de votre garde-robe, et, au lieu de trois habillements vous n'en aurez plus besoin que de deux, et ceci ne vous coûte qu'un dollar par mois. :: ::

The Toilet Laundry Co., Ltd, 290 RUE GUY. Tél. Up 2001-2002

NAVIGATION

AFRIQUE-SUD

Service direct conjoint par les lignes

ALLAN, ELDER, DEMPSTER et FURNESS

En vertu d'un contrat avec le gouvernement fédéral.

DEPARTS MENSUELS

DE MONTRÉAL ET DE QUÉBEC EN ÉTE

— ET —

DE ST JEAN ET HALIFAX EN HIVER

Le premier paquebot ira à **Capetown, Port Elizabeth et Durban.**

Le deuxième paquebot à : **Capetown, Mossel Bay et East London.**

Le troisième paquebot à : **Capetown, Port Elizabeth et Durban.**

Après quoi ils se rendront à la Baie Delagoa—il y a suffisamment de cargaison.

Les départs auront lieu aux dates suivantes :

DE MONTREAL

Str. "Ontarian", ligne Allan, le ou vers le 18 octobre.

Str. "Melville", ligne Elder, Dempster, le ou vers le 18 novembre.

DE ST JEAN ET HALIFAX

Str. "Oruna", ligne Furness, le ou vers le 18 décembre.

Pour plus amples renseignements et prix de fret s'adresser à

H. & A. ALLAN,
ELDER, DEMPSTER & CIE,
ou à la FURNESS, WITHY & CIE, Limitée
Montréal, 25 août 1902. 252—1.j—n

"QUEEN'S" HAIR HELPER.

Le rénovateur de la chevelure le plus puissant sur la terre. Il rendra à vos cheveux leur couleur naturelle, leur souplesse perdue et la vigueur saine de la jeunesse. Fera repousser vos cheveux.

CHEZ TOUS LES PHARMACIENS
25c la bouteille.

A. D. MANN,
Angle St Antoine et de la Montagne
(5)

Curse OF DRINK

L'IVROGNERIE

Guérie par le Colonial Remedy

Fade, Inodore, Peut être donné dans un verre d'eau, dans une tasse de thé ou de café, hors la connaissance du patient.

Le Colonial Remedy guérira ou détruira l'appetit invetere pour les stimulants alcooliques, que le patient soit un buveur fieffé, un ivrogne, un buveur de société ou autre. Il est impossible d'aimer les liqueurs alcooliques après avoir pris le Colonial Remedy.

Mme Moore, surintendante de la Woman's Christian Temperance Union, Ventura, Californie, écrit : "J'ai essayé le Colonial Remedy pour des ivrognes avérés, et j'ai opéré plusieurs guérisons. Nous avons, dans plusieurs cas, donné le remède secrètement. Je recommande chaleureusement le Colonial Remedy. Les membres de notre union sont enchantées de trouver un traitement économique pour nous aider dans notre oeuvre de tempérance."

Chez les pharmaciens ou par la poste, $1. Paquet d'essai gratuit envoyé à ceux qui écriront à Mme M. A. Cowan, — depuis des années secrétaire de la Woman's Christian Temperance Union, — 2204 rue Ste Catherine, Montréal. Vendu à Montréal, par E. J. Nadeau, angle St Denis et Rachel ; J. O. Quenneville, 1406 Ste Catherine ; pharmacie Robert, rues St Laurent et Craig. 7—1-j—n

DEPARTEMENT DE LA VOIRIE

Soumissions pour Concasseurs de pierre

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au Greffier de la Cité et déposées en son bureau à l'Hôtel de Ville, seront reçues jusqu'à midi, de JEUDI LE 15 JANVIER 1903, pour la fourniture, la livraison et l'installation de un ou plusieurs concasseurs de pierre, à la carrière de la Cité de Montréal, à Outremont.

Les soumissionnaires devront donner tous les détails et un devis descriptif des concasseurs pour lesquels ils soumissionneront.

Les concasseurs devront être garantis pour pouvoir concasser au moins trente (30) tonnes par heure, en cubes de 2½ pouces.

Les soumissionnaires devront donner le prix des concasseurs seulement, ou avec les sas.

Les concasseurs devront être installés et prêts à fonctionner le ou avant le 1er février 1903.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque accepté au montant de $500.00 ; immédiatement après l'octroi du contrat, les garanties seront retournées aux soumissionnaires dont les soumissions n'auront pas été acceptées, la garantie du soumissionnaire qui aura obtenu le contrat sera retenue jusqu'à ce que les concasseurs soient acceptées, elle sera alors retournée, sans intérêt, et le montant du contrat payé.

L'entrepreneur devra payer le coût de la préparation du contrat, ainsi que d'une copie pour l'usage de la Corporation de Montréal.

Le comité de la Voirie se réserve le droit de rejeter la plus basse ou aucune des soumissions.

Les soumissions seront ouvertes par le soussigné, en présence des parties intéressées, à la première séance du comité de la voirie qui suivra leur réception.

Par ordre,

L. O. DAVID,
Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité,
Hôtel de Ville,
Montréal, 5 janvier 1903. 53—2

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

Service d'OTTAWA perfectionné

Départ de la gare Windsor, *7.45 a.m., *9.40 a.m., †10.00 a.m., 4.00 p.m., *10.05 p.m.

Arrive à Ottawa, 11.45 a.m., *12.40 p.m., ‡1.25 p.m., 7.00 p.m., *1.40 a.m.

Départ de la Place Viger, 8.. a.m., 5.45 p.m.

*Tous les jours, dimanches compris. ‡ Les dimanches seulement. Les autres trains les jours de semaine seulement.

SERVICE DE QUEBEC. De la Place Viger *8.30 a.m., †2.00 p.m., ‡3.30 p.m., *11.00 p.m.

*Jours de semaine. ‡Les dimanches seulement. †Tous les jours.

SPRINGFIELD, Mass. Service de chars et chars-dortoirs direct. Quitte la gare de la rue Windsor à 7.45 p.m., tous les jours, excepté le dimanche.

Bureau des billets de la ville et du télégraphe, 129 rue St Jacques, à coté du bureau de poste.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM.

DEPART DE LA GARE BONAVENTURE

"INTERNATIONAL LIMITED" à 9.00 a.m. tous les jours ; arr. à Toronto à 4.40 p.m., Hamilton 5.40 p.m., Niagara Falls, Ont., 7.05 p.m., Buffalo, N. Y., 8.20 p.m., London 7.40 p.m., Détroit, 9.35 p.m. et Chicago à 7.20 a.m.

Elegant service de cafe sur ce train.

MONTREAL et NEW-YORK

Ligne la plus courte. Service le plus rap'de

12 trains de jour: tous les jours excepté le dimanche dans les deux sens.

1 train de nuit, tous les jours, dans les deux sens.

QUITTE MONTREAL *7.15a.m. †11.00a.m. *7.35 p.m.

ARR. A NEW-YORK *6.30 p.m., †10.03 p.m., *7.20 a.m.

*Tous les jours. †Tous les jours excepté le dimanche.

DES DORTOIRS DE TOURISTES quittent Montréal les Lundis et Mercredis à 10.30 p.m., pour l'accommodement des voyageurs porteurs de billets de première ou deuxième classe pour **Chicago** et à **l'Ouest de Chicago** jusqu'à la **Cote du Pacifique.** Un prix modique est chargé pour les lits qui peuvent être retenus d'avance.

BUREAU DES BILLETS DE LA VILLE
137 rue St Jacques. Téléphones Main, 460 et 461
ou à la gare Bonaventure.

NEW YORK CENTRAL & HUDSON RIVER R.R.

Les trains quittent la gare Windsor comme il suit

8.25 A.M. quotidien, excepté le dimanche — Pour tous les points des montagnes Adirondack, Malone, Utica, Syracuse, Rochester, Buffalo, Albany, New-York, et tous les points du sud.

7.00 P.M. quotidien

8.25 A.M. excepté le Dimanche
9.25 A.M. excepté le Samedi et le Dimanche. — Train local pour Châteauguay, Beauharnois, St Thimothée & Valleyfield.
9.45 A.M. le Dim. seulement
1.35 P.M. Samedi seulement
5.10 P.M. excepté le Dimanche
7.00 P.M. quotidiennement.

Pour des billets, horaires, accommodation de chars Pullman et toutes autres informations, s'adresser au bureau de la ville.

2263 rue Ste Catherine.

H. J. HEBERT, Agent des Billets pour la Ville.
F. E. BARBOUR, Agent général. 264—mjsn

The BRITISH CANADIAN FUR CO

IMPORTATEURS ET EXPORTATEURS DE FOURRURES ET PEAUX.

Nous payons les plus hauts prix pour les fourrures brutes. Consignations solicitées, Une ligne complète de Mouton de Perse, Mouton Gris, Loutre, Vison, etc, toujours en mains.

508 rue St Paul, MONTREAL

AVIS est par les présentes donné, que la cité de Sainte-Cunégonde, de Montréal, s'adressera à la législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour amender et refondre la charte de la cité de Sainte-Cunégonde de Montréal, et pour autre autres les objets suivants : De déterminer la qualification des locataires pour être électeurs, fixer la date des élections et prescrire le mode de la nomination et de la votation ; régler les séances du conseil, passer des règlements relativement à la hauteur des clôtures de ligne, aux auvents, etc., aux édifices détériorés, à la propreté, à l'enlèvement de la neige, à l'encombrement des trottoirs, chemins et rues, au transport des marchandises et à la prohibition de lourds trafics et des convois d'animaux dans certaines rues ; au mode de construction de magasins, boutiques, etc., dans certaines rues et avenues ; règlementer la plantation, cuiture et conservation des arbres, pour faire soumettre à l'approbation du conseil tout plan de subdivision, établir des fourrières, et autoriser la saisie et la vente des animaux errants ; donner à la ville certains pouvoirs à l'égard de ceux dont la faute et la négligence sont cause de dommages, ou ceux qui font des excavations dans les rues ; établir le mode et la date de l'allocation des crédits annuels et de déterminer certaines prescriptions quant aux finances ; mieux déterminer les qualifications du maire et des conseillers ; la qualification des hôteliers relativement au droit de se présenter à l'échevinat, à l'amendement de l'article 108 de manière à rendre cet article plus clair; à l'élection du maire par le peuple ; droit de voter des électeurs propriétaires, hors la cité, aux qualités requises du maire, des échevins et des estimateurs ; régler le mode de collection des taxes, des licences; pourvoir aux confiscations et annulations dans le cas de non exécution des contrats, des droits et privilèges accordés; expropriations, améliorations spéciales, approvisionnement de l'eau, licences générales et spéciales, plans, extension de territoire, lignes de construction sur les rues et ailleurs ; pouvoir de faire des règlements, entretien et contrôle des rues, égouts, parcs et travaux publics, départements municipaux, règlement et inspection des industries, places d'amusements, chaudières à vapeur et engins et prohibition d'aucun d'iceux; règlements concernant l'hygiène et la ventilation nécessaire dans les bâtisses ; règlements des réclamations pour dommages causés par les inondations et frais d'élargissement d'égouts dans les municipalités avoisinantes; d'adopter un système de conduits pour fils, tuyaux et pouvoirs de transmission avec une échelle de prix y ayant rapport ; faire des règlements concernant les opérations et le matériel des corporations et des entrepreneurs ; faire des contrats pour les besoins municipaux et refondre généralement la charte de la dite cité de Sainte-Cunégonde de Montréal. — Montréal, 22 décembre 1902. — E. LUSSIER, procureur de la dite cité de Ste Cunégonde de Montréal.

46—23

FEUILLETON DE LA PRESSE

Deux Cœurs de Femme

PREMIERE PARTIE

20 (Suite)

Ce n'est pas l'or qui assure le bonheur, puisqu'il ne pourra remplacer les heures que nous vivons éloignés l'un de l'autre !

Et plus doucement, rougissant malgré l'ombre de la nuit, sous la caresse des pâles rayons, elle répétait le tutoiement exquis dont ils s'étaient servis, elle et l'absent, le soir de leurs adieux.

—Reviens, Michel, mon bien-aimé ! Reviens, je t'aime.

Douce et charmante rêverie !

Ils étaient rares pour la pure jeune fille, ces moments de radieuse espérance.

Trop souvent, hélas, le frisson de la crainte secouait sa pauvre âme, resserrait sur son front le bandeau de fer des larmes, hélas ! trop légitimes. Et il lui arrivait d'éprouver, elle aussi, trop souvent ce "malaise" dont venait de lui parler Jeanne et qu'elle tenait pour un avant-coureur de souffrances et de malheur.

Pauvre Berthe ! Dès à présent, l'amour auquel elle rendait si ingénument témoignage l'avait désignée pour le martyre.

XI

OU LE LOUP SE PREND AU PIEGE

Grande fut la surprise du tabellion lorsqu'il trouva M. Ponce Hygin qui fumait tranquilement un cigare en faisant les cent pas sous les fenêtres de l'étude.

— Qu'est-ce qui me vaut l'honneur de votre visite, cher monsieur ?—demanda-t-il avec une obséquiosité à laquelle se mêlait un peu de l'inquiétude vague et de malaise causés par la conversation qu'il venait d'avoir avec Berthe du Guer.

— Je voudrais avoir avec vous, cher monsieur, un entretien assez important et de nature confidentielle, — répondit Ponce Hygin, d'un ton aussi enjoué que plein de réticences.

Ce ton alarma tout de suite l'excellent officier ministériel.

—A votre disposition, monsieur — fit-il.—Si vous voulez bien vous donner la peine d'entrer, nous pourrons causer...

Et il s'effaça aimablement au pied du petit perron d'entrée afin de laisser son visiteur passer le premier devant lui.

Mais Hygin secoua la tête négativement.

—Si vous le permettez, monsieur Le Bleis, je n'entrerai pas, et, à moins que vous ne soyez fatigué, vous m'accompagnerez vous-même.

Nous causerons en nous promenant le long du Blavet.

Mais il voulut n'en laisser rien paraître et ce fut avec le plus empressé de ses sourires qu'il condescendit à ce désir.

— Comme il vous plaira, monsieur Hygin. Charmé de vous...

— Merci de votre obligeance, — fit l'autre en offrant un cigare.

Le Bleis prit le cigare, qu'il mâchonna après l'avoir assez maladroitement allumé.

Les deux hommes s'éloignèrent du bourg et gagnèrent les bords de la petite rivière.

La berge en était absolument déserte.

— Monsieur Le Bleis, — commença Ponce, — avez-vous fait auprès des demoiselles du Guer la démarche dont je vous ai prié ?

—Oui, monsieur, et même il n'y a pas bien longtemps.

Il n'avait jamais moins menti en toute sa vie.

Toutefois il ne crut pas devoir ajouter que cette démarche ne remontait pas à plus d'une demi-heure de là.

— Et — demanda le châtelain de Castel-Bangor — comment ces demoiselles ont-elles accueilli vos ouvertures ?

—A dire le vrai, je n'ai parlé qu'à l'une d'elles, Mlle Berthe, l'aînée, c'est-à-dire la seule dont le consentement nous soit indispensable, car c'est de ce consentement que dépendra celui de son tuteur, M. Prosper Gyriel.

—Ah ! ces demoiselles sont donc mineures ?

—Oui, mais la minorité de Mlle Berthe couche à sa fin. Il n'y a plus que quelques mois à courir. En outre, elle est émancipée depuis plus d'un an déjà, et le tuteur s'occupe fort peu des affaires de ses jeunes pupilles.

—Comment dites-vous que se nomme ce tuteur ?

—Prosper Gyriel. C'est un oncle par alliance, un oncle à la mode de Bretagne, frère de la dame de Penvins, décédée ainsi que son mari, lequel a laissé à ses nièces une terre lointaine située en Afrique, au Transvaal.

Le Bleis prononça ces mots d'un air très détaché.

Il ne détournait pas la tête. Il ne put donc surprendre le regard de satisfaction qui brilla dans les prunelles de son interlocuteur.

—Fort bien, — reprit celui-ci. — De sorte qu'en supposant que nous eussions à redouter un refus du chef du tuteur, nous n'aurions pas bien longtemps à attendre pour obtenir le consentement de la pupille ?

— Je n'ai pas dit cela, — se récria vivement le notaire.

—Ah ! — Dois-je entendre que celle-ci a mal accueilli votre démarche ?

—Hou, hou ! Pas comme je l'aurais désiré, ou plutôt, comme vous auriez pu le désirer vous-même, — fit-il en se reprenant.

—Voyons, — intervint Ponce, et un peu d'impatience se manifesta dans le ton dont il prononça ces mots,—voyons, mon cher monsieur Le Bleis, parlons clair.

A vous entendre, il faudrait croire qu'un contrat de vente de propriété ne va pas sans l'emploi d'une diplomatie à rendre jaloux le corps diplomatique lui-même.

—Hé ! ce que vous dites n'est pas si ironique que vous croyez.

—Bah ! — Je suis fort peu convaincu, si peu même que je vais vous tenir un pari, celui de réussir en dix minutes là où vous semblez avoir échoué après six semaines de pourparlers.

—Oh ! six semaines ! — interrompit Le Bleis narquois.

Parbleu ! M. Ponce Hygin n'avait pas besoin de cette dénégation voilée. Il savait à quoi s'en tenir sur la véracité du notaire.

—Je disais donc,—reprit-il, — que je me ferais fort de résoudre en dix minutes le problème que vous paraissez hésiter à résoudre depuis plusieurs semaines.

—Vous avez sans doute, monsieur, un talent de persuasion que je ne possède pas.

Il n'était pas pour rien issu d'une lignée de paysans normands beaucoup plus que bretons.

Depuis que l'entretien était commencé, il avait trouvé le moyen de parler pour ne rien dire et n'avait pas encore répondu aux interrogations pourtant bien simples de son compagnon de promenade.

La mauvaise humeur de celui-ci croissait en proportion des réticences et des faux-fuyants de l'autre.

A la fin, las, il brusqua l'entretien.

—Finissons, dit-il. Mademoiselle du Guer refuse-t-elle de consentir à la vente ?

—Heu ! Elle ne refuse pas positivement, mais, pour dire vrai...

La main de Ponce Hygin s'abattit sur l'épaule de Le Bleis avec un poids que celui-ci n'eût jamais soupçonné, et le secoua amicalement à l'apparence, bien qu'avec une rudesse assez significative.

—Pour dire vrai — interrompit gaiement le maître de Castel-Bangor — Mlle du Guer est toute disposée à me vendre son lopin de terre et, s'il y a quelque retard à cette vente, cela vient, non des hésitations de la jeune demoiselle, mais bien du peu d'empressement qu'y apporte.....

—Qu'y apporte ? — balbutia le notaire ahuri et épouvanté à la pensée qu'il était deviné par son interlocuteur, beaucoup trop sagace maintenant.

—Qu'y apporte Me Urbain Le Bleis, son notaire et le mien, acheva Ponce.

—Vous dites ?.... bégaya Le Bleis, étranglé par l'émotion.

—Je dis, mon cher monsieur,—reprit Ponce—qu'il est temps de nous expliquer. C'est avec intention que je vous ai emmené jusqu'ici.

Il n'y a pas de témoins qui nous gênent ; nous pouvons donc parler en liberté.

Ecoutez-moi attentivement.

Le Bleis était si troublé qu'il ne put répondre.

—Maître—recommença Hygin—vous passez pour un homme fort habile, très retors et je me plais à reconnaître qu'avec tout autre que moi vous pouviez réussir.

—Je ne comprends pas très bien.... hasarda le notaire.

—Vous allez comprendre.

Quand je suis arrivé dans le pays, vous vous êtes dit que j'étais une proie facile, un mouton à tondre copieusement, et vous avez tout de suite cédé à la tentation de m'enlever le plus de laine que vous pourriez.

Ne niez pas, j'ai les preuves.

En conséquence, vous vous êtes entendu avec les paysans d'alentour auxquels j'ai acheté des terres, et, ensemble, vous avez majoré les prix de vente de cinquante pour cent.

Ce boni respectable était partagé entre vous et les vendeurs.

Vous voyez que je suis bien informé.

Le malheureux esquissa un geste de dénégation.

—Voulez-vous, — fit Hygin, — que je vous montre la confession écrite de vos complices ?

Le Bleis ne protesta plus. Ce coup imprévu l'assommait.

—Donc, poursuivit Hygin, je me suis laissé faire, parce que j'avais mes vues sur vous.

Vous êtes un homme précieux. Vous désirez faire fortune le plus vite possible et Mme Le Bleis v

SPORT

LE CLUB MONTREAL JOUERA POUR LA COUPE STANLEY

Les dates choisies sont les 29 et 31 janvier et 2 février — M. J. Lamarche élu président de l'Association Nationale — Notes sur Cresceus et son record.

LACROSSE

M. J. LAMARCHE NOMME PRESIDENT DE L'ASSOCIATION NATIONALE

Le comité de direction de l'Association A. A. Nationale a eu une assemblée hier soir, dans le but de nommer ses officiers. Les choses ont marché rondement et les élections ont donné le résultat suivant :

Président — M. Jos. Lamarche.
Vice-président — M. Amédée Meunier.
Secrétaire — M. Beaudoin.
Trésorier — M. Thaddée Michaud.

Le comité de la crosse se composera de MM. A. Meunier, A. Lefebvre, R. Dumouchel, A. Laberge et M. Beaudoin.

Ce comité va se mettre incessamment à

M. Jos. Lamarche, président de l'Association Nationale

l'oeuvre afin de recruter et mettre sur pied une équipe capable de faire face aux plus puissantes de la ligue. L'association Nationale entend bien ne pas rester en arrière, et elle fera des efforts inouïs pour remporter le championnat.

Les joueurs commenceront à s'entraîner très à bonne heure, et il y a toute apparence qu'ils joueront une couple de parties d'exhibitions avant l'ouverture de la saison régulière, pour achever de se mettre en condition.

L'association tentera d'arranger une partie avec un club de New-York, et une autre avec l'un des clubs d'Ontario.

Les directeurs vont commencer dès aujourd'hui à recruter de nouveaux membres. Ils vont faire un chaleureux appel à tous ceux qui s'intéressent au jeu de crosse et l'on s'attend à ce que le public réponde généreusement à l'appel.

M. Thaddée Michaud, trésorier de l'Association Nationale

Plusieurs questions de régie interne ont aussi été réglées à cette réunion.

L'association se choisira prochainement un président honoraire, un vice-président honoraire et deux patrons.

NOTES DE SPORT

Tom Jenkins, le fameux lutteur à bras le corps, se propose de visiter l'Angleterre et l'Australie, au printemps, en compagnie de Young Corbett. Jenkins se mesurera à tout venant.

Le club de football canadien s'est rencontré hier avec un club du Pays de Galles, et a été battu par un score de 29 à 3.

Ban Johnson, a annoncé que la conférence de la paix, entre les ligues Nationale et Américaine, aura lieu demain, à Cincinnati.

Une vingtaine de membres du club de raquettes Montréal, ont fait une promenade chez Lumkin, hier soir.

Le steeplechase annuel du club de raquettes Lachine, pour novices, aura lieu vendredi. Le départ se fera à 8 heures, de l'angle des rues St Joseph et St Charles ; le point d'arrivée sera à l'hôtel Knapp, à Blue Bonnets.

Joe Nelson, le cycliste que nous avons déjà vu à Montréal, a annoncé sa détermination de prendre part aux courses en patins qui auront lieu à Montréal, au commencement de février.

Johnny Nilsson a déclaré à M. Louis Rubenstein, que les courses auxquelles il prendra part, à Montréal, seront les dernières. Il abandonnera ensuite le patin et ira s'établir en Californie.

David Fleming, de Philadelphie, contre qui la Cour Suprême a rendu un jugement de $6,000, il y a un mois, à Elisabethtown, dans les Adirondacks, a refusé de payer le jugement, et s'est livré de lui-même au shérif Adkins, et il devra demeurer pendant six mois dans les limites de la prison, à moins qu'il ne se décide à payer. Après le 5 juillet 1903, Fleming ne pourra être arrêté au sujet de cette affaire avant l'expiration de six autres mois, et seulement alors dans l'Etat de New-York.

Fleming, qui était de passage l'été dernier, au Stevens House, était à jouer au golf, lorsqu'il manqua un coup. Dans un accès de rage, il frappa à la figure, le garçon qui portait ses bâtons, lui mutilant tellement un oeil, qu'il en perdit la vue. Le garçon intenta un procès, et la Cour rendit en sa faveur, un jugement au montant de $6,000.

Fleming est le petit fils de Mme David Fleming, l'une des femmes les plus riches de Philadelphie.

Napoléon Lajoie, le grand joueur de baseball, souffre d'une attaque de pneumonie et est dans un état critique. S'il en revient, il ne pourra probablement pas jouer durant la prochaine saison. Lajoie est capitaine du Cleveland et gagne le plus gros salaire de tous les joueurs.

HOCKEY

LES PARTIES POUR LA COUPE STANLEY

ELLES SERONT JOUEES LES 29 ET 31 JANVIER ET LE 2 FEVRIER

LES CLUBS ACCORDENT ENFIN LA PERMISSION A MONTREAL DE DEFENDRE LE TROPHEE

Enfin, la tempête est calmée, les disputes sont éteintes, l'harmonie est rétablie, et le club de hockey Montréal pourra jouer autant de parties qu'il le désire pour la coupe Stanley.

Les représentants des clubs ont enterré la hache de guerre et ont fumé le calumet de paix. Tout est maintenant pour le mieux dans le meilleur des mondes.

Après toutes les discordes de ces jours derniers, l'entente que nous avons vue hier soir était un spectacle presque touchant.

L'assemblée avait lieu au Windsor, et l'on s'attendait à des discussions animées, à des scènes sensationnelles.

Les délégués étaient :
Shamrocks — Harry Trihey.
Victoria — George Cheese.
Montréal — Charley Chitty.
Québec — Frank Stocking.

Ottawa n'était pas représenté, mais avait envoyé un télégramme annonçant qu'il persistait dans sa décision de ne pas permettre à Montréal de jouer plus d'une partie pour la coupe.

Etaient aussi dans la chambre des délibérations, les représentants du "Star", du "Herald", du "Witness" et de "La Presse".

La discussion fut brève et l'affaire fut bâclée en quinze minutes.

M. Chitty, des Montréal, exposa d'abord la position dans laquelle se trouve son club, et lut la lettre du syndic Ross ordonnant de jouer deux parties en plus pour la coupe.

M. George Cheese, des Victoria, prit alors la parole. Il commença par dire qu'en principe, il était opposé à laisser jouer le club Montréal pour la coupe, au milieu de la saison régulière, mais que dans la circonstance, il était prêt à appuyer Montréal. En feuilletant dans la journée les régistres du club Victoria, il avait découvert qu'en 1895, les Victoria, de Winnipeg, avaient lancé un défi aux Victoria, de Montréal, alors champions. Le club local demanda aux syndics que la possession de la coupe fût décidée par une série de deux parties dans trois. Les syndics refusèrent et décidèrent qu'une seule partie serait jouée, mais que dorénavant les clubs lançant un défi pour le trophée, emblème du championnat du monde, devaient jouer deux parties dans trois.

Le club Victoria se croyait donc dans l'obligation, après cette constatation, de soutenir le club Montréal dans ses prétentions.

M. Chitty proposa alors que la ligue permit au club Montréal de défendre la coupe, les 29 et 31 janvier et le 2 février, si nécessaire. Le vote fut unanime.

M. Stocking, du club Québec, déclara qu'il entendait bien cependant que la partie de son club, avec les Montréal, qui serait forcément remise par suite des parties pour la coupe, aurait lieu un samedi. On promit satisfaction à M. Stocking.

Après quoi chacun se félicita mutuellement et l'on se sépara content et satisfait.

CHEVAUX-TROTTEURS

RECORDS DE CRESCEUS

La prochaine visite à Ottawa du champion étalon Cresceus, 2.02¼, nous remémore les détails suivants concernant M. Ketcham, propriétaire et conducteur du célèbre trotteur. Lorsqu'il était très jeune, M. Ketcham avait une santé très délicate et quelques personnes allaient même jusqu'à dire qu'il était atteint de la consomption. La vie au plein air lui semblait donc le remède tout indiqué, et un penchant naturel pour les chevaux l'amena à considérer les promenades en voiture comme l'exercice le plus salutaire.

M. Ketcham commença à s'intéresser à conduire les chevaux, lorsqu'il fit l'acquisition de Robert McGregor, le fameux père de Cresceus. Les gens de Toledo qui désiraient essayer leurs chevaux prirent alors l'habitude de les faire courir à côté de George Ketcham sur le "speedway" d'hiver. Il ne manquait jamais alors de s'ensuivre une course mouvementée.

Avec les années, l'ambition vint à M. Ketcham de posséder un fameux cheval trotteur, et comme Cresceus montra de bonne heure toutes les indications favorables pour devenir un cheval rapide, M. Ketcham, qui l'avait élevé et exercé, se permit de se féliciter de son étalon. Tout d'abord, ses meilleurs amis rient un peu lorsque George déclara bien tranquillement qu'il avait le cheval le plus rapide du monde, mais les sourires ironiques se changèrent en exclamations admiratives lorsque le jeune cheval commença à briser les records des poulains de trois ans. Depuis ce temps, il a pleinement réalisé toutes les prophéties que M. Ketcham avait faites à son sujet, et aujourd'hui, il détient plus de records du monde qu'aucun autre cheval, vivant ou mort.

Cresceus essaiera d'abaisser son record lorsqu'il viendra au Canada.

Voici un bref résumé des exploits de Cresceus sur le turf :

Courses auxquelles il a pris part	37
Courses gagnées	23
Deuxième position	9
Troisième position	4
Quatrième position	1
Epreuves auxquelles il a pris part	124
Epreuves gagnées	64
Première épreuve la plus rapide	2.06¼
Deuxième épreuve la plus rapide	2.05
Troisième épreuve la plus rapide	2.05
Quatrième épreuve la plus rapide	2.07½
Cinquième épreuve la plus rapide	2.08¾
Sixième épreuve la plus rapide	2.12½
Septième épreuve la plus rapide	2.11½
Huitième épreuve la plus rapide	2.11¾
Les deux plus rapides épreuves dans une course	2.03¼
et	2.05
Les trois épreuves les plus rapides dans une course	2.03¼
	2.06
	2.05
Epreuves gagnées en 2.30 ou mieux	62
Epreuves gagnées en 2.20 ou mieux	56
Epreuves gagnées en 2.15 ou mieux	51
Epreuves gagnées en 2.10 ou mieux	31
Epreuves gagnées en 2.05 ou mieux	9
Record à l'âge de 3 ans	2.11¼
Record à l'âge de 4 ans	2.09¾
Record à l'âge de 5 ans	2.07¼
Record à l'âge de 6 ans	2.04
Record à l'âge de 7 ans	2.02¼

ORIGINE DU NOM DE CRESCEUS

Où Ketcham a-t-il pris le nom de Cresceus ? est une question qui a été posée maintes fois. M. George H. Ketcham, propriétaire et conducteur du célèbre étalon est un grand liseur ; il est de fait le possesseur de l'une des plus belles bibliothèques de l'Ohio, son état natal.

Vers l'époque où le fils de Robert McGregor commença à laisser entrevoir de brillantes qualités, M. Ketcham passait ses heures de loisir à lire l'histoire de l'ancienne Rome. Sur la suggestion de Tim Nurnam, entraîneur de Cresceus, que le poulain avait besoin d'un nom, M. Ketcham crut que le nom de Cresceus serait très approprié, car il était celui d'un conducteur de chars, considéré comme invincible, et qui vivait du temps de Néron, empereur sportsman de la vieille Rome. Ce Cresceus fut pour ainsi dire le Geers des conducteurs, aux jours de Néron où le sport hippique fut en si grand honneur. Ses succès à cette époque attirèrent l'attention de Néron, qui en fit son entraîneur et son conducteur en chef. Combien de courses il gagna, combien il gagna d'argent, c'est ce qui reste à savoir. Le nom de Cresceus est en conséquence associé avec les courses d'autrefois, et le sport hippique particulier.

LE CHAMPION CRESCEUS

COMMENT IL A ETABLI SON RECORD DU MONDE

Le mille le plus rapide jamais fait par un cheval trotteur, offrirait naturellement un vif intérêt pour le "horseman" professionnel qui s'enthousiasmerait du résultat comme d'un progrès accompli ; mais pour le simple spectateur, un pareil exploit a quelque chose de sensationnel qui doit être très fascinant.

Pas un seul homme parmi la grande foule de spectateurs qui virent le 2 août 1901, George H. Ketcham, conduire Cresceus et lui faire établir son record de 2.02¼, à Columbus, Ohio, oubliera jamais cette mémorable journée. Un vent violent avait soufflé tout le jour, et la tentative d'établir un nouveau record fut retardée jusqu'à la fin de l'après-midi, dans l'espoir que le vent tomberait, et ce ne fut pas avant cinq heures, que le célèbre cheval conduit par son propriétaire, fit son apparition sur la piste, aux acclamations de la multitude. Le cheval coureur, "Mike the Tramp," qui avait précédemment entraîné le roi des ambleurs, Star Pointer, 1.59¼, attelé à un sulky ordinaire et dirigé par Tim Murnam, entraîneur de Cresceus, devait l'aider dans sa tâche. Cresceus partit immédiatement et fit le tour de la piste à une superbe allure, le coureur, venant derrière lui à toute vitesse. Ketcham arrêta son cheval devant l'estrade, puis, le fit repartir de nouveau. La seconde tentative ne donna pas satisfaction au conducteur, mais au troisième essai, le célèbre étalon, superbement lancé, franchit la ligne de départ avec la rapidité de l'éclair. Ketcham fit un signe de tête, et le starter cria le commandement : "Go."

La grande lutte commença alors. Le cheval coureur, couvert d'écume, pressé par de cinglants coups de fouet, s'élança en avant dans un suprême effort. Le premier quart de mille fut franchi en 29¾ secondes. Il n'y avait pas un défaut dans les mouvements de Cresceus, et il allait avec une aisance et une grâce qui faisait plaisir à l'oeil. C'était vraiment un admirable échantillon du cheval trotteur, et ce fut avec une sensation d'excitation comprimée que l'immense foule suivait chacun de ses mouvements, espérant qu'il établirait un record. Au demi mille, qui fut fait en 59¾ secondes, les 15,000 spectateurs poussèrent une puissante acclamations qui s'éteignit rapidement cependant. La foule retenant sa respiration attendit en silence la marque pour trois quarts de mille. Au demi mille, Cresceus fut rejoint par un deuxième coureur, et les deux entraîneurs marchant de chaque côté du fameux étalon, lui firent prendre une vitesse extraordinaire. Lorsque le chronomètreur annonça que le temps pour ¾ de mille était de 1.30¾, la tension nerveuse tomba et l'excitation de la masse se manifesta par les plus folles démonstrations. "Il va à une allure de 2 minutes." "Il va briser le revord !" "Il va faire le mille en deux minutes !" et autres exclamations du même genre, sortaient des milliers de bouches, lorsque le grand et vaillant fils de Robert McGregor contourna le dernier détour. A la limite de trois quarts de mille, Cresceus fit face à un vent soufflant à une vitesse de 30 milles à l'heure, mais la noble bête ne faiblit pas un seul instant. Avec un coureur à chacun de ses côtés, les yeux brillant d'énergie, les narines dilatées, la bouche grande ouverte, avec des nerfs d'acier et des muscles de fer, il arriva dans la ligne droite, dévorant la distance avec une vitesse surprenante pour les spectateurs.

Sans être pressé par le fouet ou la voix, et avec une allure pleine de grandeur, Cresceus, roi de tous les chevaux, franchit la ligne d'arrivée d'un élan, remportant un triomphe à chaque pas et établissant un nouveau record du monde pour trotteurs, 2.02¼.

Il y eut une acclamation puis un tonnerre d'applaudissements, puis une formidable clameur qui ébranla les airs, comme l'étalon finissait son mille, le plus grand exploit dans l'histoire du turf.

REVUE IMMOBILIERE

Montréal, 8 janvier 1903.

Les derniers jours de l'année 1902 ont été activement employés, dans certains quartiers, à mettre la dernière main à certaines transactions importantes. La création d'une nouvelle paroisse catholique de langue anglaise, dans le quartier St Denis a nécessité l'achat de terrains nécessaires à la construction de l'église et du presbytère, rue St Denis. Le Pacifique Canadien — à moins que ce ne soit la Montreal Power Co. — fait acheter par M. H. S. Holt, des propriétés rues Notre-Dame et des Commissaires, touchant, à l'Est, à la gare Viger. La banque d'Epargne vient encore d'acheter un immeuble rue Ste Catherine-Est, près de celui où est installée sa succursale, etc., etc.

Le total des prix de vente en 1902, est le plus élevé depuis 1898, il atteint tout près de $11,000,000.

Les terrains à bâtir ont rapporté les prix suivants :

Rue.	Quartier.	Prix le pied.
Chaussé	Ste Marie	25c
Versailles	St Antoine	60c
Avenue des Pins	St Antoine	75c
Albert	St Antoine	50c
Avenue des Pins	St Antoine	$1.32
St Denis	St Denis	30c
Bourbonnière	Maisonneuve	22½c
Alma	St Louis, Mile-End	10c
St Laurent	St Louis, Mile-End	70c
Ave. du Parc	St Louis, Mile-End	36¼c
Richelieu	St Henri	42½c
Arlington	Westmount	35c

Voici les totaux des prix de vente par quartiers :

Quartier Ste Marie	$21,000.00
Quartier St Jacques	214,782.00
Quartier St Louis	28,366.67
Quartier Est	10,000.00
Quartier St Antoine	78,222.59
Quartier Ste Anne	500.00
Quartier St Jean-Baptiste	29,119.85
Quartier St Denis	25,469.22
Quartier St Gabriel	6,625.00
Maisonneuve	5,400.00
Delorimier	1,300.00
St Louis, Mile-End	12,057.50
Ste Cunégonde	4,175.00
St Henri	7,521.50
Westmount	976.62
	$443,335.95
Semaine précédente	321,781.50
Ventes antérieures	10,164,140.63
Total pour l'année 1902	$10,929,258.08
Semaine correspondante 1901	$198,194.97
Semaine correspondante 1900	196,875.36
Semaine correspondante 1899	156,121.50
Semaine correspondante 1898	134,248.32
Semaine correspondante 1897	466,088.50
Total de l'année 1901	$9,003,190.05
Total de l'année 1900	10,004,559.67
Total de l'année 1899	10,230,730.39
Total de l'année 1898	11,739,104.91
Total de l'année 1897	11,214,702.07

Nous voyons reparaître le taux de 4½ pour cent pour les prêts de certaine importance, sur garantie de premier ordre. Deux placements ont été faits ces jours-ci à ce taux, l'un de $10,000 et l'autre de $13,000. D'un autre côté, un prêt de $26,000 a été fait à 5 pour cent. Les compagnies de prêt ne sont pas encore en dessous de ce dernier taux.

A 5 pour cent, on a prêté $61,800, en 12 placements, y compris celui de $26,000, dont nous venons de parler, les autres variant entre $200 et $6,000.

A 5½ pour cent, on a prêté $28,250, en huit prêts variant entre $1,500 et $6,000.

Il a été fait 14 prêts à 6 pour cent ; total $19,602, en sommes de $100 à $5,000 ; 2 prêts à 7 pour cent, de $100 et $700 ; enfin, deux prêts de $2,625 chacun, à intérêt capitalisé, remboursables par versements mensuels.

Voici les totaux des prêts par catégories de prêteurs :

Compagnies de prêts	$47,000.00
Assurances	16,900.00
Autres corporations	10,000.00
Successions	19,452.00
Particuliers	49,050.00
	$142,402.00
Semaine précédente	74,245.00
Prêts antérieurs	4,035,042.00
Total de l'année 1902	$4,251,689.00
Semaine correspondante 1901	$93,447.00
Semaine correspondante 1900	54,370.00
Semaine correspondante 1899	88,318.00
Semaine correspondante 1898	165,587.00
Semaine correspondante 1897	117,450.00
Total de l'année 1901	$4,139,548.00
Total de l'année 1900	4,395,363.00
Total de l'année 1899	6,763,950.00
Total de l'année 1898	7,079,397.00
Total de l'année 1897	8,738,110.00

VENTES ENREGISTRES A MONTREAL

Du 22 au 31 décembre 1902.

BUREAU DE MONTREAL - EST

Quartier Sainte-Marie

Rue Chaussé, lot No 1282, terrain de 40 x 100, vacant. Donald Sutherland à Aloysie Mireault, épouse de Jos. E. Robitaille, $1,000. — 56,768.

Rue Lafontaine, Nos 745 à 761 et rue Plessis, No 271, maison en brique et pierre, lots Nos 1028, 1029 et la moitié sud-est du lot No 1030, deux terrains de 22.6 x 95 chacun, et 1 de 23 x 48. Zoël Caron à Raphaël Lévesque, $12,500. — 56,764.

Avenue Delorimier, Nos 100 à 106, maison en brique, lot No 480, terrain de 42 x 138. Mme Joseph Bouchard à Ovila Charpentier, $7,500. — 56,781.

Quartier Saint-Jacques

Rue Cherrier, No 147, maison en pierre et brique, partie des lots Nos 1208-135 et 136. Terrain de 21.5 x 120. Mendeza Langlois à Catherine Lévesque, épouse d'Alfred Charpentier, $5,000. — 56,762.

Rue Cherrier, No 83, maison en pierre et brique, partie des lots Nos 1207-12 et 13, terrain de 21.6 x 100. Laurent Olivier David à Treffié Bastien, $6,200. — 56,770.

Place Jubilé, Nos 1 à 17, 2 à 22 ; rue Beaudry, Nos 501 à 517 et rue Visitation, Nos 294 et 296, maison en brique, lots Nos 1084-1 à 13 et partie non subdivisée de 1084, terrain de 19,680 pieds. Jos. O. Dupuis à révérend Magloire Auclair, $32,000. — 56,-779.

Place Jubilé, Nos 1 à 17, 2 à 22 ; rue Beaudry, Nos 501 à 517, et rue Visitation, Nos 294 et 296, maison en brique, lots Nos 1084-1 à 13 et partie non subdivisée de 1084, terrain de 19,680 pieds. Révérend Magloire Auclair à Joseph Valiquette, $7,082 et hypothèques. — 56,779.

Rue Notre-Dame, Nos 1252 à 1272 ; rue Wolfe, Nos 11 à 37 et rue Montcalm, Nos 14 à 30, maisons en brique, lots Nos 28A et B, 32 et 33, terrain irrégulier, superficie totale 23,406 pieds. Pierre Paul Martin à William Sinnamon, $55,000. — 56,783.

Rue Notre-Dame, Nos 1252 à 1272 ; rue Wolfe, Nos 11 à 37 et rue Montcalm, Nos 14 à 30, maisons en brique, lots Nos 28A et B, 32 et 33, terrain irrégulier, superficie totale 23,406 pieds. Wm Sinnamon à Herbert S. Hall, $55,000. — 56,784.

Rue des Commissaires, maison en brique, lot No 29, terrain de 41 x profondeur irrégulière, superficie 3061 pieds. James Clark à William Sinnamon, $6,000. — 56,806.

Rue Notre-Dame, Nos 1324 à 1332 et rue Saint-Timothée, No 219, maison en bois et brique, coin ouest et autre partie du lot No 19, terrain de 8,000 pieds en superficie. Mme veuve Norbert Dumas à Louis J. Forget, $15,000. — 56,807.

Rue des Commissaires, maison en brique, lot No 29, terrain de 41 x profondeur irrégulière, superficie 3,061 pieds. Wm Sinnamon à Herbert S. Hall, $6,000. — 56,808.

Rue Berri, Nos 346 et 348, maison en brique, lot No 1198-23, terrain de 22 x 97. William Liggett à Chéri Gagné, $5,500. — 5814.

Rue St Hubert, Nos 103 et 105, maison en pierre et brique, lots Nos 519 à 520, terrain de 46.8 en front, 46.3 en arrière, x 86.8. La succession Mme Veuve John M. Lynn, à Eusèbe Laliberté, $10,500. — 56817.

Rue Ste Catherine, Nos 1538 à 1540, maison en pierre et brique, partie S. O. du lot No 538, terrain de 21.11 en front, 21.5 en arrière x 89.3. Jean-Bte Drapeau, à la Banque d'Epargnes de la Cité et du District de Montréal, $13,000. — 56819.

Quartier St Louis

Rue Cadieux, No 259, maison en brique, lots Nos 509-4, 5, 7, 8 et partie de 509-6, terrain irrég., superficie 8197 pieds. Mme John Kirk, à Mendel Mallek, $10,000. — 56763.

Rue Ste Catherine, Nos 1866 à 1872, et St Justin, No 51, maison en brique, etc, les 2-3 indivis de partie S. O. du lot No 313 et autres propriétés, terrain irrég., superficie 4685 pieds. La succession Jos. Langhoff, à Adolphe-Félix Déchaux, $14,666.67. — 56769.

Avenue Laval, No 199 et 197A, maison en brique, lot No 903-279, terrain de 20 x 75. J. N. Gaudias Lachance, à Frédéric Lefils, $1,750. — 56780.

Rue Cadieux, No 30, Ste Agathe, No 5, maison en brique, lot No 41, terrain de 22.8 x 67.3. Jos. Norbert Boucher, à Dominico Cesari, $1,900. — 56823.

Rue Cadieux, Nos 322 à 328, maison en brique, droit ind. dans la ½ S. E. du lot No 581, terrain de 1.3 en front, 43.3 en arrière x 124. Mme Veuve Victor Roy, à Catherine A. Agnès Mary Rafter, $50 à réméré. — 56825.

Quartier Est

Rue St Vincent, No 30, maison en pierre, lot No 108, terrain irrég., superficie 12207 pieds. La succ. Mme Veuve Maurice Nowlan, à Berthe Hurtubise, épouse d'Omer Baillargeon, $10,000. — 56820.

BUREAU DE MONTREAL-OUEST

Quartier St Antoine

Rue Versailles, lots Nos 466-30 et 31, terrains de 24.9 x 92 chacun, vacants. La succ. Mme Veuve John Fraser, à Philomène Rasconi, épouse de Paul Lagarde, $2,-73.60. — 157215.

Avenue des Pins, lot No 175-1, terrain de 82 en front, 84-8 en arrière, x 216 d'un côté et 217 de l'autre ; superficie 18058 pieds. The Royal Trust Co., et autres, à Georges Arthur S. Hamilton, $13,543.50. — 137213.

Rue Crescent, maisons en pierre et brique à 4 étages, lots Nos 1703-52 et 53, terrain de 49 x 103. Adolphe Duperreault à Emma E. Duperreault, épouse de Jos. Héroux, $23,000. — 137216.

Rue Albert, lot No 443-1, terrain de 207 x 144.44 en moyenne, vacant. La succession Etienne Guy à Wighton, Morrison et Cie, $15,0001 — 137217.

Rue Victoria, No 68, maison en brique, lot No 1308-17, terrain de 16 x 95.6. J. et W. Morrison à David Anderson, $2,000 et autres considérations — 137221.

Rue Albert, Nos 572 et 574, maison en bois et brique, lot No 24, terrain de 32 x 80. Frs. Xavier Brisebois à Adélard Ladouceur, $2,100 — 137222.

Avenue des Pins, partie du lot No 1815, terrain de 40 x 110 du côté S. O. et 123 du côté N. E., vacant. The Royal Victoria Hospital à lord baron Strathcona and Mount-Royal, $6,127.49 — 137226.

Rue Mackay, No 123, maison en pierre et brique, lots Nos 1695-9 et 1701-2, 1 terrain de 25 x 100 et 1 de 25 x 10. Mme veuve Murdoch M. Laing à Alexander H. et Mary-Jane Costigan, $9,000 — 137227.

Rue St Antoine, No 329, maison en pierre et brique à 2 étages, lot No 1617, terrain de 35 x 128.6. Mme Carlton F. Stanley à Rév. John E. Donnelly, $2,688 — 137248.

Quartier Ste Anne

Rue St Patrice, No 55, maison en brique, droits dans le lot No 585, terrain de 33.6 x 106. Thomas Stamford à William Stamford, $500 — 137245.

BUREAU DU COMTE D'HOCHELAGA

Quartier St Jean-Baptiste

Avenue Papineau, Nos 674 à 680, maison en bois et brique, lot No 1-387 et la ½ N. O. de 1-388, 389 et 390, 1 terrain de 25 x 100 et 1 de 50 x 78. La succession James Robertson à Napoléon Foucreau, $4,700 — 98626.

Rue Rachel, No 528, maison en bois, la ½ S. O. du lot No 423, terrain de 40.6 x 90. La succession sir Jos. A. Chapleau à H. Lemay dit Délorme et Nap. Valiquette, $2,-200 — 98673.

Rue Rivard, Nos 236 et 238, maison en brique, partie des lots Nos 15-441 et 442, terrain de 20 x 72. Joseph Coursol à Joseph Courval, $1,450 — 98697.

Rue Dufferin, lot No 7-92, terrain de 25 x 80, vacant. Arthur Reinhardt à Léandre Bélanger, $100 — 98709.

Avenue Duluth, Nos 285 et 287, maison en brique, partie des lots Nos 15-957, 958 et 959, terrain de 20 x 40 et 27 x 20. Mme Alphonse Drolet à Adéline Lapierre, épouse de Philéas Deblois, $1,900 — 98703.

Rue Berri, Nos 891 et 893, maison en brique, lots Nos 15-77 et 15-104-77, terrain de 20 x 80. Cyrille Landry à Isaure Arnoldi, veuve de Robert G. Kent, $2,000. — 98707.

Rue Rachel, Nos 441 et 443, maison en brique, partie des lots Nos 15-1224 à 1228, Henry J. Jelly, à Joseph Tennenhouse, $3,-000. — 98715.

Avenue Mont-Royal, Nos 484 à 490, maison en brique, lot 16-3 et partie de 4, terrain de 48.6 x 100. Mme Veuve Alfred DeSève, à Siméon Boyer, $6,269.85 — 98729.

Avenue Mont-Royal, Nos 484 à 490, maison en brique, lot No 16.3 et partie de 4, terrain de 48.6 x 100. Siméon Boyer à Adèle Dease, épouse de Jos. Alexis Robert, $7,500. — 98732.

Quartier St Denis

Rue St Denis, No 1289, maison en brique, lot No 162-211, terrain de 22 x 95. Joseph Arthur Godin, à Olybruis Constantineau, $500 à réméré. — 98694.

Rue Guilford, Nos 164 et 166, maison en brique, lot No 325-252, terrain de 20 x 83. Didace Dinelle à James Omar Oakley, $2,-000. — 98708.

Rue St Edouard, maisons en brique, lots Nos 197-135 et 136, terrain de 24 x 73 chacun. Edouard Roy à Pierre Millette, $5,800. — 98741.

Rue Resther, Nos 29 et 31, maison en bois, pierre et brique, lot No 325-18, terrain de 24 x 72. François Beaudoin à Henri Lachance, $2,200. — 98742.

Rue Chambord, Nos 301 à 305, maison en pierre et brique, lot No 350-45, terrain de 24 x 76. Chas. Alfred Sharpe à Louis A. Henry, $4,000. — 98758.

Rues Drolet et St Ignace, lots Nos 196-49 à 52 — 25 x 102 chacun — et 196-107 et 108 — 25 x 96.6 chacun, terrains vacants. Le Rev. John P. Kiernan à la fabrique St Michel Archange, $8,726.22. — 98766.

Rue Drolet, lot No 196-53, terrain de 25 x 52, vacant. Wm. Edmond Blumbart, à la fabrique de St Michel Archange, $1,378. — 98768.

Rue St Denis, lot No 200-16, terrain de 50 x 75, vacant. Toussaint Doslauriers, à la fabrique de St Michel Archange, $1,125 — 98767.

Rue St Denis, Nos 1600 à 1610, maison en brique, partie S. O. du lot No 200-15, terrain de 38.6 en front, 33 en arrière x 51. Léonidas Villeneuve et Cie à la fabrique de St Michel-Archange, $6,000 — 98769.

Quartier St Gabriel

Rue Wellington, Nos 685 et 687, maison en brique, lot No 3239-81, terrain de 25 x 92. La succ. Mme veuve Geo. L. Heron à David Barton, $3,075 — 98634.

Rue St Patrice, No 574, maison en brique, la ½ N. O. des lots Nos 2543 et 2544, terrain de 90 x 80. Mme veuve James Leggatt à Duncan Alex. McCaskill, $3,550 — 98680.

MAISONNEUVE

Rue Bourbonnière, maison en brique, lots Nos 18-162 et 163, terrain de 46 x 98. Adolphe Duperrault à Maxime Rélorme et Emery Carbonneau, $4,000, promesse de vente — 98720.

Rue Bourbonnière, lots Nos 18-159 et 160, terrains de 23 x 98 chacun, vacants. Adolphe Duperrault à J. M. A. Lacasse Rousseau, $1,000 — 98721.

Avenue Letourneux, maison en brique, lots Nos 8-237 et 238, terrain de 50 x 100. Joseph Renaud à Joseph Brochu, fils, $3,-000 — 98727.

Rue Bourbonnière, lots Nos 18-490 et 491, terrains de 22.6 x 78 chacun, vacants. Isaie Préfontaine à Hermas Sincennes, $500 — 98740.

DELORIMIER

Avenue Mont-Royal, maison en brique, lot No 12-356 et partie de 355, terrain de 30 x 115. Jos. Alex. Pruneau à Adélard Chaussé, 1,300 — 98734.

ST LOUIS, MILE-END

Rue Alma, lot No 10-1531, terrain de 32 x 70, vacant. L'hon. Louis Beaubien à Edmond Clavelle, $225 — 98675.

Rue St Urbain, maison en brique, la ½ nord du lot No 11-425, terrain de 25 x 100. The Mo. Investment and Freehold Co., et autres, à Alfred Gauthier, $1,050 — 98677.

Rue Clark, la ½ nord du lot No 11-1154, terrain de 25 x 84, vacant. The Mo. Invest. and Freehold Co. à Mathilda Pearson, $210 — 92678.

Rue Boulevard, coin avenue du Parc, lot No 12-2-59, terrain de 22 en front, 21.6 en arrière x 80, vacant. Jean-Baptiste Major à Jos. S. Trempe, $300 — 98687.

Rue St Dominique, maison en brique, lot No 137-22, terrain de 42.6 x 87.6. Louis Bisson à Charles Chaussé, $350 à réméré — 98695.

Rue St Laurent, maison en brique, lot No 11-1113-17, terrain de 24 x 84. Mme Joseph Charlebois à Joseph Deschamps, $1,-500 — 98696.

Avenue Pacifique, maison en bois et brique, lot No 11-1059-2, terrain de 20.3 x 93. J. O. Dupuis à Jean-Baptiste Patenaude, $1,000. Promesse de vente. — 98,702.

Rue Saint-Laurent, parties des lots Nos 47-9 et 10, terrain de 50 x 23.11 au sud-est et 20.9 au nord-ouest, vacant. Léonidas Villeneuve et Cie à la ville Saint-Louis, $781.-50. — 98,714.

Avenue du Parc, lots Nos 12-9-12 et 12-10-46, terrain de 50 x 100, vacant. Adolphe Duperrault à J. M. A. Lacasse Rousseau. $1,-825. — 98,722.

Rue Saint-Urbain, lots Nos 12-26-4B et 4C, terrains de 25 x 80 chacun, vacants. The Montreal Investment and Freehold Co, à Robert C. et Wm Clarke, $200. — 98,739.

Rues Clark et Saint-George, maisons en brique, etc., la moitié sud du lot No 11-421 et partie de 420, lot No 11-820, 1 terrain de 37.6 x 88 et 1 de 47 x 88. Treffié Bastien et Jos. H. Olivier à Joseph F. Saint-Amour. $2,700 et autres considérations. — 98,771.

Rue Clarke, maison en brique, la moitié sud de 11-421 et partie de 420, terrain de 37.6 x 88. Louis Saint-Amour à Alfred F. Vincent, $2,700 et autres considérations. — 98,-772.

Rue Saint-George, lot No 11-820, terrain de 47 x 88, vacant. Louis Saint-Amour à Joseph Henri Olivier, $1. — 98,773.

SAINTE-CUNEGONDE

Rue Saint-Jacques, Nos 1562 et 1564, maison en brique, lot No 802, terrain de 36 x 85 d'un côté et 85.10 de l'autre. La faillite Joseph Picard à Joseph Beaudoin, $4,175. — 98,717.

SAINT-HENRI

Rue Saint-Jacques, No 2256, maison en bois et brique, lot No 1647 et partie de 1648, 1 terrain de 44 x 57 au nord-est et 35 au sud-ouest et 1 de 15 x 11. Alfred DeSève à Emélie Côté, veuve de Alexandre DeSève, Charles A. F. et Joe Wilfrid DeSève, $1,004. Rétrocession. — 98,641.

Rue Saint-Augustin, Nos 113 à 121 et rue Turgeon, No 110, maisons en bois et brique, lot No 1971 et partie de 1970 et lot No 1975. 1 terrain de 60 x 90 et 1 de 40 x 90. La faillite Clément Lafleur et Décarie à Auguste Lachapelle. $3,000. — 98,670.

Rue Beaudoin, Nos 102 à 108, maison en bois et brique, lots Nos 1722-50 et 51, terrain de 48 x 92. La faillite Emilien Cadieux à Albert Cadieux, $1,710. — 98,723.

Rue Richelieu, lot No 955, terrain de 30 x 90, vacant. La succession Edw. Mackay à Louis Abinovitch, $1,147.50 — 98,724.

WESTMOUNT

Rue Arlington, la moitié nord-ouest du lot No 230-21, terrain de 25 x profondeur irrégulière, superficie 2792½ pieds, vac

LA PRESSE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR

T. BERTHIAUME,
Propriétaire.

Coin de la rue St Jacques et de la Cote St Lambert, Montréal.

ABONNEMENT:

EDITION QUOTIDIENNE { $3.00 par année. / $2.00 pour 3 mois. / $1.00 pour 1 mois.

EDITION HEBDOMADAIRE { $1.00 par année. / 50c pour 3 mois.

Payable d'avance.

LA PRESSE
Boîte P. P. 2376, *Montréal, Canada.*
Tél. Bell: Rédaction, - - Main 2088
" Administration, " 1096
" Agents d'annonces, 193
" Malle et Dépots, " 4235

BUREAU A PARIS:
31 RUE TRONCHET,
EDMOND MONTET,
Représentant.

BUREAU A LONDRES, (Angleterre)
28 HAYMARKET,
CHS. DEWYNTER, LTD,
11 Charing Cross Road, Trafalgar Square, Agent.

BUREAU A TORONTO,
72 KING OUEST,
T. M. HUMBLE, Représentant.

CIRCULATION DE LA PRESSE

Edition Quotidienne

POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 3 JANVIER 1903

LUNDI	69,070
MARDI	69,146
MERCREDI	69,174
JEUDI	FETE
VENDREDI	69,301
SAMEDI	80,260
TOTAL	356,951

Moyenne par jour de l'Edition Quotidienne

71,390

MONTREAL, 8 JANVIER 1903.

A CORSAIRE' CORSAIRE ET DEMI

Les Américains, dans leur fiévreuse poursuite du "Mighty dollar", sont devenus renommés par tout l'univers, comme les pires destructeurs des richesses naturelles. Après avoir épuisé leurs forêts, ils ne demanderaient pas mieux que de détruire les nôtres, si nous les laissions faire. Il faut voir le brigandage exercé parmi les pins résineux du Sud, non pas pour la valeur du bois, mais, tout simplement, pour l'extraction de la gomme. On y fait mourir les arbres par millions tout simplement pour en extraire ce produit par de larges écorçages.

Il fut un temps où leurs navires venaient se charger d'oeufs d'oiseaux dans nos îles Mingan pour quelques-unes de leurs industries.

Ils ont fait disparaître le pigeon voyageur et, ce qui est pis, notre magnifique et précieux buffle du Nord-Ouest.

Les voilà en train de ruiner les belles pêcheries de saumon dans la Colombie Anglaise. Quand on connaît les moeurs migratoires des saumons, on comprend combien il devient facile, par un barrage et des trappes, de les arrêter par millions au passage. Le gouvernement canadien avait prévu ce danger et l'avait évité en défendant tout piège ou ret à enclos de ce genre. Mais, les Américains, qui ont leur côté du Détroit de Fuca, n'ont pas jugé à propos d'en faire autant, et leurs industriels entreprenants arrêtent des milliards de poissons par saison. Ils en ont pris pour $8,000,000 cette année, sans compter les gaspillages, car le saumon s'y vend à foison de 1 à 5 sous pièce.

Il est certain qu'en face de cette destruction assurée, le gouvernement canadien ne peut pas priver les siens des derniers bénéfices qu'il reste à faire.

On ne saurait que blâmer une politique qui permettrait à nos compétiteurs de détruire les pêcheries sans aucun avantage pour les Canadiens.

Si le gouvernement du Dominion autorise l'usage des trappes, les habitants de la Colombie Anglaise pourront, dit-on, saisir le saumon avant qu'il passe du détroit de San Juan de Fuca aux eaux américaines.

La perspective d'un règlement départemental d'Ottawa, permettant la pêche à la trappe, et la probabilité d'une immense diminution dans la pêche du saumon qui fréquente les eaux américaines, ont causé beaucoup d'alarme à Puget Sound.

Des dépêches récentes adressées de New Whatcom, Washington, au "New York Tribune" affirment que l'honorable Raymond Préfontaine se propose de porter "un coup mortel" à l'industrie américaine du saumon à Puget Sound. L'une de ces dépêches, celle du 3 décembre dit:

New-Whatsom, Wash., 2 déc. — Comme résultat des démarches tentées par certains Canadiens intéressés dans l'industrie de la mise en conserve du saumon, il est plus que possible qu'une des premières mesures officielles que prendra Raymond Préfontaine, le nouveau ministre canadien de la Marine et des Pêcheries, en sera une portant un coup fatal à l'industrie américaine de Puget Sound.

Jusqu'à présent, les lois canadiennes ont strictement défendu l'usage de rets à enclos dans les eaux canadiennes, mais, depuis quelque temps, on se sert beaucoup de ces engins dans les limites américaines. Les pêcheurs américains disposent leurs engins de telle façon qu'ils interceptent le poisson après son passage de l'océan à travers les détroits de Juan da Fuca, sur son parcours à la rivière Fraser et autres fleuves qui se jettent dans cette vaste mer intérieure. L'emploi de ces engins menace de détruire la pêche au saumon dans la Colombie Britannique et comme le gouvernement est impuissant à intervenir contre les pêcheurs américains, il est entendu que les autorités, à Ottawa, sont à considérer sérieusement l'opportunité de permettre aux Canadiens de jouir des privilèges que leurs rivaux américains possèdent.

Un des représentants de l'une des plus considérables saumoneries de la côte de la Colombie Britannique vient d'avoir une entrevue avec le ministre Préfontaine, au cours de laquelle le délégué, un M. Todd, lui a démontré que ce ne serait que juste de permettre aux Canadiens de se servir de rets. L'on a aussi fait remarquer que si les rets étaient avantageusement placés au large de la côte Sud de l'île de Vancouver, aucun saumon ne pourrait parvenir aux pêcheries des eaux américaines.

L'anxiété avec laquelle les gens de Puget Sound attendent des nouvelles définitives d'Ottawa justifie de la justesse de cette observation. Les intérêts en jeu sont énormes.

Fairhaven, qui est pratiquement une partie de New Whatcom, se vante de posséder le plus grand établissement de conserves de l'univers entier. La "Pacific American Fisheries Company", ayant un capital de $5,000,000, y est située. L'établissement en question occupe quinze acres de terre. Il utilise douze navires, il a quarante trappes et il emploie deux mille hommes. Parmi les maisons de conserves voisines on remarque la "Fairhaven Canning Company", la "Rice Fisheries Company", et la "Puget-Sound and Astoria Packing Company". Ces compagnies et d'autres voisines donnent de l'emploi à environ 10,000 hommes et rapportent un revenu annuel excédant $8,000,000. Ces profits énormes ont été réalisés grâce à l'usage des trappes à saumon, qui ont suscité l'ire des Canadiens et qui ont indubitablement détourné des centaines de millions de poissons des eaux canadiennes".

Voilà pourquoi l'honorable M. Raymond Préfontaine a choisi M. Ryley, M.P., pour Victoria, C.A., afin de remplacer feu G. R. Maxwell dans la commission chargée de faire une enquête sur les pêcheries du saumon de la Colombie Anglaise et sur l'usage des trappes.

Les autres membres de la commission sont MM. Ralph Smith, M.P., Aulay Morrison, M.P., et le professeur Prince, Commissaire des Pêcheries.

On croit que la commission sera prête à faire rapport dès la prochaine ouverture des chambres.

Le gouvernement adoptera probablement un règlement spécial pour permettre l'usage des trappes aux pêcheurs de la Comlombie Anglaise, à moins que les autorités américaines ne viennent au-devant des dispositions déjà adoptées par le Canada.

CRIBLE DE DETTES

Nous parlions, hier, des responsabilités que la doctrine Monroe va bientôt faire tomber sur les Etats-Unis. On n'a pas d'idée des sommes engagées par les Européens dans le Vénézuéla seulement et nul ne saurait dire quelles sont les complications qui peuvent surgir de cet imbroglio. Ainsi, une compagnie allemande a dix millions de dollars investis dans un chemin de fer sur la garantie du gouvernement; mais le Vénézuéla a cessé depuis longtemps de payer les intérêts dus.

Les Anglais sont dans le même cas, tandis que les Français n'ont pas moins de $25,000,000 également placés dans ce pays.

LES DONATIONS DE 1902 AUX ETATS-UNIS

Bien que les donations faites aux institutions éducationnelles, charitables et religieuses des Etats-Unis durant 1902 soient moins considérables que celles de 1901, elles excèdent encore de beaucoup celles de toute année antérieure à 1901.

En 1900, la somme totale de ces munificences s'éleva à $62,461,304, ce qui fut considéré comme un beau résultat; mais en 1920, le montant atteignit le chiffre énorme de $123,888,752.

Les donations de 1902 s'élèvent à $77,147,167, chiffre qui est beaucoup au-dessus de la moyenne, surtout, si l'on met de côté l'année 1901.

Il est douteux que l'année 1903 soit aussi féconde en largesses de ce genre.

Les maisons d'éducation ont reçu des dons abondants au cours de l'année dernière. Cent quarante-quatre d'entre elles ont touché $27,900,803, en lots de $1,000 à $1,000,000, produits de donations individuelles.

Les églises et les communautés religieuses ont reçu $4,869,700. Cette somme ne comprend pas les offrandes régulières du dimanche, ni le don de vingt-un millions fait récemment à l'église méthodiste épiscopalienne.

Les institutions de charité ont touché la somme considérable de $36,519,864, tandis que les musées et les galeries d'art n'ont reçu que $2,886,000.

Les donations de bibliothèques, de $15,388,732 en 1901, ont été de $4,970,800 en 1902, et de ce dernier montant, M. Carnegie n'a donné que $2,508,500, tandis qu'en 1901, il avait donné $12,888,500 en bibliothèques publiques.

A ce point de vue, il est intéressant de rappeler qu'en 1899, M. Andrew Carnegie donna $3,503,300 pour la fondation de trente-quatre bibliothèques; en 1900, $640,000 pour dix-neuf; en 1901, $12,888,500 pour cent neuf; et en 1902, $2,508,500 pour 96.

Le fameux millionnaire américain a donc fait ériger 238 bibliothèques aux Etats-Unis, au coût total de $19,630,050.

Il vient d'offrir $1,500,000 à la ville de Philadelphie pour le même objet.

Bref, la philanthropie a fait de bonnes oeuvres, en 1902, dans la République voisine.

Des milliers de bienfaiteurs ont contribué de leur argent à aider d'excellentes institutions et à en fonder d'autres, aussi bonnes.

C'est que le riche semble enfin comprendre le bien immense qu'il peut semer autour de lui en confiant à des établissements utiles et durables le trop plein de ses trésors.

Quand verrons-nous le même mouvement dans la Province de Québec, où toutes nos grandes institutions sont basées sur le dévouement du clergé, sur un travail ardu et sur les sacrifices de mille sortes que s'imposent les laïques comme les religieux?

ECHOS

Saluts d'hiver, saluts d'été

Maintenant que la moitié des montréalais porte la moitié de l'hiver le chapeau de feutre au lieu du casque, il devient intéressant de noter les précédents que les relations sociales établissent dans les différents pays. Voici une coutume qu'il serait prudent d'établir ici: elle nous vient d'Allemagne.

Il fait très froid en Prusse; et, en Prusse, il fait encore plus froid à Marienbourg. Aussi les Marienbourgeoises, dames bonnes et sensibles, ont-elles la crainte de voir les Marienbourgeois s'enrhumer en les saluant dans la rue.

Elles ont donc fait insérer dans les journaux un avis énonçant que, pendant la durée des froids, les messieurs seraient dispensés d'ôter leur chapeau pour saluer les dames.

Mais, comme en Prusse le militarisme ne perd jamais ses droits, les Marienbourgeoises exigent le salut militaire.

Chevaux kakis

Sacrifiant l'élégance à l'utilité, la plupart des armées modernes se sont étudiées à se rendre presque invisibles, à de courtes distances, en revêtant des uniformes dont la couleur se confond avec celle de la terre ou des arbres.

Reste un point sur lequel il ne paraît pas facile d'étendre le système de "l'invisibilité", c'est la cavalerie, car on peut bien habiller les hommes comme bon semble, mais comment changer la robe des chevaux? On ne peut pourtant pas les peindre comme des canons.

Des experts militaires se sont demandés si la science ne pourrait pas arriver à produire un cheval de la couleur de "khaki," et des expériences sont déjà commencées à ce sujet.

Nous serons heureux de faire connaître, en son temps, à nos lecteurs, quel sera le résultat obtenu.

Les chevaux khakis obtiendront, certainement, un prix supérieur.

A quoi servent les fourmis

On savait que l'acide formique était un puissant stimulant pour la végétation; mais voici que les médecins trouvent pour l'humanité même, quelques bons côtés à ce petit animal si désagréable dans le sucre et si gênant dans le cou. Ils prétendent que la fourmi est bonne à guérir les maladies microbiennes en général, et la tuberculose en particulier."

La théorie nouvelle serait que: la présence de l'oxygène dans la circulation est assurée par les formiates, qui concourent à la composition du sang; ces formiates sont détruits par les microbes; l'oxygène disparaît, et, avec l'oxygène, la vie; pour ramener l'oxygène et la vie intense, il faut reproduire les formiates.

L'acide formique sera désormais la panacée contre la tuberculose, le cancer, la fièvre typhoïde, le croup et la grippe infectieuse. Ni plus ni moins.

Moeurs électorales contrôlées par le poids

Pendant que l'on est à refaire la charte municipale, pourquoi ne pas ajouter au chapitre des précautions à prendre pour assurer l'intégrité des échevins la disposition suivante?

Un journal de Londres annonçait, l'autre jour, que le comte de Buckingham, à High-Wycombe, le maire et les conseillers municipaux venaient d'être élus... et pesés. Ce dernier mot paraît si étrange qu'on le prit d'abord pour une faute du traducteur.

C'était pourtant bien "pesé" qu'il fallait lire. D'après une coutume antique, on "pèse" à High-Wycombe les conseillers municipaux élus, et chose bizarre, qui donnera peut-être matière à philosophie aux curieux et aux chercheurs, cette même coutume existe à Stambruges, petite ville du Hainaut belge, située à 15 kilomètres d'Ath.

Dans cette commune, c'est en effet l'usage depuis des siècles de peser, à chaque nouvelle élection, le bourgmestre, les échevins et les édiles. Naturellement, on procède à cette cérémonie intime à leur entrée et à leur sortie en fonctions.

Evidemment, les ancêtres, dans leur sagesse, voulaient signifier par là qu'on ne devait pas s'engraisser dans le maniement des affaires publiques.

Quelques bons livres qui ont fait beaucoup de mal

Le comte de Jersey conta un jour qu'il faillit perdre la vie pour avoir entendu lire le fameux "Pickwick Papers" de Dickens. Pendant la convalescence d'une grave maladie, son précepteur lui ayant lu des passages du chef-d'oeuvre anglais, l'enfant fut pris d'un si violent accès de rire qu'il tomba dans une rechute dont les médecins désespérèrent un moment de le sauver.

On dit que l'impératrice d'Allemagne ne permet pas à la gouvernante de ses enfants de leur lire des récits d'aventures dans les trois heures qui précèdent leur coucher, la lecture de "Robinson Crusoé" ayant troublé vivement le sommeil des jeunes princes. Le soir venu, on ne leur lit plus que des histoires de chasse ou des contes à tendances religieuses.

Qui croirait que "Paul et Virginie" a failli causer un grand malheur à Lamartine enfant! Le futur grand poète prit un tel intérêt à la lecture de cette exquise pastorale que, ses parents lui ayant refusé de la lumière à l'heure où ils voulaient qu'il dormît, il s'éclairait avec des morceaux de papier roulé qu'il allumait les uns aux autres. Ce que faisant, il mit le feu à la maison.

Gunzberg, s'étant trouvé dans un cas pareil, gagna une grave ophtalmie à lire au clair de lune "Télémaque", de Fénelon.

On assure que Mac-Nab, le fantaisiste chansonnier du Chat-Noir, gagne la phthisie dont il mourut en lisant un exemplaire de l'"Imitation", qui lui avait été donné par une soeur de charité tuberculeuse.

Enfin, Abdul-Hamid, le sultan actuel, se faisant traduire, pendant qu'il déjeunait (il y a quelque vingt ans) les "Trois Mousquetaires", de Dumas, avala de travers une grosse arête de poisson en riant d'un trait de Porhos, et faillit en mourir.

Unique décoration américaine

Il n'existe aux Etats-Unis ni titres ni décorations. Mais il n'en fut pas toujours ainsi. Les habitants de la ville de Cincinnati avaient autrefois créé un ordre américain. Presque tous d'origine française, ils se considéraient comme de véritables Cincinnatus, des soldats-laboureurs.

Rochambeau reçut cette décoration, ainsi d'ailleurs que son fils, et plusieurs officiers français, MM. de Lauzun, de Viosménil, de Custine, de Rostaing, de Chastelus, le comte de Damas, le prince de Broglie, etc.

Son aspect était des plus gracieux: un aigle émaillé, ayant au centre un médaillon où l'on voit Cincinnatus menant la charrue. En exergue, sur un cercle bleu, on lit ces mots:

"Omnia vincit sero Respublica".

Le ruban est bleu, bordé de blanc.

Cette décoration est presque une relique actuellement, car l'ordre fut supprimé comme antidémocratique; mais avant de disparaître, il avait donné lieu à d'amusants quiproquos, témoin ce mot d'un Français, peu ferré sur l'histoire romaine assurément, qui, le recevant, s'écria:

—Je connaissais les ordres de Saint-André, Saint-Louis, Saint-Lazare, Saint-Michel, etc., mais où diable nos amis d'Amérique ont-ils déterré l'ordre de "Saint-Cinnatus?"

Energie contenue dans le combustible du monde entier

Les meilleures statistique accusent que, pendant les dernières années, la moyenne annuelle de houille brûlée dans le monde entier se chiffre par 700 millions de tonnes de 2,000 livres.

Etant admis qu'une livre de houille produit l'énergie nécessaire pour le développement d'un cheval-vapeur pendant une heure, et qu'un cheval-vapeur représente le travail de sept hommes, il est facile d'en déduire que la quantité totale de houille consommée annuellement correspond au travail de 8 milliards et demi d'hommes pendant une heure.

Sur le pied de dix heures par jour et de trois cents jours par an, ce serait le travail de deux milliards et demi d'hommes pendant l'année, c'est-à-dire presque deux fois et demie la population entière du globe. Il s'ensuit que, pour remplacer l'énergie produite par la combustion du charbon, il faudrait que chaque habitant de la terre, hommes, femmes et enfants, fût doublé, comme producteur de force, de deux travailleurs et demi, soit cinq pour deux personnes.

La population entière du globe ne suffirait donc pas à remplacer la houille. Celle-ci a donc tous les avantages, outre qu'elle n'est pas indisciplinée, qu'elle ne chôme point et qu'elle s'acclimate partout.

ENTREE LIBRE

aux salons du grand magasin de fourrures E. A. Ste Marie; pas d'indiscrets pour vous questionner. Des employés attentifs, consciencieux, polis et d'expérience seront à votre disposition, si vous l'exigez. Autrement, vous êtes libre de visiter à votre bon gré, et de constater l'immense choix dans tout son chic. r

AUX VOYAGEURS

Qu'ils se gardent bien de se mettre en route sans se munir d'une provision de BAUME RHUMAL. 2 r

CACHETS DU Dr FRED. DEMERS
Contre le mal de tête

sont merveilleux contre tout mal de tête, grippe ou fièvre. Exigez le nom sur chaque cachet. 72-m.M.j.v—n

"Carte-Blanche Gin"
Le gin préféré dans les clubs. n-r

"Frisco"

La demande pour les cigares "Frisco" augmente de jour en jour. C'est la preuve évidente d'une qualité constante et supérieure.—Demandez cet excellent cigare de l'Union à dix centins, véritable régal pour les fumeurs.

Cie de Cigares JOS. TASSÉ, Limitée.
29 Rue St Pierre, Montréal

Rhumes Comment sera votre rhume ce soir? Pire, probablement. C'est d'abord un rhume, puis une toux, ensuite la bronchite. Les rhumes cherchent toujours à descendre. Arrêtez cette tendance à descendre, promptement, avec le Pectoral Cerise d'Ayer.
25c, 50c, $1.00.
J. C. Ayer Co., Lowell, Mass.

FRASER, VIGER & CO.

Italian Warehouse,
ETABLIE EN 1856
207, 209 et 211 rue St Jacques

" MELANGES BARRIE " DE TABAC DE CARRERAS

Les Célèbres Mélanges de Tabac Anglais

	Prix la livre
The CRAVEN (Doux). Inventé par le 3ième comte de Craven. En boîtes de ¼ de livre, 75c et en boîtes de ½ livre, $1.50.	$3.00
HANKEY (Moyen). Inventé par le Major Gén. Hankey, En boîtes de ¼ de livre, 85c, et en boîtes de ½ livre, $1.70.	3.40
The GUARDS (Fort). Inventé par J. J. Carreras, En boîtes de ¼ de livre, 80c.	3.20
Sil PHILLIPS (Extra Spécial). Inventé par le Col. Sil Phillips, En boîtes de ¼ de livre, 90c.	3.60

Livré franco par la poste ou par l'express à n'importe quel bureau de poste du Canada

Fruits de Table de Californie

Les Fruits "J. H. Flickinger" en Jarres en verre d'une pinte.

	La Jarre	La doz. de jarres
Cerises "White Royal Anne"	80c	$9.00
Abricots "Moor Park"	75c	8.50
Abricots en tranches, pour crème	80c	9.00
Abricots pelés pour crème	80c	9.00
Pêches Lemon Cling	75c	8.50
Pêches Lemon Cling en tranches, pour crème	80c	9.00
Poires Bartlett	80c	9.00
Prunes Greengage	75c	9.00
Prunes dites Egg Plums	75c	9.00

Les Fruits "J. H. Flickinger" en boîtes de 3 livres.

	La boîte.	La doz. de boîte.
Abricots, "Moor Park"	40c	$4.50
Abricots, "Hemskirk"	40c	$4.50
Abricots, pelés pour crème	40c	....
Cerises, "White Royal Anne"	45c	$5.00
Prunes, "Greengage"	40c	$4.50
Prunes, "Egg"	40c	$4.50
Pêches, "Yellow Crawford"	45c	$5.00

Les Fruits "J. H. Flickinger" en boîtes No 2.

Cerises, "White Royal Anne"	30c	$3.00
Abricots, "En tranches pour Crème"	30c	$3.00
Abricots, "Pelés pour Crème"	30c	$3.00
Pêches, "Yellow Crawford"	30c	$3.00
Pêches, "Lemon Cling"	30c	$3.00
Pêches, "Lemon Cling en tranches" (Pour crème.)	30c	$3.00
Prunes, "Greengage"	30c	$3.00
Poires, "Bartlett"	30c	$3.00

☞ Nous ne craignons pas de recommander la marque de Fruits de table de Californie "J. H. Flickinger", comme la meilleure qu'il soit possible de se procurer.

ITALIAN WAREHOUSE,
Etablie en 1856
207, 209 et 211 rue St Jacques
FRASER, VIGER & CO.

LA CIE S. CARSLEY, LIMITEE.

Rue Notre-Dame. Le plus grand magasin de Montréal. 8 Jan. 1903.

DEUXIÈME VENDREDI DE JANVIER

Les avantages offerts demain ne manqueront pas d'attirer les plus nombreuses foules qui se soient jamais rencontrées dans aucun magasin.

5000 VERGES

Batiste Lansdowne de 10c pour 6½c.

C'est une des attractions principales de la vente de demain et toutes les dames devraient en profiter.

Ces batistes Lansdowne sont complètement blanchies, faites en coton blanc, beau brin rond, non apprêtées, 36 pouces de largeur, manufacturées spécialement pour sous-vêtements et robes de dames et d'enfants, vendues régulièrement 10c la verge. Prix spécial de vendredi. 6½c

MANTEAUX D'ENFANTS A MOITIE PRIX

Demain (vendredi), la Compagnie offrira un lot spécial de manteaux en flanellette édredon pesante, façon, grise et verte grands collets, garniture en mouflon dos ample, forte doublure, pour enfants. Les prix réguliers varient

de $1.25 à $4.90.

Vendredi, le lot sera écoulé à ***exactement moitié prix.***

DRAP CHEVRON

42 pièces de drap Chevron de couleur, taches poil de chameau, variété complète des couleurs de la saison. Valeur 40 cents . . . . Prix de vente 25c

SOIE FOULARD

20 pièces de soie Foulard bleu-marine de fantaisie, en magnifiques dessins fleuris blancs. Régulier 60c. Vendredi 37c

Collerettes Golf

27 collerettes Golf, en drap sans envers gris et bleu foncé, haut collet, 42 pouces de longueur, pour dames. Régulier $6.00. Vendredi $4.35

JUPES D'HIVER

Un lot spécial de jupes de robes d'hiver en drap escurial, pour dames. Valeur régulière $2.25. A écouler vendredi à 99c

Costumes de Dames

14 costumes en serge de bonne qualité, noir, bleu-marin et oxford, costumes d'hiver très durables, pour dames. Régulier, $5.25. Vendredi. $4.15

Habillements de Garçonnets

150 habillements en serge bleu-marin, avec blouse matelot, garnis en tresse or, noir ou rouge, pantalons complètement doublés, pour garçonnets. Régulier, $1.10. Vendr. 79c

ECHANTILLONS DE TAPIS

Echantillons de Tapis (1½ verge), de 75c à 90c, pour 48c chacun.

200 échantillons de tapis Tapestry de qualité extra, chaque échantillon de 1½ verge de longueur, en superbes dessins et couleurs artistiques, bouts finis, rien de mieux ou de plus durable pour plancher ou nattes de porte. Régulier, 75c à 90c chacun. Vendredi. 48c

Tours de Cou en Martre

21 tours de cou en imitation de martre, queues demi-longues, deux belles têtes, six queues; valeur régulière, $4.00. Vendredi. . . $3.60

MANCHONS

100 manchons en lièvre de Russie noir, peaux de choix, grands, doublure en soie noire, ornements aux extrémités, pour dames. Valeur, $1.10. Prix de vente. 76c

BAS DE DAMES

25 douzaines de bas noirs pesants, envers laineux, pied et jambes sans couture, doux et chauds, pour dames. Régulier, 30c. Vendredi. . 19c

Ulsters pour Hommes

22 Ulsters en frise pesante, haut collet de tempête, poches verticales, chaudement doublés, très longs, pour hommes. Régulier, $7.00. Vendredi. $5.00

Vente de Corsets

Vente spéciale de corsets de dames, moyennemeat longs et longs, faits d'après des modèles français, pour dames. Régulier, $1.50 à $3.50 chacun. Vendredi tous à un seul prix. . 50c

PERCALINE

37 pièces de doublure en percaline noire, d'extra belle qualité, 36 pouces de largeur. Régulier, 12c. Vendredi. 8½c

UNE CHANCE DANS LES CHAUSSURES

Bottines de Dames de $2.25 pour

$1.22

Le genre, la forme, la qualité, la durée de n'importe laquelle de ces chaussures ne donnent lieu à aucune contestation. Tous ces points ont été examinés avant l'arrivée des chaussures, chez nous. Nous savons que ce sont, sous tous rapports, de bonnes chaussures, et leur prix est beaucoup plus bas que celui que nous avons déjà demandé pour des chaussures de cette classe.

110 paires de belles bottines lacées en chevreau Dongola, deux sortes de semelles, cousues à la main et épaisses, bout en chevreau, une bottine se vendant $2.25. Vendredi. . . $1.22

Couvertures en Laine

150 paires de couvertes pesantes en laine de couleur (grises), bonne pesanteur, dimension, 54 par 72 pouces. Régulier, $1.50. Vendredi $1.20

COUSSINS DE SOFA

200 coussins de sofa, recouverts en jolie étoffe de Dresde, bien remplis, large volant. Régulier, 29 cts. Vendredi. 19c

Gants de Chevreau

35 douzaines de beaux gants de chevreau, en jolies nuances de tan, jolis points de soie, un bon gant durable, pour dames. Valeur, 45c. Prix de vente. 29c

COUVERTES

100 paires de belles couvertes de berceaux, molles et laineuses, blanches et grises, avec jolis bords de couleur, Régulier, 40 cents. Vendredi. . 25c la paire. 25c

Chemises de Nuit

200 chemises de nuit en beau coton blanc, tour d'épaules plissé, volant, encolure et manchettes très larges. Régulier, 35c. Vendredi. . 37c

Rideaux de Dentelle

100 paires de rideaux de dentelle Nottingham blanche, en jolis dessins fleuris et autres, 2½ verges de longueur. Régulier, 50c. Vend. 38c

EPICERIES

	Rég.	Vend.
Avoine roulée, 8 lbs pour		25c
Farine hongroise, 24½ livres	65c	55c
Poudre de savon Veto, 7 paquets pour		20c
Fèves Wax, 3 boîtes pour		20c
Cocoatine, boîtes de 7 onces	30c	20c
Bon Beurre de Crémerie		21½c

EPICERIES

	Rég.	Vend.
Framboises, boîtes de 2 livres	15c	10c
Saucisses de Cambridge	12½c	11c
Cacao de Baker, ½ livre	30c	23c
Marmelade C. et B., 2 livres	25c	22c
Cacao à déjeuner	20c	15c
Sucre de Redpath		4c

REMEDES

	Rég.	Vend.
Pilules de fer de Bland 144 pour		15c
Pain Killer de Perry Davis	25c	15c
Castoria	35c	23c
Pyny Pectoral	25c	15c
Huile de foie de morue Découverte d'or du Dr Pierce	25c	15c
Céleri Composé de Paine	$1.00	75c
Boeuf, Fer et Vin	$1.00	65c
Peruna	$1.00	39c
	$1.00	73c

Liste pour la Toilette

	Rég. $1.00	Vend. 65c
Avers' Hair Vigo		
Rénovateur des cheveux de Luby	50c	39c
Fullers Earth	25c	12½c
Eau de Floride	50c	35c
Brosses à dents	25c	10c

JUPONS BLANCS

120 jupons en belle batiste blanche, pour dames; ces jupons sont garnis de volants larges, de broderies au bas, et volant à poussière évasé. Prix régulier, $1.20. Vendredi. . . . 79c

Chemises Blanches

300 belles chemises en coton blanc, pour dames, ces chemises ont des franges autour du cou et des manches, très amples, toutes dimensions. Régulier, 39c. Vendredi. 30c

CHEMISES DE NUIT

10 douzaines de chemises de nuit, en flanellette pesante, en jolies raies de couleur, bonne largeur et bonne longueur, grandeurs, 14 à 18, pour hommes. Valeur, 65c. Prix de vente. 49c

Oreillers de Plume

75 paires d'oreillers de plume, en fort coutil satinette rayé, de fantaisie, grandeur, 21 x 27 pouces. Prix régulier, $1.25. Bon marché du vendredi, la paire. 99c

Serviettes de Table en Toile

50 douzaines de serviettes de table en pure toile blanchie sur l'herbe, en jolis dessins fleuris, ourlés, dimensions 5-8 x 5-8. Régulier $1.10. Vendredi, la douzaine . . . 88c

Casquettes en Drap

15 douzaines de casquettes d'hiver, pour hommes, en drap pesant noir bleu. Dessus à forme golfe ou carré, avec bandes qui se rabattent, chaudement doublées, toutes dimensions. Régulier, 60c. Vendredi. 45c

Service à Découper

300 services à découper (couteau et fourchette). Manches en imitation de corne de cerf, lames en acier. Prix régulier, 25 cents. Vendredi, le service. 19c

AU SOUBASSEMENT

Lèchefrites

Seulement 50 lèchefrites en ferblanc fort, grande dimension; prix régulier 25 cts. Vendredi, chacune 15c

Boites à Pain

Seulement 25 grandes boîtes à pain, très bien vernissées; prix réguliers 75c à $1.25. Vendredi 49c

Planches à Laver

200 bonnes planches fortes à laver; prix régulier 30 cts. Vendredi. 12½c

Lampes à Tasseaux

50 lampes fortes à tasseaux en métal, grand bol à huile et bec, complètes avec bon réflecteur argenté, globe et mèche, se vendant régulièrement 50c. Prix de Vendredi 45c

ESSAYEZ UN DINER A NOTRE RESTAURANT DEMAIN

La Cie S. CARSLEY Limitée

Nos 1765 à 1783 Notre-Dame. 184 à 194 Saint-Jacques. MONTREAL.

A QUEBEC

Notes de la ville

(De notre correspondant particulier)

Québec, 8 — S. H. le lieut.-gouverneur et Lady Jetté recevront à Spencer Wood, samedi prochain, de 4 à 6 heures p.m.

—On annonce que Sir Wilfrid Laurier viendra à Québec au commencement de la semaine prochaine, pour consulter ses amis politiques au sujet du choix du successeur de feu l'hon. M. Arthur Déchêne au Sénat.

—Ces jours derniers, la rumeur que la prochaine session de la législature provinciale serait ouverte le 17 ou le 19, ou bien encore le 26 février, fut mise en circulation dans la presse bleue. Un des membres du cabinet provincial vient de déclarer que la date de la prorogation des Chambres n'a pas encore été arrêtée.

—Le bal annuel du Club des Célibataires de Québec qui devait avoir lieu lundi dernier, et qui fut ajourné à cause de la mort de l'épouse de M. Veasey Boswell, aura lieu demain soir, au Château Frontenac.

—La presse locale confirme ce que votre correspondant a annoncé il y a longtemps déjà, dès qu'il fut pour la première fois question de la nomination de l'hon. M. J. Tessier au Sénat, à savoir que si M. Tessier est nommé sénateur. M. Chs. Deguise, avocat, de Québec, sera le candidat libéral à Portneuf.

—Le Pacifique Canadien doit faire construire un balcon au second étage du Château Frontenac, sur la façade de la terrasse. Cette amélioration sera faite incessamment afin d'être prête pour l'ouverture de la prochaine saison des touristes, en juin prochain.

—Hier soir, M. Germain Martin a donné une intéressante conférence devant un auditoire des plus nombreux et enthousiaste, à la salle de conférences de l'Institut Canadien. Le sujet de cette conférence était : "Jeanne d'Arc et son temps."

—M. W. F. Smith, gérant du syndicat Wolvin, déclare que l'année qui vient de s'écouler a été très fructueuse et que si Québec possédait de meilleures accommodations de quaiage, le syndicat Wolvin doublerait ses affaires l'été prochain pour le transport du grain de l'ouest jusqu'à Québec.

—Tel que nous l'avons déjà annoncé, une troupe d'opéra dont Dan Young est le premier comique, inaugurera une saison théâtrale de quelques semaines au théâtre Jacques-Cartier, le 9 février prochain. La troupe de Lilian Tucker, qui tient en ce moment l'affiche de ce théâtre, terminera une longue et fructueuse saison le 31 du courant. Du 2 au 7 février, une troupe de nègres jouera "La Case de l'Oncle Tom."

—On raconte qu'un nommé Couture, de Ste Jeanne de Neuville—Pont Rouge —qui est adonné à la boisson, a lancé sa femme à travers une fenêtre du second étage de sa maison, puis i. a pris la fuite. La pauvre femme était déjà malade, et les derniers mauvais traitements qu'elle vient de subir n'ont fait qu'aggraver son état.

—M. Félix Laroche, charron, a abattu, ces jours dernier, une chouette, près de sa demeure, à Cap Santé. Cet oiseau a au moins quatre pieds d'envergure et son plumage est noir et jaune. L'animal, grâce à son fort plumage, n'a été que légèrement blessé à la poitrine, et M. Laroche l'a mis en cage. Bien des chasseurs qui l'ont vu, disent que jamais encore on a abattu un oiseau semblable dans ces parages.

—MM. Lefaivre et Taschereau, curateurs dans la faillite de l'ex-propriétaire de "L'Evénement," ont reçu, ce matin, la signification d'une contestation de collocation de la part de l'honorable procureur-général, au nom du gouvernement, qui est créancier dans l'affaire pour une somme d'environ $4,000.

Il s'agit de la réclamation de Mme L. J. Demers, d'abord contestée par l'hon. Philippe Landry, puis récemment achetée par ce dernier. La réclamation originaire était de $17,480, réduite à $12,872 sur le deuxième et dernier bordereau de dividende, qui est de 12 cents dans la piastre. C'est cette dernière collocation, transportée au sénateur Landry, qui est maintenant contestée.

Québec, 8 — M. Michael Davis, employé de la douane, depuis 27 ans, est décédé. Le défunt était né en Irlande.

—La résidence de M. Lefrançois, de Lorette, a été incendiée. Les pertes s'élèvent à environ mille dollars.

—Les étudiants de Québec qui iront à Montréal, le 13 du courant, pour subir les examens de droit sont MM. Oscar Bélanger, Sainte-Foye ; Belleau, Ferdinand ; Drouin, Jos. et E. H. Mercier, pour la pratique du droit et J. B. Dalhousie, J. A. Mercier, A. L. Viau et S. Lachance, pour l'admission à l'étude.

—L'autre jour, une fillette d'une dizaine d'années s'amusait à patiner sur la batture en face de l'église du Cap Blanc, lorsqu'elle enfonça sous la glace. Un jeune Irlandais, Martin Delaney, qui jouait au hockey dans les environs, réussit à sauver l'enfant d'une mort certaine.

—Mardi après-midi, les officiers et les membres des diverses conférences de la Société Saint-Vincent de Paul se sont réunis dans la sacristie de la basilique, pour faire leur visite du jour de l'an à Sa Grandeur Mgr Begin. Celui-ci reçut ses visiteurs dans le grand salon du palais de l'archevêché.

—Le boxeur Harry Snelling a engagé James Clark, de Montréal, comme entraîneur, et il lance un défi ouvert à tout venant dans son poids, 155 livres, y compris Alfred Allan, d'Ottawa.

On sait que Routhier n'a pas encore couvert les $300 déposées par Snelling entre les mains de M. D. Watson. Snelling fait des démarches pour que la prochaine bataille McGovern - Corbett ait lieu à Québec.

LE PORT DE MONTREAL

REVENUS PERCUS PENDANT LES SIX DERNIERES ANNES

1897	$244,252.32
1898	274,850.77
1899	283,686.46
1900	275,683.93
1901	249,488.00
1902	309,745.22

Il faut remarquer que dans les deux dernières années, les taux de qualage ont été diminués et que cette diminution représente au moins une somme de $60,000.

Tableau comparatif du nombre et du tonnage des vaisseaux qui ont visité notre port depuis 1897 :

NAVIRES OCEANIQUES

	Navires	Tonnage
1897	785	1,379,002
1898	868	1,584,072
1899	801	1,517,611
1900	726	1,393,886
1901	742	1,503,048
1902	738	1,541,272

Vaisseaux charbonniers des provinces maritimes :

	Navires	Tonnage
1897	311	366,363
1898	381	373,671
1899	343	416,471
1900	295	354,735
1901	273	436,130
1902		

NAVIGATION INTERIEURE

	Navires	Tonnage
1897	6,384	1,134,346
1898	6,941	1,807,892
1899	8,477	1,899,697
1900	8,347	1,969,404
1901	8,450	1,683,186
1902	9,395	1,885,250

Les revenus pour le mois de décembre ont été :

	1901	1902
Importations	$500	$6,039.95
Exportations	9,500	15,778.42
	$10,000	$21,818.37
Trafic local	4,579.44	7,754.78
	$14,579.44	29,573.15

SHERBROOKE

(De notre correspondant particulier

Sherbrooke, 8 — Notre jeune concitoyen, M. J. W. Grégoire, architecte, vient d'être chargé de la surveillance des travaux considérables d'extension qui sont actuellement à se faire au couvent des Dames de la Congrégation, de cette ville.

M. Grégoire a aussi en mains, la direction des travaux de construction de la nouvelle église de Watton.

Ces différentes entreprises qui, on le sait, avaient été confiées à M. J. B. Verret, sont passées entre les mains de M. Grégoire, après la mort de M. Verret, et nul doute que l'oeuvre si bien commencée par celui-ci sera complétée à la satisfaction générale, puisque M. Grégoire a su déjà se créer parmi notre population, un réputation comme architecte, qui lui fait honneur.

—Les membres du club de raquettes Tuque-Rouge ont fait leur première course, hier soir, à leur chalet du chemin d'Orford.

—Le jeune fils de M. Geo. Worrall, Sherbrooke-Est, âgé de 6 ans, a été frappé par un traîneau que conduisaient quelques gamins ; quand il fut relevé, on constata qu'il était sans connaissance et qu'une de ses jambes avait été cassée.

—Mlle Léa Vineberg est allée passer quelques semaines à Montréal, en promenade, chez ses parents.

—La cour Compton, No 1473, de l'Ordre des Forestiers Indépendants, a eu ses élections, mardi soir ; les membres suivants ont été élus officiers pour l'année courante :

A. L. Pomeroy, haut chef ranger.
Dr Hume, médecin examinateur.
H. Wise, P. chef ranger.
R. S. Craig, chef ranger.
A. A. Merrise, vice-chef ranger.
Dr Hume, secrétaire archiviste.
J. B. W. Laurent, secrétaire financier.
A. L. Pomeroy, orateur.
MM. S. Dion, James Newton, F. T. Benway et F. Dion, sentinelles.

—Les citoyens favorables à la "municipalisation" de la lumière électrique ont officiellement ouvert leur campagne en faveur de cette question, par un assemblée publique nombreuse, tenue hier soir, dans la salle Murray.

M. le conseiller C. F. Olivier ayant été appelé à présider, prit le premier la parole, annonçant que l'objet de cette réunion était pour discuter la question de la lumière et non la politique ni la race. Il avait lui-même étudié cette question avec soin, et était maintenant prêt à assurer qu'il était du plus grand intérêt pour la ville de monopoliser son propre système d'éclairage ; la municipalisation de l'eau a rapporté et rapporte encore de grands profits, pourquoi en serait-il autrement pour la lumière ?

Le candidat de la réforme, M. D. O. E. Denault, fut appelé le premier à parler. Après avoir expliqué les raisons qui l'ont porté à accepter avec plaisir la candidature dans le quartier Centre, l'orateur promet de mettre toute son énergie, et toutes ses capacités, à défendre la cause du peuple, à voter pour la "lumière à bon marché", et demande en terminant aux électeurs du quartier Centre, de l'aider à obtenir son but.

Le conseiller McManamy, le promoteur de la municipalisation, fut ensuite appelé à adresser la parole, et quand il se leva, l'assemblée le reçut avec des applaudissements frénétiques et des cris de "vive la lumière municipale", "la lumière à bon marché", etc.

M. McManamy donna un exposé clair et détaillé des profits qu'avait rapporté à la ville, le département de l'eau, et après avoir comparé les prix payés par les citoyens de Sherbrooke, pour l'éclairage à la lumière électrique, de notre compagnie, aux taux des villes et des villages éclairés par la lumière municipale, il termina en disant que, comme conseiller, il devait travailler pour le bien-être de ses concitoyens et pour l'avancement de la cité de Sherbrooke.

M. Girard, M. P., succéda à M. McManamy. Il est heureux d'adresser la parole sur la question en litige. Il constate d'après les rapports donnés, que Sherbrooke paie des taux plus élevés pour son éclairage, qu'aucune municipalité qu'il a jusqu'ici connue, et croit qu'il est de l'intérêt publique que le monopole sur les choses nécessaires est chose dont l'existence dans une ville, ne devrait pas être permise, et abolie et enrayée, à sa naissance.

MM. C. C. Knight, F. H. Hébert, et quelques autres parlèrent ensuite et tous sont d'opinion que le temps est venu pour Sherbrooke, de secouer le joug des monopoles et d'adopter le système de la municipalisation de la lumière électrique.

—L'association des Fermiers du Canton d'Ascot, a fait récemment l'élection de ses officiers, pour l'année courant, avec le résultat suivant :

Pierre Hétu, président ; J. B. Dufort, vice-président ; Philias Therrien, sec.-trésorier ; P. Hétu, J. B. Dufort, G. Boisvert, F. Boucher, N. S. Bourque et Jos. Lecours, directeurs.

Le Cercle compte actuellement 104 membres et l'état des finances est très satisfaisant.

RHUMATISME

Douleurs au bas du dos, émission douloureuse de l'urine, inflammation de la vessie, torpeur du foie, urine chargée

GUERIS

En chassant le poison de l'acide urique du système, on peut opérer une guérison permanente, mais il faut d'abord que les

REINS SOIENT EN ORDRE

Le rhumatisme, la goutte rhumatique et toutes les sortes de maladies causées par le poison de l'acide urique, proviennent de la maladie de reins, et ne peuvent être guéries qu'en s'attaquant directement au siège de la maladie, les reins, avec

WARNER'S SAFE CURE

Le Révérend Dr I. Villars, un ministre méthodiste éminent, dit que Warner's Safe Cure a guéri son rhumatisme.

"Sandwich, Ill.—Après un délai de plusieurs mois afin d'être bien certain que mon rhumatisme qui me faisait souffrir depuis au delà d'un an, est bien guéri, je désire vous dire qu'en autant que je sache, je suis parfaitement bien, et cela, j'en suis persuadé, grâce au Warner's Safe Cure. Je crois que ce remède possède toutes les qualités qu'on lui attribue, si le patient suit fidèlement les directions. —Rév. I. VILLARS, pasteur de l'église M. E."

ESSAYEZ VOTRE URINE — Si l'urine est foncée, ou contient des sédiments couleur de brique, ou si des particules ou germes s'y remarquent, vos reins sont malades.

ANALYSE GRATUITE

Envoyez un échantillon de votre urine au Dépt. Médical, Warner's Safe Cure Co., Rochester, N. Y., les médecins feront l'analyse et vous enverront un rapport et des conseils gratuits, de plus, un précieux livret médical qui vous renseignera sur les maladies des reins, du foie, de la vessie et du sang, et sur leur traitement.

Warner's Safe Cure est purement végétal et ne contient ni narcotiques ni drogues préjudiciables à la santé.

Il est exempt de sédiments et est agréable au goût. — Méfiez-vous des soi-disant remèdes pour les reins, remplis de sédiments et d'odeurs désagréables—ils sont préjudiciables à la santé—Il ne constipe pas. Il est ordonné et employé par les médecins eux-mêmes dans les principaux hôpitaux et c'est le seul remède absolument sûr contre toutes formes de maladies des reins, du foie, de la vessie et du sang.

WARNER'S SAFE PILLS agissent doucement sur les intestins et contribuent à hâter la guérison.

Warner's Safe Cure est ce qu'il vous faut, vous pouvez en acheter dans n'importe quelle pharmacie à $1.00 la bouteille.

Refusez les Substitutions et Imitations

Il n'y a rien de "tout à fait aussi bon" que Warner's. Voyez à ce qu'on vous donne le véritable. Les substitutions contiennent des drogues dangereuses.

Commandes par la malle exécutées avec le plus grand soin.

DUPUIS FRERES

Nous fermons maintenant nos magasins à 6 heures, excepté le Samedi.

APRES L'INVENTAIRE

NOUS venons justement de terminer notre inventaire, et les chefs de nos différents départements sont maintenant occupés à faire les réductions qui devront assurer une vente prompte et complète des lignes que nous voulons écouler ; il n'est pas question d'escompte, les réductions sont directes. Chaque article ou pièce de marchandise réduit est marqué en chiffres simples ; l'acheteur se trouve tout de suite renseigné.

FLANELLETTES

Réductions Extraordinaires

Dans notre Département des Flanellettes. Nous savions que notre stock de flanellettes était trop pesant, mais l'inventaire nous l'a démontré encore plus clairement. Rien de brutal comme les chiffres. Nous prenons le moyen le plus efficace: **"LES REDUCTIONS"** pour disposer de cet excédent de stock.

Flanellettes de 10c, réduites à..... **6c**
Flanellettes de 15c, réduites à..... **8c**
Flanellettes de 25c, réduites à..... **15c**

Voyez notre vitrine de flanellettes avec prix marqués sur chaque pièce

Blouses ou Matinées pour Dames

Réductions importantes dans nos Matinées pour Dames

Matinées noires ou de couleur, en sateen, doublées, valant $1.50 réduites à..... **50c**

Matinées en Flanellette

Bleu-marin, rayées ou avec pois, réduites à..... **50c**

Blouses en flanellette rouge et blanche, dessins nouveaux, qualité supérieure, valant $1.10 pour..... **75c**

Matinées noires en alpaga, doublées en percaline, devants de fantaisie, manches nouvelles, valant $2.00 réduites à..... **$1**

Matinées en alpaga noir non doublées, valant 90c, réduites à..... **50c**

Jupes de Soie Noire pour Dames

Jupes de soirées ; haute nouveauté, en soie taffetas et peau de soie avec riches garnitures d'appliqué et de broderie. Grand choix à

$18, $20, $22.50, $25 et $30

Grandes Réductions dans nos Broderies sur Lawn et sur Mousseline

LINGERIE

Nous sommes à recevoir un lot considérable de lingerie pour dames. Voir notre annonce de samedi pour les prix.

"SPÉCIAL"

Poudre de toilette ; valeur exceptionnelle à 10c, réduite à pour cette vente de Janvier..... **7½c**

DUPUIS FRÈRES, *Le Grand Magasin Départemental de l'Est* 1571 à 1589 rue Ste Catherine

LE TRAVAIL DU CORONER EN 1902

1213 morts ont été rapportées à la morgue et 165 enquêtes ont été tenues,

Durant l'année 1902, il y a eu 1213 morts rapportées au coroner, sur lesquelles ont été tenues 165 enquêtes avec jury.

Ces morts étaient dues aux causes suivantes :

Mort subite	135
Personnes ébouillantées	8
Alcoolisme	5
Personnes gelées	2
Personnes brûlées accidentellement	19
Personnes mortes à la suite d'opérations	10
Accidents du Grand Tronc	11
Meurtres	2
Suicides	24
Enfants étouffés dans le lit de leur mère	3
Enfants empoisonnés avec des sirops calmants	16
Accidents de fabriques	10
Etouffés en mangeant	2
Suites de chutes	28
Chocs électriques	4
Accidents de tramways	11
Noyés	27
Accidents de bicycles	2
Asphyxiés par le gaz	4
Accidents du Pacifique	8
Accidents de voitures	8
Chutes de navires	3
Enquêtes de prison	16
Exécutions capitales	2

RENSEIGNEMENTS UTILES

Guérison certaine de toutes les maladies du cuir chevelu, barbe, cils, sourcils, calvitie, pelade, séborrhée, acné, cheveux blancs, etc., arrêt immédiat de la chute des cheveux, renseignements gratuits et envoi franco de l'Extrait des Mémoires déposés à l'Académie de Médecine de Paris, par Louis Dequésant, Pharmacien, le seul et véritable auteur de la découverte du Sébumbacille, microbe de la calvitie. Ecrire ou s'adresser, 38 rue de Clignancourt, à Paris, ou à M. Décary, pharmacien, 1688 rue Ste Catherine.
8,15,22,29 r

UN PARDESSUS

en fourrures est celui qui vous coûte le meilleur marché. Sa longue durée et sa coupe, dont la mode ne change que très rarement, vous en réduisent le coût à peu de chose, comparativement au pardessus en étoffe quelconque, dont la mode change à chaque saison. C'est le grand magasin E. A. Ste Marie qui vous offre les plus grands avantages. r

MONTRE GARANTIE, 99 cents. Job ! Anglo-Am. Supply, Trois-Rivières.
54—mjs—n

CONSTIPATION

guérie pour toujours par l'usage des Granules Burot de Paris. r

Le Savon "Monkey Brand" nettoie les ustensiles de cuisine, le fer, l'acier et les ferblanterie, et toute sorte de coutellerie. 20

DES MILLIERS DE PELERINS

Sainte-Anne de Beaupré est le lieu par excellence des pèlerinages des catholiques.

Environ 155,000 personnes ont visité le sanctuaire de Sainte-Anne de Beaupré durant l'année se terminant le 31 octobre 1902.

Les compagnies de chemins de fer ont transporté en novembre 1901, 4,054 pèlerins ; en décembre, 2,673 ; en janvier 1902, 2,748 ; en février, 2,450 ; en mars, 2,876 ; en avril, 3,113 ; en mai, 4,192 ; en juin, 18,122 ; en juillet, 29,075 ; en août, 21,074 ; en septembre, 16,605 ; en octobre, 7,498, formant un total de 115,489.

Le vapeur "Trois-Rivières" a transporté 16,494 pèlerins ; le "Ste Croix", 17,000 ; l'"Etoile", 4,500 ; environ 1,000 pèlerins se rendirent à Sainte-Anne sur d'autres navires. Plus de 1,000 pèlerins des environs de Sainte-Anne se rendirent à pied ou en voiture à ce lieu si célèbre. Les faveurs reçues par l'intermédiaire de sainte Anne sont incalculables et chaque jour, les RR. PP. Rédemptoristes accusent réception de lettres qui témoignent de la bonté efficace de l'illustre thaumaturge.

CHICANE ENTRE FRANCS-MACONS

L'honorable juge Archibald a rendu jugement, ce matin, dans la cause de Alexander Mitchell vs. David R. Kennedy.

Le demandeur réclamait $500 de dommages du défendeur, pour libelle. Il allègue que lorsqu'il était membre de la loge St Georges de l'Ordre des Francs-Maçons, le défendeur l'a traité de menteur, le disant indigne de la confiance de ses concitoyens et indigne d'être franc-maçon, et l'a fait exclure de cet Ordre. Le défendeur plaide que tout a été fait selon les règlements de l'Ordre, et le demandeur devait en appeler à un plus haut tribunal maçonnique, avant de soumettre la chose à un tribunal civil.

L'hon. juge Archibald a renvoyé l'action, avec dépens.

Cette toux

Cette toux sèche, énervante, accablante, vous la faite taire avec deux Pastilles Laxa de Monro. Dr Monro Medicine Co., Manchester, N. H. 4

Une Surprise

On est agréablement étonné de l'effet bienfaisant d'une simple dose de BAUME RHUMAL sur la gorge embarrassée. 53-2

SIROP DU DR FRED. DEMERS POUR LES ENFANTS

ne peut être trop recommandé pour sommeil, dentition, contre coliques et diarrhée et le rhume. 44—m,M,j,v,—n

"Carte-Blanche Gin"

Le meilleur ami des dyspetiques. n-r

Le SODA MAGIQUE

OU SALERETUS EST LE MEILLEUR

E. W. GILLETT COMPANY LIMITED
LONDON, ENG. TORONTO, ONT. CHICAGO, ILL.

UNE NOURRITURE PARFAITE DURANT LES TEMPS CHAUDS
Donnez aux Bébés
NESTLE'S FOOD
Parlez-en à votre médecin.
Ne lui donnez pas de lait de ville.—L'eau suffit pour préparer Nestle's Food pour les bébés.
Demandez notre livre pour les mères.
LEEMING, MILES & CO.
MONTREAL.
ECHANTILLON GRATIS.
(4) k

Demandez à votre imprimeur ou marchand de papier le
BURMESE BOND
le meilleur papier à lettre ou à en tête de lettre. 3-mjsn

CARRIERE
Opticien Diplomé
Mon salon d'optique est le seul de son genre en ville. J'ai un département de lunettes très complet. Ajustement parfait. Appointement par téléphone Bell Est 2257.
1540 RUE STE CATHERINE.
18—n.

Vente du Vendredi

LA MAISON Hamilton

Les quatre principales attractions de notre vente du Vendredi, cette semaine, sont : ***Liquidation complète des surplus de Stock ; vente de Lingerie Blanche et Coupons de Broderies, et une vente extraordinaire de Soies.*** Pour vous convaincre des épargnes que vous pourrez faire, les prix suivants suffiront pour vous engager à laisser de côté vos occupations et venir ici.

Vente du Vendredi dans la Lingerie

Donner de longues descriptions sur la beauté, la qualité et la valeur de notre choix de lingerie serait inutile. Vos propres yeux pourront en dire beaucoup plus et vous seront une preuve évidente des grands sacrifices que nous nous imposons pour donner toujours de bonnes valeurs à nos clients.

Quelques lignes pour vous donner une idée.

Cache-corsets en mousline anglaise, collet garni avec broderie suisse ; grandeurs de 32 à 40. Spécial, vendredi, à..... **15c**

Caleçons en mousseline anglaise, pour Dames, frill en batiste au bas, faits amples. Spécial, vendredi, chacun.. **19c**

Jaquettes en mousseline anglaise, collet et manchettes garnis avec frill, yoke par remplis, avec broderie, 56 et 58 pcs de longueur. Spécial, vendredi, chacune à **59c**

D'autres valeurs de meilleure qualité et plus dispendieuses seront offertes vendredi dans la lingerie blanche, à des prix des plus modérés.

Vente du Vendredi dans les Coupons de Broderie

Cette vente amènera tant de foule ici, vendredi, que vous serez portés à croire que nous sommes encore à la veille de Noël. C'est un fait reconnu, que les dames de Montréal savent apprécier cette vente de coupons de broderies que nous avons tous les ans, et que, par ce moyen, elles achètent les meilleures productions sorties des célèbres manufactures de Suisse, pour à peu près LA MOITIE DU PRIX REGULIER.

Ces broderies et insertions nous viennent par longueurs de 3½ verges à 8 verges de longueur, dans tous les styles, dessins et prix.

Venez de bonne heure, demain matin, pour le choix des patrons.

Deux Valeurs Extraordinaires dans les Soies, Demain, pour l'Ouverture de notre Vente 1903

SOIES Notre magasin est maintenant reconnu par toutes les dames de Montréal, comme étant la principale maison de Soies de la Cité. Nous avons donné dans le passé des valeurs très spéciales, mais ce que nous nous proposons d'offrir demain surpassera tout ce que nous avons offert auparavant. **SOIES**

Véritables Soies Louisines Françaises et Taffetas pour Blouses, dans les nouveaux genres deux tons et rayés. Ces soies, régulier, se détaillent à $1.10 et $1.25 la verge. Venez demain et choisissez ce que vous en voudrez à..... **50c LA VERGE**

Grenadines françaises, pure soie, dans les nouvelles nuances ombrées, de perle, gris, vieux rose, rose, sang de boeuf et noir et blanc, vendues partout à 75c et $1.00 la verge. Vendredi, la verge..... **33c**

Dans ces dernières, les qualités sont quelque peu limitées.

Etoffes à robes, valant 25 cts. Vendredi..... **12½c**

Zibelines noires, pour robes, 45c. Vendredi..... **22c**

Linon blanc (Victoria), 12½c. Vendredi..... **8c**

Nainsook blanc, très fin, 17 cts. Vendredi..... **13c**

Coupons de doublures, 10 cents. Vendredi..... **5c**

Etoffes à robes soie et laine, $1. Vendredi..... **50c**

Cachemires français, fleuris, 55c. Vendredi..... **37c**

Coton à draps, 2 vgs de largeur, 20c. Vendredi..... **13c**

Coton à oreiller, brin rond, 12½c. Vendredi..... **10c**

Foulardines finies soie, 25 cts. Vendredi..... **15c**

Escomptes pour Vendredi dans la Section des Manteaux

Collerettes doublées en fourrures pour dames..... 25 % de réduction.

Manteaux ulsters, pour enfants. 33⅓ % de Réduction

Costumes d'hiver, pour dames. 33⅓ % de Réduction.

Jupes pour dames. 25 % de Réduction.

Gilets ¾, pour dames. 33⅓ % de Réduction.

Gilets d'hiver, pour dames. 75 % de Réduction.

Six des Principales Attractions pour Vendredi

Tours de cou en fourrures pour dames, (thibet noir, $1.75). Vendredi..... **69c**

Gants en kid, pour dames, grandeurs de 5½ à 7½ ; valant $1.00. Vendredi..... **69c**

Sous-vêtements en laine, pour messieurs, fini pesant ; valant 65c. Vendredi..... **39c**

Dentelles et insertions, imitation torchon ; valant 4 cents..... **1½c** Vendredi

Corps ouatés, pour dames, manches longues, 29 cents..... **23c** Vendredi

Bas unis ou de fantaisie en cachemire ou en soie, pour dames, $1.25 Vendredi..... **49c**

Une demi-douzaine d'items dans les fournitures de Maison, qui ne seront pas sans intéresser les acheteurs

Rideaux en dentelle Nottingham, 3½ verges de longueur, nouveaux dessins, valant $1.25 la paire. Vendredi..... **89c**

Couvrepieds crochetés, blancs, grandeur pour lits doubles, valant $1.00 chacun, pour..... **69c**

Tapis en Jute, forme carrés, 2 x 2 vgs, patrons floraux, bouts frangés, valant 90c chacun. Vendredi..... **65c**

Couvertes en laine blanche, bouts en couleurs, bleus ou roses, valant $2.00 la paire, pour..... **$1.50**

Cretonnes crêpées, fleuries, pour couvertures de meubles, valant 10c la verge, pour..... **8½c**

Prélarts anglais importés, 4 verges de largeur (coupons désassortis), valant 40c la verge carrée, vendredi **25c**

Il y aura choix de Bargains dans la Section des Modes, Vendredi. Nous allons prendre l'inventaire bientot et voulons écouler ces lignes tout de suite

Ornements pour robes et manteaux, en jais, braid mohair et soie. Vendredi. MOITIE PRIX.

Soie crêpée, de couleurs, 75 cts, pour..... **38c**

Plantes et palmes en pots, 50 % de Réduction.

Chapeaux de rue en feutres, pour dames, demoiselles et enfants, valant jusqu'à $1.50. Vendredi..... **50c**

Nets à voiles pure soie, 25c, pour la verge..... **10c**

Fleurs artificielles. 50 % de Réduction.

Des centaines de pièces de ruban satin ou soie, noir seulement, 1 pouce de largeur, 5c. la verge ; 1½ pouces de largeur, 10c la verge ; 2 pouces de largeur, la verge..... **15c**

Rubans satin double, de couleurs, à 5 cents, 9 cents et..... la verge **15c**

Nous aurons de Véritables Bargains de Surprise au Soubassement Demain ; ne Manquez pas de les Voir.

Les Meilleures Marques d'Epiceries aux Prix les plus Bas. Comparez les Qualités et Prix à ceux donnés Ailleurs

Allumettes de sûreté, 12 boîtes pour..... **5c**

Viande assaisonnée, le paquet..... **5c**

Nourriture Grape-Nuts et Force, le paquet..... **12½c**

Savons à laver "Earl", 6 morceaux pour..... **25c**

Tomates Boulter, 2 canistres pour..... **25c**

Fleur d'avoine roulée, 8 livres pour..... **25c**

24½ livres de fleur à pâtisseries pour..... **55c**

Graines d'oiseaux, le paquet..... **5c**

Marinades mêlées en flacons..... **10c**

Thé anglais pour le déjeuner, la livre..... **20c**

Sauce importée, trois bouteilles pour..... **25c**

Saumon rouge, deux canistres pour..... **25c**

Figues à pâtisseries, 6 livres pour..... **20c**

26 livres de sucre granulé pour..... **$1.00**

BEURRE DE CREMERIE, 1er CHOIX, LA LIVRE 22½c

2 lbs de plum pudding pour..... **25c**

1 livre de sucre candi pour..... **10c**

3 livres de plum pudding pour..... **35c**

3 livres de bonbons mélangés pour..... **20c**

LA COMPAGNIE HAMILTON Rues Ste Catherine, Peel et Carré Dominion.

—TARIF—

(Invariablement Payable d'avance)

ELEVES DEMANDES, EMPLOI DEMANDE, CHAMBRE A LOUER, TROUVE — 20 MOTS POUR 10 CENTS

½c PAR MOT EXTRA.

SITUATION VACANTE, SERVANTE DEMANDEE, MAISON A LOUER, A VENDRE, PROPRIETE A VENDRE, PERDU, PERSONNEL — 25 Mots POUR 25 Cts 1 cent par mot extra.

20 mots 40 cts. ½ cts par mot extra.

EMPLOIS DEMANDES

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT, No 1544 rue Notre-Dame, vis-à-vis de l'hôtel de ville. Manoeuvres de toutes sortes fournis. Une visite des patrons est sollicitée. Bureau ouvert de 8 heures du matin à 5 heures du soir. Le samedi, on ferme le bureau à 3 heures p.m. — Urbain Lafontaine, gérant.

EMPLOI DEMANDE — Jeune homme connaissant bien la tenue des livres et ayant acquis deux ans d'expérience, pouvant fournir de bonnes références, demande situation dans un bureau. S'adresser 453 Dorchester. 53—3

EMPLOI DEMANDE — Une jeune demoiselle anglaise demande emploi de gouvernante résidante dans une famille française pour enseigner l'anglais. Peut enseigner les premières notions de la musique. Les meilleurs certificats. Ecrire à W., 805, bureau de "La Presse." 54—3

EMPLOI DEMANDE — On trouvera une femme de journée bien recommandée, au No 281 rue Wolfe. 8,10

EMPLOI DEMANDE — Un jeune homme âgé de 21 ans, désirerait un emploi comme teneur de livres, le soir, après 7 heures. S'adresser J. E. G., 1556 Ste Catherine. 54—1

EMPLOI DEMANDE — On demande ouvrage quelconque dans un bureau. S'adresser par lettre, 37A St Hubert. 53—2

EMPLOI DEMANDE — Une dame demande de l'ouvrage pour grands soupers ; bonne cuisinière. S'adresser 124 Saint-Christophe. 54—1

EMPLOI DEMANDE — On trouvera une garde-malade munie de bonnes références. S'adresser 124 rue Saint-Christophe. 54—1

EMPLOI DEMANDE — Quelqu'un employé à un bureau de chemin de fer, au département des vérificateurs, connaissant aussi bien l'anglais que le français, demande de l'ouvrage le soir. Excellents certificats. Ecrire à X. X., 1089 "La Presse." 53—4

ELEVES DEMANDES

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

ELEVES DEMANDES — Un professeur de musique donnant des leçons de violon, mandoline, trombone, cornet, guitare, demande des élèves durant le jour. Prix modérés. Prendrait aussi une position le soir, pour jouer de la flute, ou autres instruments. S'adresser Peter Yuso, 511-513 St Jacques. 54—2

SITUATIONS VACANTES

25 mots, 25 cents ; 1 cent par mot extra

APPRENTI BOUCHER — On demande un apprenti boucher sachant parler anglais. 1620 St Hubert, boulevard St Denis. 54—1

APPRENTI PHARMACIEN — On demande un apprenti pharmacien, à la pharmacie J. O. Quenneville, coin Visitation et Ste Catherine. 54—1

APPRENTI BARBIER—On demande un apprenti barbier d'une coupie d'années d'experience, chez M. Dutour, 2227 Notre-Dame. 54—1

BARBIER — On demande immédiatement un bon barbier. 2046 Notre-Dame. Un garçon préféré, place permanente. 54—1

BARBIER — On demande un bon barbier, place permanente pour un bon homme, bons gages. S'adresser 4 St Laurent. Place du Marché. 54—1

BARBIER — On demande un barbier, apprenti, demeurant dans la localité St Henri, chez Ernest Labrie, 1867 St Jacques, St Henri. 54—1

BOUCHER — On demande immédiatement un boucher, au No 635 Ontario. 54—1

BARBIER — On demande un barbier, au No 331 rue St Laurent. Jeune homme préféré. 54—1

BOURREUR — On demande un bon bourreur. S'adresser chez Dupuis et Frères, département des meubles. 53—4

BARBIER — On demande immédiatement un barbier, No 2260 rue Sainte-Catherine. Philippe Chabot. 54—1

BOURRELIERS—On demande des bourreliers, dix ajusteurs et des piqueurs. Ouvrage continu, bons gages. Adams Bros., rues King et Frederick, Toronto. 54—6

BONNE D'ENFANTS —On demande une jeune bonne d'enfants, parlant le français et l'anglais. Références exigées. Bons gages et une maison confortable pour la personne convenable. S'adresser 111 rue Drummond. Environ 10 a. m. 5,8

COUTURIERES — On demande des personnes d'expérience pour faire des jupes de robes de dames à la machine, bons gages et emploi permanent. The Boas-Pelsen Co., 40 rue St Antoine. 54—2

CUISINIER — On demande un bon cuisinier, célibataire, préféré, pour un camp minier situé à environ 100 milles de Montréal ; emploi permanent. Chambre 70, édifice Canada Life, angle des rues Saint-Jacques et Saint-Pierre. 54—1

COUTURIERES — On demande, tout de suite, des personnes expérimentées pour faire des blouses de dames à la machine — tous les départements — couturières première opération, piqueuses et tourneuses. Se présenter à la Crescent Manufacturing Co., 2 rue des Inspecteurs. 54—3

COUTURIERES — On demande de bonnes finisseuse d'habits d'hommes, ouvrage continu et bons gages. S'adresser à Finnenham et Rudolph, 8 rue St Laurent, dernier étage. 54—1

COMMIS — On demande un commis de trois années d'expérience dans l'épicerie et avec de bonnes recommandations. S'adresser chez J. U. Archambault, 29 Chatham. 54—1

CHEMISIERES—On demande des faiseuses de chemises, dans toutes les branches. Montreal Shirt and Overall Co., 454 St Jacques, Montréal. 54—3

COMMIS PHARMACIEN — On demande un commis pharmacien ayant trois ans d'expérience, serait préféré, heures de travail, de 8 heures a.m. à 7 heures p.m. S'adresser au pharmacien de l'hôpital Général. 54—2

CUISINIER OU CUISINIERE — On demande un cuisinier ou une cuisinière et une servante générale, immédiatement. American House, 111 St Henri, près McGill. 54—1

COUTURIERES — On en demande 50 pour travailler à la main et à la machine. S'adresser à MM. W. Peck et Cie., 9214 rue Beaudry. 54—2

CUISINIERE, FILLE DE TABLE — On demande une bonne cuisinière, et une fille de table, parlant les deux langues, 10 Carré Papineau. 54—1

COUTURIERES — On demande des personnes d'expérience pour coudre à la machine Wheeler et Wilson et Singer, emploi permanent. On ne travaille pas le samedi après-midi. S'adresser chez John P. Black et Co, 183 rue Vitré. 263—n

COUTURIERES — On en demande pour faire des manches de chemises, aussi des jeunes filles de 14 ans et plus, comme aides. S'adresser tout de suite, au bureau de la Standard Shirt Co, Limited, 213 avenue Delorimier. 53—3

CHEMISIERES — On demande des personnes expérimentées pour faire des chemises à la machine dans tous les départements ; des "runners," des piqueuses, etc. Les plus hauts gages payés. Se présenter immédiatement à la Crescent Mnfg Co, Emploi permanent. 37—30

CHEMISIERES — On demande des personnes pour faire, chez elles, des chemises. Celles pouvant faire 20 à 40 douzaines par semaine, préférées ; en partie ou en entier. Nous allons chercher et livrons l'ouvrage à votre résidence, sans frais. Se présenter immédiatement au bureau de The Standard Shirt Co, Limited, 213 avenue Delorimier. 53—4

CUISINIERE — On demande une cuisinière au No 604 rue Sherbrooke. Références requises. 53—4

SITUATIONS VACANTES

25 mots 25 cents ; 1 cent par mot extra

COUTURIERES — On demande des couturières pour finir les habits d'hommes. S'adresser chez J. Cohen et Co., 260 rue Fortification. 53—2

COUTURIERES — On demande des personnes pour faire des pantalons et des salopettes, à l'atelier ou chez elles. Emploi permanent. Robt C. Wilkins, 2066 rue Sainte-Catherine, angle de la rue Bleury, ville. 53—

COUTURIERES — On demande pour faire des peignoirs à la maison. Bon ouvrage permanent. John P. Black et Cie, 183 rue Vitré. 50—8

COUTURIERS — On demande des couturiers d'expérience dans les blouses pour dames. Emploi permanent et bons salaires. Progress Mnfg Co, 1961 rue Sainte-Catherine. 30,2,3,5,7,8

COUTURIERES — On demande 50 filles pour faire des chemises. Position permanente ; attention toute spéciale donnée aux nouvelles ; l'on n'attend pas après l'ouvrage. Bons gages ; pas de travail le samedi après-midi. S'adresser tout de suite, 568 rue Saint-Paul. Montreal Suspender and Umb. Co. 40—30

EBENISTES — On demande des ébénistes et charpentiers de première classe, ateliers de chars du Pacifique Canadien, Hochelaga. 50—12

FORGERON VOITURIER — On demande un forgeron voiturier, place permanente. No 967 St Paul, A. Taillefer. 54—1

FILLES — On demande des filles pour faire des jupes, au No 178 rue Montcalm. Place permanente. 53—2

FILLES DE TABLE — On demande des filles d'expérience pour servir la table, pas d'ouvrage le dimanche. Grand Vatel Restaurant, 50 rue St Jacques. 54—1

FILLES — On demande, pour un magasin de marchandises de fantaisie, une fille de 25 à 30 ans, avec expérience. S'adresser par lettre, en mentionnant les dernières situations occupées, à B., 457 "La Presse." 53—4

FILLES — On demande des filles dans les vestes, ainsi que d'autres pour apprendre. S'adresser à Green, 15 rue Latour, deuxième étage, en avant. 54—3

FILLES DE TABLE — On demande des filles expérimentées pour salle à manger. Se présenter au Russell House, 534 rue St Jacques. 54—1

FILLE — On demande une fille générale, pas de cuisine. No 1139 Dorchester. 54—1

FILLES — On demande des bonnes filles pour finir les gilets, ouvrage permanent, bons gages. S'adresser Sher et Rubin, 1647 Notre-Dame, 3e étage. 54—1

FILLES — On demande des filles pour faire des cigares, celles ayant de l'expérience. 38 rue St Pierre. 54—1

FITTEUSES — On demande de bonnes "fitteuses" d'empeignes, chez Dupont Frère, 113 Champlain. 5,8

FINISSEUSES—On demande des finisseuses dans les jupes. Seules des personnes expérimentées doivent faire application. New-York Skirt Mfg. Co., 28 rue Lemoine, près McGill. 54—1

FILLE DE CHAMBRE — On demande une fille de chambre, capable de répondre au téléphone, au No 707 rue Sherbrooke. Références exigées. 54—1

FILLE DE SALLE — On demande une fille de salle parlant anglais et français. Bons gages, au C. P. R. Stock Yard Hotel, 460 rue Ontario. 53—2

GARCON — On demande un garçon de bureau, à la Chambre 216, Edifice New-York Life. 54—1

GARCON — On demande un petit garçon ; il devra résider dans les environs de la pharmacie Dacier, coin St Denis et Duluth. Se présenter immédiatement. 54—1

HOMMES ET DAMES, faites $5 à $10 par semaine, à temps perdu, chez vous. Adressez, avec timbres, boîte 249, London, Ont. 25—n

HOMMES — On demande des hommes, pour travailler pour nous, à salaire ou à commission; on paie à la semaine. Bon équipement gratuit. Bonne demande pour nos marchandises, de ce temps-ci. Nous avons 800 acres d'arbres fruitiers et d'ornementation de choix. Stone et Wellington, Toronto. 229—n—mja

HOMMES — Hommes demandés partout. Bons gages, pour distribuer des circulaires, des annonces, poser des enseignes, etc. Pas de sollicitation. National Adv. Bureau, Chicago. 54—1

HOMMES, FEMMES — On demande des hommes et des femmes pour travailler pour nous, à domicile, à temps perdu, ouvrage agréable. Bon prix. Pas de commandes à solliciter. Ecrire à boîte 428, London, Ontario. 47—15

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour aider dans une famille de trois personnes, bons gages. S'adresser au No 449 Sanguinet. 54—2

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour aider au ménage. S'adresser 3ième cottage, Viauville. 54—1

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour aider au ménage. S'adresser 133 rue Ste Elisabeth. 54—3

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme capable de prendre parfaitement soin d'un cheval et de se rendre généralement utile dans la maison. Certificats requis. 461 rue St Urbain. 54—1

JEUNES HOMMES — On demande deux jeunes hommes pour travailler sur des machines à tricoter, ouvrage permanent, résidant dans la ville St Louis, préférés. S'adresser tout de suite, Montreal Knitting Co., 1263 rue St Dominique. 54—1

JEUNES FILLES — On demande des jeunes filles pour coudre à la main, ainsi que pour ouvrage léger. S'adresser tout de suite au No 568 rue St Paul. 54—1

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille pour s'occuper des travaux d'une maison, dans une famille de deux personnes. Pas de lavage. Pas d'enfant. S'adresser au No 270 rue Saint-Hubert. 54—1

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme pour ouvrage général dans un restaurant. S'adresser au No 1206 Ste Catherine. 54—1

JEUNE FILLE — On demande une jeune fille parlant les deux langues et connaissant la sténographie et la clavigraphie. Ecrire H. I., 1185 "La Presse". 54—1

LINOTYPISTE — On demande un bon typographe devant composer en français et en anglais à la machine "Linotype." S'adresser au contremaître du département des nouvelles de la "Gazette." 54—1

MARQUEUR — On demande un marqueur expérimenté. S'adresser à The Empire Paper Box Co, 64 rue Queen. 53—2

MACHINISTE — On demande immédiatement un "sticker man," pour machine à moulures. S'adresser au No 43 rue Vinet, Ste Cunégonde. 54—1

MODISTES — On demande plusieurs bonnes modistes de chapeaux, chez Smith, Whyte et Runciman, au No 301 rue St Jacques et carré Victoria. S'adresser de 9 heures et 12 heures a.m. 54—1

MODISTES — On demande des modistes de robes, au No 141 Bleury. Bons gages. 54—1

OPERATRICES — On demande des opératrices pour les départements des chemises et des blouses. Emploi permanent et bons gages. Se présenter chez Stewart, Allan et Lemaistre, 323 rue Saint-Jacques. 52—6

OUVRIERS — On demande des tourneurs, des hommes pour conduire un foret, des finisseurs en cuivre, des fabricants d'outils, des modeleurs et machinistes. S'adresser à la Canadian General Electric Co, Limited, Peterborough, Canada. 304—n

OPERATRICES — On demande des opératrices expérimentées dans les blouses en soie et dans les gilets en soie. Se présenter immédiatement à The American Silk Waist Co., 1853 rue Notre-Dame. 53—2

OPERATRICES — On demande des opératrices expérimentées dans les blouses en soie et dans les jupes en soie. Se présenter immédiatement à The American Silk Waist Co., 1853 rue Notre-Dame. 53—2

OPERATRICES, FINISSEUSES — On mande des opératrices et des finisseuses dans les pantalons. Bons gages et ouvrage à l'année. S'adresser tout de suite à Mlle Pigeon, 409 avenue Duluth. 54—3

OPERATEURS — On demande des personnes pour faire et finir des imperméables à la machine. Emploi permanent et bons gages. S'adresser à J. Levy, Siractania Waterproof, 204 avenue Papineau. 54-1

OVERALLS — On demande des faiseuses d'overalls, pour travailler au moulin électrique, 1202 St Laurent, près de la rue Marie-Anne. 54—3

SITUATIONS VACANTES

25 mots, 25 cents ; 1 cent par mot extra

OPERATRICES — On demande des opératrices expérimentées dans les blouses en soie, ainsi que des remplisseuses expérimentées. Se présenter immédiatement à The American Silk Waist Co., 1853 rue Notre-Dame. 52—3

PHOTOGRAPHE — Bonne occasion, local avantageux et installation complète, peu de capital nécessaire. S'adresser immédiatement à la pharmacie Lecours, 3549 rue Craig. 53—2

POUR REMPLIER ET OURLER — On demande des rempliseuses et des ourleuses dans les blouses en soie de fantaisie. On se sert de la machine Wheeler et Wilson 61. S'adresser à Chaleyer et Orkin, 1851 rue Notre-Dame. 54—1

POUR JUPES — On demande des personnes expérimentées pour faire des jupes. Se présenter au Windsor Bazaar, 2482 rue Ste Catherine. 54—1

SERVANTE — On demande une servante. 147 Cherrier. 53—2

SERVANTE — On demande une servante générale et une cuisinière, bons gages. 403 Dorchester. 53—2

SERVANTE — On demande une bonne servante générale ; pas de blanchissage, bons gages, 1298 rue Dorchester. 53—2

SERVANTE — On demande une servante générale, bien recommandée, petite famille, pas de blanchissage. S'adresser tout de suite, au No 60 Avenue Laval. 53—2

SERVANTE — On demande une servante pour aider aux chambres et à la couture, gages $10.00, doit avoir de bonnes références. Se présenter à 182 rue Université. 53—2

SERVANTE — On demande une servante générale expérimentée, pour une petite famille, doit être disposée à quitter la ville. Gages $18.00 par mois. Références requises. Seules des personnes de première classe doivent se présenter. S'adresser mercredi soir ou jeudi, en n'importe quel temps, à 45 Saint-Marc. 53—2

SERVANTE — On demande une jeune servante, au No 182 Berri, pour aider au ménage. 54—1

SERVANTE — On demande une servante générale pour une famille de 4 personnes, pas de lavage, doit parler un peu l'anglais. Bonnes références. 364½ St Antoine. 54—1

SERVANTE — On demande une servante générale ou une jeune fille pour aider au ménage. S'adresser à 455 rue Saint-Denis. 54—1

SERVANTE — On demande une servante générale pas de lavage ni de repassage, au No 18 rue Visitation. Gages $10 à $12 par mois. 54—1

SERVANTE — On demande une servante générale, avec références, pas de lavage. $8.00 par mois. 238 St Hubert. 54—3

SERVANTE — On demande une servante au No 236 rue Saint-Elisabeth. 54—1

SERVANTE — Une bonne servante trouvera de l'emploi, au No 324 rue Sherbrooke, petite famille. Pas de lavage. 54—1

SERVANTE — On demande une servante au No 76 rue St Denis. 54—1

SOLLICITEUSES — On demande des demoiselles parlant l'anglais et le français, pour solliciter. Dessinatrices de première classe. Salaire ou à commission. Ecrire à S. T., 1291 "La Presse." 54—2

SERVANTE — On demande une servante pour une famille de 4 personnes. S'adresser au No 1303 Notre-Dame. 8,10

SERVANTE — On demande une servante générale sachant un peu faire la cuisine, pas de lavage ni repassage. Bons gages à une personne compétente. S'adresser 188 Cherrier. 54—1

SERVANTE — On demande une servante générale bien recommandée, pour une petite famille. S'adresser tout de suite au No 619 rue St André. 8,10

SERVANTE — On demande une fille d'environ 15 ans, pour aider aux travaux du ménage. Elle devra coucher chez elle. 17 rue du Plateau. 54—1

SERVANTE — On demande une servante au No 431 Wolfe. 54—1

SERVANTE — On demande une servante pour aider à la cuisine, pas de lavage. 794 rue St Jacques. 54—1

SERVANTE — On demande une servante, travail facile. Madame Moret, 203 rue Montcalm. Se présenter de 6 à 7 heures. 54—1

SERVANTE — On demande une bonne servante, au No 102 de l'avenue du Parc. Recommandations exigées. 54—2

SERVANTE — On demande une servante générale sachant faire la cuisine, famille de deux personnes, pas de lavage. S'adresser immédiatement, 55 rue Mansfield. 8,10

SERVANTE — On demande une servante générale sachant faire la cuisine, pour trois personnes. 21 Carré St Louis. 54—1

TAILLEURS — On demande des tailleurs de fourrure d'expérience. S'adresser au No 532 rue St Paul. 54—1

TAILLEURS DE CHEMISES — On demande tout de suite deux ou trois tailleurs de chemises. Se présenter à la Crescent Manufacturing Co., 2 rue des Inspecteurs. 53—4

TAILLEURS DE CUIR — On demande des tailleurs de cuir compétents. Se présenter chez J. et T. Bell, 180 rue des Inspecteurs. 53—2

TAILLEUR DE FOURRURES — On demande un tailleur de fourrures qui connaît parfaitement son travail et qui s'y entend bien dans cette ligne. Se présenter à 8 rue Sainte-Hélène. 51—3

VOYAGEUR — On demande un voyageur pour gants et mitaines — side line — pour le District de Québec. Bonne occasion pour un homme sérieux. Ecrire avec références à S., 447 "La Presse." 54—1

AGENTS DEMANDES

25 mots, 25 cents ; 1 cent par mot extra

AGENTS — On demande, pour la Sun Life Assurance Co., du Canada, deux bons agents ayant de l'expérience pour la vie ordinaire. S'adresser à O. Léger, gérant des agences de Montréal et son district. 214—n

AGENTS DEMANDES — On demande une compagnie d'assurance sur la vie puissante et progressive, offre de bons avantages à des agents avec ou sans expérience. Une réorganisation se fait, c'est le temps d'obtenir de bons contrats et toute l'aide possible. Ecrire à W., 802 "La Presse." 54—10

AGENTS — Nos agents font partout $50 par semaine, en vendant nos polices spéciales d'accidents et maladies combinées, avec identification. Tout le monde en achète. Ouvrage permanent, honorable et profitable. Ecrivez ce jour pour plus de détails. Boîte Postale 275, Montréal. 54—9

AGENTS — On demande des agents pour aller de maison en maison. Ecrivez ou adressez-vous à Cooper, 332-6 Clarence St., London. 52—5

CHAMBRE A LOUER

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

CHAMBRE — A louer, chambre garnie, sur le devant, avec bain. S'adresser 33 avenue Laurier, St Henri. 53—4

CHAMBRE A LOUER — Chambre garnie à louer, dans une famille privée. 123 Ste Elisabeth. 54—1

CHAMBRES — A louer, deux chambres bien éclairées, sur le devant, famille tranquille. On donnera aussi pension, si désiré. S'adresser 200 Drolet. 54—2

CHAMBRE — A louer, magnifique chambre en avant, famille sans enfants, pension si on le désire. 1376 Ontario. 52—3

CHAMBRE — A louer, chambre de première classe, ameublement neuf, éclairée au gaz, chauffée à l'eau chaude. Pension si désiré. S'adresser 240 St André, près Ste Catherine. 52—5

CHAMBRE A LOUER — Chambre meublée à louer, No 16 rue Notre-Dame de Lourdes, à deux pas de l'Université Laval. Conditions faciles. 54—1

CHAMBRE A LOUER — Une grande chambre chauffée à l'eau chaude, avec pension. S'adresser 54 rue Radieux. 54—3

Epargnez-vous des troubles et des démarches inutiles

LAISSEZ VOS PETITES ANNONCES A LA

Succursale No 5

Pharmacie N. H. NAULT

2449 Notre-Dame, coin Richmond

Vous paierez les mêmes taux qu'aux bureaux de LA PRESSE.

CHAMBRE A LOUER

25 mots 25 cents ; 1 cent par mot extra

CHAMBRES A LOUER — Superbes chambres à louer, avec manteaux de cheminée et garde-robe, étage des bains, lumière Auer, eau chaude, bain émaillé. Pas d'enfant, 400a rue Saint-Denis. 54—2

CHAMBRE — Une grande chambre à louer à deux messieurs, de préférence, avec déjeuner si demandé. 2813 rue Ste Catherine. 54—1

CHAMBRE — A louer, belle grande chambre, sur le devant, bain même étage, prix modéré. 374A rue St Timothée. 54—1

CHAMBRE ET PENSION

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

CHAMBRE ET PENSION — Vous trouverez grandes et petites chambres, chauffées à l'eau chaude, pension de première classe, $3.00 par semaine. Repas de table, $2.50. 83 Saint-Urbain. 53—2

CHAMBRE ET PENSION — Belle grande chambre, avec bonne pension, au No 1206 de Montigny, coin Saint-Denis. Lavabo avec eau chaude. Aussi pension de table. 54—1

CHAMBRE ET PENSION — Magnifique pension, grande chambre meublée à neuf, avec pension, confort du chez-soi, il n'y a pas d'enfants. 1429 Ontario. 54—1

CHAMBRE ET PENSION — Vous trouverez bonne maison de pension, grande chambre, pas d'enfant, on garde que quelques pensionnaires. 995 St Laurent. 54—3

CHAMBRE ET PENSION — Grande chambre sur le devant, avec pension si on le désire, gaz, eau chaude et froide, dans la chambre. S'adresser 140 Berri. 54—2

CHAMBRES DEMANDEES

25 mots 25 cents ; 1 cent par mot extra

CHAMBRE DEMANDEE—Une dame demande une chambre dans une maison tranquille, près de l'Avenue Laurier, Annexe de Montréal. Ecrire à A., 405 "La Presse." 54—1

MAISONS A LOUER

25 mots 25 cents ; 1 cent par mot extra

LOGEMENT — A louer, bas de maison de plain-pied, 5 pièces, salle de bain et w.c., fournaise Daisy, facile à chauffer, possession à la fin de janvier. 493 rue St Urbain. 8,10

ARGENT A PRETER

25 mots, 25 cents ; 1 cent par mot extra

ARGENT A PRETER — Nous vous donnerons de l'argent — Avez-vous des articles de ménage, des pianos, des orgues, des chevaux, des véhicules ou des bicyclettes ? Si oui, venez nous voir et nous vous ferons un prêt sur ce que vous avez, de $10 jusqu'à $1,000, sans déménagement ni publicité. Ouvert tous les jours, de 8 heures a.m. à 5 heures p.m. Montreal Loan and Brokerage Co., chambre 204, édifice du New-York Life, coin Saint-Jacques et Place d'Armes. 31—n

ARGENT A PRETER — Argent à prêter à 5 pour cent, ville ou campagne, corporations, fabriques, fermes, maisons, lots, assurances, billets ou autres garanties. Osw. Chaput et Cie., édifice "La Presse." 51—24

ARGENT A PRETER — Les gens à salaire peuvent se procurer de l'argent en leur propre nom, sans endosseur ni garantie ; paiements pour convenir à l'emprunteur. Montreal Credit Company, 104 Temple Building, 185 St Jacques. 25—1.mM.J.s—22

ON DEMANDE A ACHETER

25 mots, 25 cents ; 1 cent par mot extra

CLOS DE BOIS — On demande à acheter un clos de bois et charbon, ou louer un clos. Ecrire W. W., 1076 "La Presse." 52—3

COMMERCE DEMANDE — Je parle affaires. Je peux placer de $2,000 à $5,000 dans un commerce payant, quel qu'il soit, s'il est dans le domaine de la loi. J'ai beaucoup d'expérience dans le commerce d'hôtel. Si je puis trouver un commerce payant, je ne regarderai pas le prix. L'argent secondaire. Ecrire à L., 675 "La Presse". 8,10

CHIENS — On demande à acheter des jeunes chiens, 4 et 8 semaines. S'adresser de 7 à 9 heures, le soir, ou écrire à Geo. P. Wilkins, 379 Craig. 53—2

COTTAGE — On désire acheter ou louer cottage ou maison à deux étages, dans une bonne localité, avec améliorations modernes. Donnez prix, conditions et le numéro de la rue. Ecrire à F., 394 "La Presse." 53—3

POLICES SUR LA VIE — On demande à acheter des polices d'assurances sur la vie. Capital illimité. Pour de bonnes polices, on paiera plus que les compagnies ne paient comme prix d'achat. M. J. Doherty, 426 rue St Paul. 53—22

A VENDRE

25 mots, 25 cents ; 1 cent par mot extra

MERCERIES — A vendre, Merceries, banqueroute McKerrow. Grandes occasions, collets importés, 50c la doz. Corps désassortis, sweaters, bijouteries, etc., etc. Demers, 1836 Notre-Dame, près McGill. 52—5

A VENDRE — Johnson et Cousineau, 62 St Jacques — A vendre, restaurants licenciés, prix de $700, $1,000, $1,500, $2,200, à $8,000, aussi deux hôtels de campagne à louer. Magasin de cigares et tabacs, prix $150, $200 à $800. Magasins généraux à la campagne. On avancera une partie de l'argent si on le désire. 53—2

A VENDRE — Couvertures imperméables pour chevaux, voitures, vêtements huilés, sacs de camps en canevas imperméable toiles pour garous. Demandez catalogue. The "Sonne" Awning, Tent and Tarpaulin Co., 775 rue Craig. Tél. Main 727. 137—n

BOUTIQUE DE CORDONNIER — A vendre, cordonnerie; boutique bien outillée, avec assortiment de chaussures, rue Craig, offerte à moitié prix pour cause de décès. S'adresser 57 Hôtel de Ville. 7,8,10

BOUTIQUE DE FORGE — A vendre, une boutique de forge, de peintre et à bois. Pouvant employer à l'année 3 forgerons, un peintre et un ouvrier. Ecrire à Y. Z., 1359 "La Presse." 54—3

BOUTIQUE DE FORGE — A vendre, boutique de forge et résidence ; hôtel et magasin ; petites et grandes fermes, près de jolies rivières et de lacs poissonneux. Très agréables pour l'été. Prix très modérés. Demandez circulaires, C. D., Ste Adèle, P. Q. 54—12

BOULANGERIE — A vendre, boulangerie complète, clientèle de 3,000 pains, bon roulant, vendue pour cause de maladie; conditions faciles. S'adresser 57 Hôtel de Ville, ou 549 Drolet. 7,8,10

CASQUES — A vendre, à bon marché, quelques casques en phoque, 6, 7, 8, points, aussi trois robes en chèvre noire. S'adresser au No 46 ruelle Bronsdon, vis-à-vis de 586 rue Dorchester. 54—1

CLAVIGRAPHE — A vendre, un clavigraphe Empire, machine nouveau modèle, en bon état. Bon marché au comptant. Ecrire à L., 666 "La Presse." 53—2

DIVERS — A vendre, cheval et traîneau dit "cutter," vingt-cinq dollars. Le propriétaire quitte la ville. 1212 rue St Jacques. 54—1

ETAL DE BOUCHER — A vendre, étal de boucher situé au centre de la ville, faisant affaires au comptant. Chance très rare pour un homme qui veut s'établir. Le tout vendu à grand marché. S'adresser de 9 à 5 heures p. m., H. Beauchamp, 159 St Laurent. 54—2

ETALON—A vendre, un étalon tout noir, fin trotteur, 2.25, grosse queue et crinière très belles; bête pesant 1170 livres. S'adresser chez Mad. Bouchard, 200 Préfontaine, Hochelaga. 40—6

HABILLEMENTS — A vendre, une ligne spéciale de complets, $4.50 ; pantalons pour hommes, $1.50 ; Raglanettes, $5.00 ; complets de trois pièces, pour enfants, $2.50. Saul Solomon, 254 rue Saint-Laurent, Montréal. 53—26

A VENDRE

25 mots 25 cents ; 1 cent par mot extra

PREPARATION — A vendre, la fameuse préparation de Nathan, pour exterminer les punaises, coquerelles, hannetons, rats et souris. Boîtes de 25 cents, 50 cents et $1.00. Méfiez-vous des imitations. Cette marque est enregistrée. Vendue en gros et en détail, 71 rue Saint-Laurent. 52—3

PARDESSUS — A vendre, pardessus doublé en fourrure, collet et revers en loutre, très bonne doublure en rat musqué foncé, absolument neuf. Prix, seulement $37.50. Un vrai bon marché. Alexander, 504 rue St Paul. 54—2

PIANOS — A vendre, des pianos à très bon marché, chez Leach, 2440 rue Ste Catherine. 15 pianos droits neufs, au comptant ou par versements mensuels. Pianos d'occasion de $50 et plus. 54—1

PIANO — A vendre, un très beau piano droit, par J. et C. Fischer, N. Y., caisse en noyer ouvragé, porte-bougies en cuivre, panneaux ajourés, tonalité très bonne et a peu servi. Il a coûté $500 ; prix de vente au rabais, $235, payables dix dollars comptant et $6 par mois. Au comptant $200. Layton Bros., 144 rue Peel. N. B.—Ouvert les samedis soirs. 54—3

PIANOS — A vendre, 15 pianos droits, neufs, à bon marché pour du comptant, ou $7 par mois, chez Leach, 2440 rue Ste Catherine, entre Stanley et Drummond. Ouvert le soir. 54—1

TRAINEAU — A vendre, traîneau crâchoir, à un ou deux sièges, en bon état, par Larivière, 510 rue Dorchester. 54—1

COMBUSTIBLE A VENDRE

25 mots, 25 cents ; 1 cent par mot extra

COMBUSTIBLE A VENDRE — Bois. — vendre $1 le voyage, bois sec de moulin, scié, bois franc, $1.75. Chez T. Cyr, coin Beaudry et Robin. Tél. Marchands, 131. 42—26

COMBUSTIBLE — BOIS — Slabs sciées, le voyage, $1.25 ; épinette rouge, $1.75 ; bois franc scié, $1.75. Leclaire et Bruneau. G. Latreille successeur, 53 Vitré. Tél. Bell Est 2088. 225—n

BOIS — A vendre, bois pour allumer le poêle, $2 ; érable coupée, $3.00 ; blocs de moulins, longueurs de poêle, $1.75 ; blocs d'épinette, $2.00 le voyage. Livré dans n'importe quelle partie de la ville. J. C. Macdiarmid, carré Richmond. Téléphone Up 2533. 183—n

BOIS — Slabs sciées, le voyage, $1.10 ; épinette sciée, le voyage, $1.40 ; bois mêlé, le voyage, $1.50. Hogue et Bouthillier, 1334 Ontario. Tél. Bell Est 1093. 209—n

MAGASINS A VENDRE

25 mots, 25 cents ; 1 cent par mot extra

MAGASIN — A vendre, un magasin, bonne place pour une personne qui veut se faire un avenir. Conditions faciles. S'adresser à N. Leclaire, 874 rue Sanguinet. Tél. Bell Est 904. 51—4

MAGASIN — A vendre, place d'avenir, un magasin de cigares et librairie, 43 St Jacques, vente au prix d'inventaire, pour du comptant. S'adresser sur place. 54—3

MAGASIN — A vendre, un des plus jolis magasins de cigares, bonbons, etc., près gare Viger, valeur $1,000, vendra à réduction à un prompt acheteur, pour cause de maladie grave. 340A Craig. 54—1

MAGASIN DE TABAC — A vendre, magasin de tabac ; bonne place d'affaires, établi depuis 9 ans, chance exceptionnelle pour quelqu'un voulant entrer dans le commerce, le propriétaire désirant faire que le gros, change de localité. Théo. Malo, 999 rue St Laurent. 54—6

MAGASIN — A vendre, un magasin de bijoutier, très prospère, à St Jérôme, je me retire pour cause de santé. Conditions faciles. S'adresser à Cartier, St Jérôme. 53—6

EPICERIES A VENDRE

25 mots, 25 cents ; 1 cent par mot extra

EPICERIE — A vendre, épicerie faisant affaires pour $400 à $500 par semaine, dans la partie Est de la ville, bon coin. S'adresser 46 Frontenac. 54—1

EPICERIE — A vendre, une épicerie de premier choix, le propriétaire devant s'absenter de la ville, un prompt acheteur trouvera un vrai bon marché. Conditions très faciles. S'adresser au No 172 rue Ste Catherine. 54—1

EPICERIE — A vendre, épicerie licenciée, établie depuis 20 ans, faisant $300.00 d'affaires par semaine, coin de rues, cause de départ et changement de commerce. S'adresser 278 Lagauchetière. 54—3

PROPRIETES A VENDRE

25 mots, 25 cents ; 1 cent par mot extra

EMPLACEMENTS — A vendre, deux emplacements, moitié bâtis, de 3 bonnes maisons, écurie, de 24 places, hangar et grande cour, tout le roulant, voitures et chevaux. Ce poste est bien connu depuis 30 ans de commerce, pour louage de voitures. Mme veuve F. Renaud, No 301 rue Richardson, St Roch, Québec. Téléphone 2252. 8,10,13,17,20,24

PROPRIETES A VENDRE — Trois cottages, de 8 et 11 chambres, avec appareils de chauffage. Nos 200 Roy, 258 et 278 Ave Laval. J. E. Cormier, Notaire, 71A St Jacques. 8,10

MAISON—A vendre, maison neuve de 4 à 5 appartements, façade en pierre de taille, payable au mois. S'adresser à N. Leclaire, 874 rue Sanguinet, Tél. Bell Est 904. 51—4

HOTELS A VENDRE

25 mots 25 cents ; 1 cent par mot extra

HOTELS — A vendre, hôtels, restaurants, épiceries, magasins, cigares et tout genre de commerce, chance rare pour commençants, maisons et boutiques à louer. L. Harris, 25 St Laurent. 41—30

RESTAURANT — A vendre, restaurant, pour cause de maladie. S'adresser immédiatement 429 Craig. 54—1

TROUVE

20 mots : 10 cents ; ½ cent par mot extra

CHIEN — Trouvé, un chien gris bleu. Le réclamer 223A Ste Marguerite, St Henri. 52—3

PERSONNEL

20 mots, 40 cents ; 2 cents par mot extra

PERSONNEL — Les anciennes élèves du couvent des Saints Noms de Jésus et de Marie, à Beauharnois, sont priées d'envoyer leur adresse à la Supérieure de cette maison, d'ici au 15 février 1903. 52—6

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 14159. George Ringuette, demandeur, vs Jean Pigeon, défendeur. Le 17ième jour de Janvier 1903, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 363 rue Chaussé, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défende

AMUSEMENTS

THEATRE NATIONAL FRANÇAIS 1440 Ste Catherine
Tél. Bell Est 1736. Tél. Marchands 527.
Semaine du 5 Janvier 1903
Grand Drame Populaire, 1ère fois à Montréal
"LA MENDIANTE DE ST SULPICE"
HENRIETTE MORET, dans "Henriette"; R. de la SABLONNIÈRE, dans "La Mendiante" et toute la troupe du THEATRE NATIONAL.
Prix: Matinée, 10c, 15c, 20c, 25c. Soirée, 10c, 20c, 30c, 40c. AVIS—Semaine prochaine—POUR LE DRAPEAU. 50-6

Théâtre des Nouveautés, Tél. Bell Est 1393
CETTE SEMAINE
"SAPHO"
Soirée de Gala, Mercredi. Matinée Samedi et Lundi soir aux prix populaires. 52—5

PALAIS-ROYAL Téléphone Est 2067
(Coin St Laurent et Lagauchetière)
Semaine du 5 Janvier
LE BON MOYEN Alex. Bisson
Gala, Jeudi soir. Matinées, Jeudi et Samedi.
PRIX POPULAIRES
Mlle Meissonnier, MM. Dane et Cartel. 52-5

SALLE WINDSOR
ORCHESTRE SYMPHONIQUE
4e CONCERT
Vendredi le 9 Janvier à 4½ p. m.
Billets en vente chez Shaw 75c. 50c. Admission 25c. 3,8

DANSE! DANSE!
Salle de Conservatoire 2269 rue Ste Catherine, angle de l'av. du Collège McGill
Classes et leçons privées le jour et le soir.
SALLES A LOUER
Four Balls, Euchre Parties, Etc.
Tél. up 2611. 265—n Frederic. W. Norman

DANSE
De Nouvelles Classes pour les Commençants sont à se former.
Salle Stanley, 127 rue Stanley
Adultes, 8 p. m. Jeunes gens, 4.15 p. m.
Cette académie à la clientèle canadienne-française la plus considérable et la plus exclusive de la Ville. Offre spéciale.—Une copie de mon traité de valse A. B. C. donnée gratuitement à tous les élèves qui s'inscriront avant le 10 janvier. Tél. (Up 954)
n Prof FRANK H. NORMAN.

FRANCHÈRE - DENTISTE
1592 Ste Catherine. Tél. Est 1587 270-1M n

L'Assemblée Générale Annuelle
des Actionnaires de la
LAPRAIRIE BRICK COMPANY
Sera tenue à son bureau, Edifice Mechanics Hall, 204 rue St Jacques, cité, LUNDI, le 19e jour de Janvier 1903, à 3 heures p.m., pour recevoir le rapport annuel, élire les directeurs et s'occuper d'affaires générales.
FRED. WESTBROOK, Secrétaire.
53-3

CAROLINE DU SUD
Hampton Terrace
Une Station d'Hiver Idéale, Située à NORTH AUGUSTA, C. S.
A un mille de la ville d'Augusta, Ge., Hampton Terrace sera livrée au public pour la première fois, le 1er FEVRIER 1903.
Plus de 400 chambres, luxueusement meublées; chaque chambre a accès à une salle de bain particulière. Service électrique complet, comprenant téléphone dans chaque chambre. Services de chars dortoirs directs de New-York et Chicago.
Pour prospectus et tarifs, s'adresser à
C. A. LINSLEY
Propriétaire Hotel de la 5e Avenue, N.Y
Ancien propriétaire de l'Hôtel Bon Air, Augusta, Ge., et de l'Auberge Kenilworth. Asheville, C. N. W. A. BRYAN, gérant, 23-m,s,n

Pour avoir ...une... Belle Chevelure

nous conseillons de faire usage de la prodigieuse CHEVLURINE de Paris. Une bouteille suffit pour arrêter les cheveux de tomber, et un usage prolongé les fait repousser abondants, souples et luisants. Quelques applications suffisent pour ramener tous les cheveux blancs à leur couleur de jeunesse et faire disparaître les pellicules, les dartres farineuses et les démangeaisons. Essayez-la. Satisfaction garantie ou argent remis. Si votre pharmacien ne l'a pas, adressez-vous à la CHEVLURINE MFG. CO. 1437 rue Notre-Dame, ou à la CIE CHIMIQUE FRANCAISE, 159 Manton Ave., Providence, R. I., seul agent pour les Etats-Unis d'Amérique.

AMUSEMENTS

Patinoir: Angle St Hubert et Duluth — LE MONTAGNARD — Phone Bell Est 2219
Musique tous les soirs. Aussi Samedis et Dimanches, Après-midi et Soir. L'A. A. A. Le Montagnard, J. A. Christin Sec.-trés. Admission 10 et 15c.

UNE TRES TOUCHANTE CEREMONIE RELIGIEUSE

Profession et vêture chez les Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame.

M. l'abbé C. Lecocq, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, a présidé, ce matin, dans la chapelle de la maison-mère des Dames de la Congrégation de Notre-Dame, rue Saint-Jean Baptiste, une cérémonie de profession et de vêture.

La messe fut célébrée par M. l'abbé C. Hormisdas Gagnon, P.S.S., du collège de Montréal.

Un grand nombre de personnes parentes ou amies des nouvelles religieuses, assistèrent à cette cérémonie si touchante et qui symbolisait avec tant de vérité le renoncement entier, les éternels adieux à tous les plaisirs mondains et l'amour héroïque de l'immolation du coeur sur l'autel, de la charité parfaite.

M. l'abbé C. Lecocq a prononcé le sermon de circonstance. Il sut interpréter avec beaucoup d'onction les pensées qui se dégageaient d'une démonstration aussi impressionnante.

Ont prononcé leurs voeux temporaires:

SOEURS DE CHOEUR

Soeur Laetitia Beaulieu, dite Sainte-Marie de Bonsecours; soeur E. Maud McKenna, dite Sainte-Marguerite de la Visitation; soeur Anna Bourdon, dite Sainte-Germaine des Anges; soeur Florence Cuddihy, dite Sainte-Agnès Martyre; soeur Regina Langevin, dite Sainte-Marie de la Passion; soeur Agnès Mary Woods, dite Saint-Miche. des Anges; soeur Marie Blouin, dite Saint-Ernest; soeur Georginana Beaulieu, dite Saint-Léon; soeur Laura Caron, dite Saint-Adalbert; soeur Célanire Trudel, dite Saint-Jean de la Salle; soeur Louise Gage, dite Saint-Jean de Marie; soeur Ellen Cahill, dite Sainte-Brigitte de Suède; soeur Sarah Ann Gillis, dite Saint-Paulinus; soeur Agnès Arsenault, dite Véronique de Jésus.

SOEURS CONVERSES

Soeur M. Louise Tremblay, dite Soeur Mailloux; soeur Henriette Lajeunesse, dite Soeur Barbier; soeur M.-Anne Desroches, dite Soeur Constantin.

Ont pris le saint habit:

NOVICES DE CHOEUR

Soeur S. C. Poulin, dite Sainte-Lucie de Rome; soeur Herminie Archambault, dite Sainte-Vitaline; soeur C. H. Morinville, dite Saint-Jean du Calvaire; soeur Joséphine Gagnon, dite Saint-Hormisdas; soeur Catherine Avery, dite Sainte-Marie Martha; soeur M.-Louise Dubé, dite Saint-Pascal Baylon; soeur D. E. Croteau, dite Saint-Damien; soeur J. A. Hamel, dite Sainte-Humbeline; soeur Anna de Montigny, dite Saint-Dieudonné; soeur D. P. Cormier, dite Sainte-Marie Alphonsine; soeur Emérentienne Girard, dite Saint-François de Genève; soeur Octavie Provencher, dite Sainte-Marie Emilie; soeur M.-Louise Pelletier, dite Sainte-Marie de Sion; soeur C. A. Guilot, dite Saint-Antonin; soeur H. A. Mercier, dite Sainte-Marie de Gethsémani; soeur S. R. A. Hudon, dite Saint Gabriel de Marie; soeur Anna Meloche, dite Saint-Raphaël de la Providence; soeur Ernestine Massicotte, dite Sainte-Marie-Ange; soeur A. D. Clermont, dite Sainte-Fortunate; soeur Marg. Agnès Desranleau, dite Saint-Henri de Suède; soeur V. F. Desjardins, dite Sainte-Marguerite du Coeur de Jésus; soeur Annie Campbell, dite Saint-Bernard.

NOVICE CONVERSE

Soeur M. Agnès Gaudet, dite Soeur Bernard.

CONSEIL DE STE-CUNEGONDE

Les appropriations annuelles — L'ouverture de la rue Dominion — Un nouveau poste de police et de pompiers.

Il y a eu, hier soir, assemblée régulière du conseil de Ste Cunégonde; le maire Fabien présidait, et tous les échevins étaient à leur siège.

Après lecture des minutes de la dernière assemblée, on lit le rapport des différentes commissions. La commission des Finances, dans son rapport, accorde les montants suivants à elle-même et aux autres commissions:

Finances	$30,400
Voirie	4,200
Hôtel-de-Ville	4,700
Eclairage	3,700
Police et incendie	6,000
Eau et santé	1,000
Licence	100
Total	$51,000

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

M. l'échevin C. Lippé, nommé président du comité de l'éclairage, à Ste Cunégonde.

ainsi que celui du comité de la Voirie, de l'Hôtel de Ville, de la Police et Incendies.

Sur demande de l'échevin Cardinal, M. Vébert, président de la dernière élection, devra donner un état détaillé de la dernière élection, quant au personnel employé et au montant déboursé pour cette fin.

L'échevin Poupart amène sur le tapis l'ouverture de la rue Dominion. Il dit que Ste Cunégonde doit se hâter de faire ouvrir cette rue; que le trafic général en bénéficierait. Il propose qu'un comité soit nommé pour s'entendre immédiatement avec les autorités du Grand Tronc et la Cité de Montréal, et que le maire, les échevins Leduc, Lippé, le proposeur et le secondeur fassent partie de ce comité. L'échevin Hamelin seconde la motion, qui est adoptée à l'unanimité.

L'échevin Joseph Marcotte propose, secondé par l'échevin Hamelin, que l'on reconsidère la résolution que l'échevin Poupart, passée à la dernière assemblée, ordonnant la refonte de la charte, adopté et renvoyé à un comité pour étude.

L'échevin Poupart propose ensuite qu'un poste de police et pompiers soit construit le printemps prochain; que les travaux commencent au mois de mai; qu'il y ait un concours entre les architectes de Ste Cunégonde. Renvoyé à un comité.

On nomme l'échevin Lippé président de la commission de l'Eclairage, puis, après quelques affaires de routine, l'assemblée est ajournée.

CONCERT, OPERA ET MUSICIENS

Les amateurs de belle musique auront, le 14 courant, dans la salle Windsor, l'excellente occasion d'entendre un grand concert d'opéra donné par signora Frida Ricci, assistée de signor Elgardo Zerni, du professeur Goulet d'autres grands artistes. Signora Ricci était la "prima dona" de la dernière troupe d'opéra français. Elle s'est déjà fait entendre dans les principaux théâtres d'Europe, notamment à la Scalan, de Milan; à l'Opéra Royal, de Rome; au San Carlo, de Naples; au Casino, de Monte Carlo, et dans les principaux théâtres de l'Amérique du Sud. Signora Ricci est l'une des grandes cantatrices du jour. Quant à signor Zerni, qu'il suffise de dire qu'il a chanté avec Mme Calvé, à San Carlo, et exécuté avec le plus grand succès les grands rôles des oeuvres de maître. Pendant plusieurs saisons, avec mesdames Sembrich et Albani, à Londres, et dans les principaux théâtres d'Europe.

Le concert sera sous le patronage distingué de Son Honneur le maire, sir William et lady Van Horne, sir Thomas et lady Shaughnessy, sir Melbourne et lady Tait, sir William et lady Hingston, le principal Paterson, le juge et Mme St Pierre, l'hon. M. G. A. Drummond et madame Drummond, le sénateur Forget et madame Forget, M. Jesse Joseph, M. et Mme Frank Steven, M. et Mme Hugh A. Allan, M. et Mme Andrew Allan, M. et Mme E. S. Clouston et Mlle Clara Lichtenstein.

CORRESPONDANCE

Monsieur le Directeur,

Je viens vous prier de bien vouloir rectifier que je suis absolument étrangère à la lettre publiée, lundi, relativement au concert organisé par M. Ricci. Je proteste contre ma signature qu'on s'est permis de faire figurer au bas de cette lettre, sans mon autorisation. N'étant liée avec personne, par aucun contrat, je suis libre de chanter où je veux, et comme M. Ricci m'a demandé mon concours, pour le concert du 14 janvier, je le lui ai accordé.

En vous remerciant d'avance, M. le Directeur, veuillez agréer mes sentiments très distingués.

J. BENNATI.

FEU L'ABBE GEORGE BROWN

A leur session générale et mensuelle tenue le cinq janvier courant, 1903, les membres du Conseil municipal de la paroisse St Hugues, dans le comté de Bagot, ont adopté à l'unanimité la résolution suivante:

"M. le conseiller Picard propose, appuyé par M. le conseiller Loiselle, que les membres de ce Conseil éprouvent des sentiments de la plus vive affection par suite de la mort de leur ancien pasteur, M. l'abbé George Brown, qui s'est dépensé généreusement pendant de nombreuses années à la desserte de cette paroisse;

Qu'en leur qualité de représentants de la population entière de St Hugues, ils offrent à la mère et aux membres de la famille du regretté défunt, leurs sincères sympathies dans la perte irréparable qu'ils ont faite.

M. le conseiller Phaneuf propose, secondé par M. le conseiller Laporte, que copie de la présente résolution soit transmise aux parents et à "La Presse" pour publication.

Vraie copie,

HORACE ST GERMAIN,
Sec.-trés. C. M. St H.

La police a reçu ordre de forcer les citoyens à jeter de la cendre sur leurs trottoirs trop glissants.

Commencez le nouvel An par un compte d'économies déposées à
The Sovereign Bank of Canada,
Coin sud-ouest des rues St Pierre et St Jacques.
3-5-6 TELEPHONE 4061.

GLOIRE POUR LES CANADIENS

M. Francis Archambault, baryton, de New-York, donnera bientôt un concert à Montréal.

Nous avons eu hier un plaisir mêlé d'un sentiment d'orgueil bien légitime. Nous avons entendu un de nos compatriotes qui possède la plus belle voix de baryton qu'il soit possible de rêver.

Nous connaissons M. Archambault depuis longtemps. Né à l'Assomption, il y a vingt-trois ans, il vint à Montréal où il s'engagea comme commis dans le commerce de nouveautés. Possédant une jolie voix qu'il faisait entendre parfois au Gésu, il ne tarda pas à être remarqué. On lui conseilla fortement d'aller cultiver sa voix dans des milieux artistiques plus favorables à son développement. Il y a une couple d'années, il alla à New-York pour commencer ses études musicales. Sous la direction du professeur Frank G. Dossert, du Carnegie Hall, il a fait des progrès étonnants. Dans les concerts et les festivals où il s'est fait entendre, il a été admiré et a mérité les plus grands éloges des journaux. Il a déjà fait une tournée en compagnie de Campanari, Schuman-Heinck et Suzanne Adams.

"Extraordinaire, superbe, incomparable, merveilleuse" sont les épithètes employées par les nombreux critiques qui ont apprécié sa voix. Et c'est sans crainte que nous les endossons aujourd'hui à l'adresse de ce compatriote à qui l'avenir réserve des triomphes qui seront aussi une gloire pour le nom canadien.

M. Archambault avait auparavant une voix superbe et puissante. Aujourd'hui, il la possède encore, et beaucoup plus. Il possède aujourd'hui des connaissances grâce auxquelles il est maître de sa voix et en tire les effets les plus étonnants.

C'est dans les appartements du notaire St Denis, au No 31 de la rue Belmont, que M. Archambault a donné un concert privé, hier soir, devant un groupe d'amis parmi lesquels était un de nos représentants.

Entre autres choses, il a chanté la scène d'église de "Faust", "Le Rosaire", de E. Nevin, "Avant de quitter ces lieux", extrait de "Faust", puis un extrait de "Pagliacci", opéra de R. Leoncavallo.

Ce que nous avons le plus admiré en lui, c'est la richesse, le volume et l'étendue de la voix. Il a toutes les qualités d'un grand artiste. Et nous sommes persuadés que les années qu'il va consacrer à la perfection de sa voix lui assureront la place qu'il mérite parmi les meilleurs barytons du monde, c'est-à-dire la première.

Nous terminerons cet article par une bonne nouvelle.

A la demande pressante de ses amis de Montréal, M. Archambault a consenti à venir donner un concert en cette ville. Nous nous en réjouissons de tout coeur, et lui souhaitons tout le succès qu'il mérite.

D'UN PEU PARTOUT

(De nos correspondants spéciaux.)

BEAUHARNOIS

—L'honorable juge H. C. St Pierre a rendu jugement dans les causes suivantes, la semaine dernière:

C. S.—Victoria Fire Ins. Co. vs Jas. A. Fulton et le dit Jas. A. Fulton, opposant et la demanderesse, contestante, et John Hyde ès-qual., requérant par reprise d'instance. Opposition renvoyée.

C. S.—Oscar Leduc, demandeur, vs Willie Kellie et al., défendeurs, et diverses parties, colloquées, et John Kane, contestant. Contestation maintenue.

C. S.—William C. Gendron, demandeur vs Siffroy Gingras, défendeur. Action renvoyée avec dépens.

C. S.—Donat Shinck vs dame H. Collette et vir. Action renvoyée avec dépens.

C. S.—Haineault vs Archambault. Action maintenue.

C. S.—Smith vs Leduc. Jugement par défaut.

C. C.—Jos. Demers vs Joseph Deslauriers. Jugement pour $48.75, avec dépens.

La requête de la part de Joseph Aimé Eugène Bouchard, de Ste Martine, comté de Chateauguay, pour être admis huissier, est accordée.

—Il y a plusieurs cas de picote, dans la paroisse de Ste Etienne, paroisse voisine de celle de Beauharnois. On dit même que les varioles ne se gênent pas de parcourir la paroisse et les places environnantes avec cette terrible maladie. Le Conseil d'Hygiène devrait voir à ce que ces gents atteins de cette maladie restent à leurs demeures respectives et ne parcourent pas les rues ou les rangs de leur paroisse ou des paroisses environnantes, afin d'éviter de propager cette maladie-là.

ST TITE

—M. Liboire Périgny avait encore le bonheur, cette année, de réunir autour de lui tous ses enfants. Mais cette année, cette joyeuse réunion avait un ton particulier, tous étaient présents. Il y eut grand souper, suivi d'une jolie adresse, présentée par les plus jeunes de la famille. Parmi ceux qui ont assisté à cette joyeuse fête, on remarquait: M. et Mme A. Lachevrotière, M. et Mme Irénée Périgny, M. et Mme Alfred Vandal, M. et Mme Philippe Périgny, M. et Mme Joseph Mercure, M. et Mme Spérat Périgny, M. et Mme Samuel Périgny, MM. Lucien et Théophile Périgny, Mlles Eugénie et Antoinette Périgny, ainsi que MM. Massicotte et Emile Tourigny.

—Mlle Alice Lacoursière, de Ste Geneviève de Batiscan, est en promenade chez son père, le docteur Lacourcière, de St Tite.

HENRYVILLE

—A une assemblée des habitants francs-tenanciers de la paroisse, M. Edmond Dupuis a été élu marguillier, en remplacement de M. Noël Brosseau, sortant de charge.

RIMOUSKI

—Actions prises en cour de Circuit, à Rimouski, en 1902:

Tessier et Fiset, 101; L. Dionne, 67; Pouliot et Drapeau, 41; Jean Martin, 14; Isidore Gagnon, 13; Ls. Taché, 8.

Actions prises en cour Supérieure, à Rimouski, en 1902:

Tessier et Fiset, 54; Pouliot et Drapeau, 37; Ls. Taché, 7; Isidore Gagnon, 6; L. Dionne, 6.

ST ANICET

—Ont été élus marguilliers: M. Jos. Sylvestre, cultivateur, en remplacement de M. Napoléon Latulipe, sortant de charge, et M. John Leahy, en remplacement de M. Jarry Quinn, décédé.

—Par proclamation du lieutenant-gouverneur en conseil, ont été nommés commissaires d'écoles pour la municipalité scolaire de Cazaville, paroisse de St Anicet, M. Antoine Saumier, cultivateur, en remplacement de M. Antoine Quesnel, absent, et M. Louis Dupuis, pour remplacer M. Alexandre Lauzon, forgeron.

ROBERVAL

—Nous avons appris avec chagrin la mort du révérend M. Bolly, décédé à Manchester, N. H. St. Bolly a été vicaire à Roberval.

—Les élections de marguilliers à Roberval ont nommé M. Jean Thomas Parent, en remplacement de M. Pierre Potvin, sortant de charge.

—M. Pierre Martel, marchand, de Roberval, a fait transporter son magasin et son ménage dans la grande maison, propriété de Mme veuve Eugène Roy.

—Roberval a donné la jolie somme de $51 au profit des séminaristes pauvres du diocèse de Chicoutimi.

—M. Honoré Bouchard, qui, il y a quelque temps, se faisait broyer une main dans un moulin à battre, a été obligé de se faire couper la main près du poignet.

—Le lieutenant-colonel B. A. Scott, accompagné du colonel Jos. Umbar, major, E. T. Wurtele, P. J. Loumsbery, M. E. L. Loumsbery sont arrivés de Québec, ce matin. Ils sont les hôtes de M. Scott.

—MM. Horace et Rock Lindsay, du séminaire de Chicoutimi, sont à Roberval au milieu de leurs parents pour le temps joyeux des vacances.

—Mlles Anna-Marie Gauthier, Blanche Dumais, institutrice de Saint-Félicien et Saint-Prime sont à Roberval pour le temps des vacances.

—M. Geo. C. Marcotte, gérant des chantiers de M. B. A. Scott, à Mistassini, est à Roberval, dans sa famille, pour quelques jours.

—M. J. Murray, gérant de M. B. A. Scott, est parti pour Québec, pour passer quelques jours.

ST TITE

Une de nos braves familles a été l'objet d'une joie aussi grande que bien méritée. M. Joseph Périgny, saluait, en même temps que l'arrivée du Jour de l'An, celle de ses enfants absents du foyer et de leur pays natal, depuis nombre d'années. MM. Ulric et Philippe Périgny sont de retour après 13 ans passés dans la république voisine. La plume est impuissante à décrire cette joie indicible, payée par une si longue séparation. Aussi, M. Périgny n'a rien épargné pour fêter cet heureux retour. Réunions de famille, de parents, d'amis, où la gaieté franche et entière était le principal facteur, laisseront d'heureux souvenirs pour leurs vieux parents.

—Nos joyeux collégiens, MM. A. Dontigny, Tourigny, Marchand, du Séminaire de Trois-Rivières, et F. St Lacoursière, du collège de Nicolet, goûtent à coeur joie les quelques jours de congé qui leur sont accordés à l'occasion de la nouvelle année.

PAR RAE et DONNELLY
Grande Vente d'Ecoulement

Bons meubles de ménage, tapis et articles de maison, d'occasion, etc., déménagés de la résidence privée pour les commodités de la vente. Doivent être vendus vu que le propriétaire quitte la ville.
Vente à nos salles, 241 et 243 rue Saint-Jacques.
Vendredi après-midi à 2.30 heures P. M., le 9 Janvier 1903
Comprenant:
Ameublement de salon, chaises dépareillées et fauteuils, tables de salon, gravures, buffets en chêne et en noyer, tables de salle à manger et chaises avec siège en cuir, ameublements de chambre à coucher en chêne, bureaux dépareillés et lavabos, couchettes en cuivre et en fer, lits de sangle, étagère, matelas de crin et Ostermoor, service de chambre, porte-chapeaux, bureau de monsieur, aussi un lot de tapis neufs, rideaux, portières, piano droit, etc.
RAE et DONNELLY, Encanteurs.
53—2

T. Wurtele, P. J. Loumsbery, M. E. L. Loumsbery sont arrivés de Québec, ce matin. Ils sont les hôtes de M. Scott.

—MM. Horace et Rock Lindsay, du séminaire de Chicoutimi, sont à Roberval au milieu de leurs parents pour le temps joyeux des vacances.

—Mlles Anna-Marie Gauthier, Blanche Dumais, institutrice de Saint-Félicien et Saint-Prime sont à Roberval pour le temps des vacances.

—M. Geo. C. Marcotte, gérant des chantiers de M. B. A. Scott, à Mistassini, est à Roberval, dans sa famille, pour quelques jours.

—M. J. Murray, gérant de M. B. A. Scott, est parti pour Québec, pour passer quelques jours.

ST TITE

Une de nos braves familles a été l'objet d'une joie aussi grande que bien méritée. M. Joseph Périgny, saluait, en même temps que l'arrivée du Jour de l'An, celle de ses enfants absents du foyer et de leur pays natal, depuis nombre d'années. MM. Ulric et Philippe Périgny sont de retour après 13 ans passés dans la république voisine. La plume est impuissante à décrire cette joie indicible, payée par une si longue séparation. Aussi, M. Périgny n'a rien épargné pour fêter cet heureux retour. Réunions de famille, de parents, d'amis, où la gaieté franche et entière était le principal facteur, laisseront d'heureux souvenirs pour leurs vieux parents.

—Nos joyeux collégiens, MM. A. Dontigny, Tourigny, Marchand, du Séminaire de Trois-Rivières, et F. St Lacoursière, du collège de Nicolet, goûtent à coeur joie les quelques jours de congé qui leur sont accordés à l'occasion de la nouvelle année.

PAR MARCOTTE FRERE
Vente à l'Encan d'un Stock d'Epiceries
Dans la faillite H. ROBERT & CIE, No 206 rue St Joseph, Lachine, Vendredi, 9 janvier, à 10 h. a.m.
Vente sans réserve, en détail et pour le commerce, stock d'épiceries, au montant de $1,000.
Sucre, fleur, thé, café, cornichons, essences, conserves de toutes sortes, sirop d'érable, sirop de miel, allumettes, riz, barley, tapioca, fleur d'avoine, Force, Swiss Food, Malta-Vita, poudre à pâte, vernis à chaussures, remèdes patentés, tabac canadien, cheminées de lampes, etc., etc.
Roulant.
Voitures d'hiver, express d'été, réservoir à l'huile, canistres à thé, mesures, balances, vitrines et une foule d'autres articles.
MARCOTTE FRERES, Encanteurs.
5.8

VENTE AUX ENCHERES
Pour les compagnies d'assurances.
Tapis, prélarts, etc., au montant de $5,000.
Nous avons reçu instruction des compagnies d'assurances de vendre à nos salles,
JEUDI LE 8 JANVIER
A dix heures, sans réserve et en détail, tous les tapis et prélarts endommagés par l'eau et la fumée, à l'incendie du Club Mont-Royal, rue Sherbrooke, comprenant: Rideaux, rugs, tapis, portières, 100 verges de linoléum.
Un rug coûtant $600.00.
Un rug coûtant $400.00.
Deux rugs coûtant $250.00.
Rideaux de $50 à $175, et autres articles.
MARCOTTE FRERES, Encanteurs.
51—4

McDougall & Cowans
Courtiers en Bourse
Membres de la Bourse de Montréal
98 rue St François-Xavier
Fil Particulier de New-York — MONTREAL.
10—m,j,s,n-8

INCENDIE FATAL A CHERESA

Une enfant de deux ans périt dans les flammes.

(Dépêche spéciale à "La Presse")

Ogdensburg, N. Y., 8 — Un incendie s'est déclaré dans une maison appartenant à Adam Gray, à environ cinq milles de Cheresa, mardi. La maison a été complètement détruite.

Une fillette d'un an, enfant de Daniel Limbeck, qui demeurait dans la maison détruite, a péri dans les flammes. Mlle Caddie Fults, soeur de Mme Justin Gray, était à demi asphyxiée lorsqu'on l'a sauvée.

A PROPOS D'UN CHEVAL MORT

Le 19 juillet 1901, Madame Louis Robert achetait un cheval de madame Alex. Hétu, au prix de $150. Le lendemain, le cheval tomba malade. Le 2 août suivant, un médecin vétérinaire fut appelé pour soigner le cheval qui mourut le 14 du même mois.

Le 24 septembre suivant, madame Robert fit émettre un bref qui fut servi le 21 octobre, pour recouvrer le montant de $150 qu'elle avait donné, alléguant qu'au moment de la vente, le cheval souffrait d'un vice caché.

Madame Hétu allégua dans sa défense que ce n'est pas elle qui a vendu le cheval, mais que c'est son mari.

Le juge Mathieu a renvoyé l'action, ce matin, avec dépens contre la demanderesse Robert.

LE VOL ET LE MEURTRE

Des bandits pillent un restaurant et tuent le propriétaire d'une buvette.

Chicago, 8—Des voleurs ont causé un grand émoi, dans la nuit dernière, dans l'ouest de cette ville. L'un d'entre eux a été arrêté pendant qu'il était à dérober certains articles, dans une buvette. Trois de ses compagnons qui avaient réussi à s'échapper, pillèrent un peu plus tard un autre restaurant et tuèrent le propriétaire.

Le premier vol a été commis chez Robert Koehler, 183, 22e rue ouest. Quatre hommes contraignirent le propriétaire et plusieurs autres personnes qui étaient là à ne pas bouger, tandis qu'ils enlevaient la machine à contrôler les recettes. Un petit garçon donna l'alarme et deux hommes de police arrivèrent en toute hâte sur les lieux. Les voleurs prirent la poudre d'escampette, mais l'un d'entre eux, nommé Edward Fitzgerald, un expoliceman, fut capturé par le sergent Rose. Les compagnons de Fitzgerald essayèrent de tuer le sergent Rose, mais ce dernier se servant de son prisonnier comme d'un bouclier, le mit entre lui et ses assaillants. Celui-ci reçut deux balles dirigées par ses compagnons contre l'officier.

Deux heures après le vol commis chez Koehler, trois hommes que l'on crut être les mêmes qui furent les auteurs du premier larcin, entrèrent dans la buvette d'Anton Duflek, 927, Avenue Californie et tentèrent de piller cet établissement. Le propriétaire essaya de les empêcher d'exécuter leur dessein. Un des bandits tira alors sur lui et le tua instantanément. Tous trois sont encore libres.

LA PICOTE

Plusieurs cas à Notre-Dame des Anges.

Notre-Dame des Anges, 8 — La picote a encore fait son apparition dans cette paroisse. L'année dernière, il y en eût plusieurs cas, mais depuis ce temps, toute trace en était disparue, d'ailleurs, cette picote n'était pas dangereuse, mais, cette année, elle semble plus maligne. Il y en a déjà trois cas, MM. Louis et Ferdinand Lavoie, deux frères, en sont atteints, de même, paraît-il, que M. Onésime Bouchard. Elle aurait été apportée par un jeune homme qui l'avait eue, mais qui se croyait rétabli. Il faut croire cependant qu'il possédait encore les germes de cette terrible maladie.

MORT DE MGR G. F. ROBERT

Honolulu, 8—Mgr Gulstan F. Robert, évêque catholique des Iles Hawaï, est mort, dimanche soir. Il était malade depuis quelque temps et sentant venir sa fin il pria le Saint-Père de lui envoyer sa bénédiction.

Les forçats libérés en vertu de la loi du "ticket of leave" sont loin d'être des chérubins: ils reviennent invariablement à leur domicile habituel, le pénitencier. Hier soir, encore, l'un d'eux, un nommé Higgins, 37 ans, a été arrêté par les détectives Trudel et Gagnon, sous soupçon d'avoir volé un paletot de grande valeur. Il proteste de son innocence.

R. WILSON-SMITH
AGENT FINANCIER
51 Rue St Jacques
MONTREAL.
Sécurités de Gouvernements, de Municipalités, de Chemins de Fer et autres sécurités de première classe achetées et vendues.
Toujours en mains une grande quantité de Placements
84—n

Le 20 janvier 1903, à 11 heures a. m., au bureau de Frs. Georges Crépeau, notaire, 156 Visitation, Montréal, sera vendue, par autorité de justice, cette magnifique propriété portant No 3, rue Waverley, Ville de St Louis, dépendant de la succession de feu Hormisdas Gauthier.
Pour autres informations, s'adresser à F. G. CREPEAU, 156 Visitation, Montréal
51—10

AVIS PUBLIC

Le vingt-sixième jour de janvier, mil neuf cent trois, à dix heures de l'avant-midi, sera vendu à l'enchère publique, à mon bureau, chambre No 6, Mechanics Institute, 204 rue Saint-Jacques, dans la cité et district de Montréal, en vertu d'un jugement de la Cour Supérieure du dit district de Montréal, l'immeuble suivant, savoir:

Ces deux certains lots de terre situés dans la dite cité de Montréal, connus au plan et livre de renvoi officiels pour le quartier Sainte-Anne de la dite cité de Montréal, sous les numéros neuf cent cinquante-trois et neuf cent cinquante-quatre. — Nos 953 et 954, — y compris les bâtisses, — maisons d'habitation.

Le dit immeuble appartient à la succession vacante de feu John McGuire, en son vivant de la dite cité de Montréal.

Pour les conditions, s'adresser au notaire soussigné.

Montréal, 7 janvier 1903.

O'HARA BAYNES, N. P., Comis.
54—2

CONVOCATION des CREANCIERS

Province de Québec, District de Montréal, No 146. } Cour Supérieure de la Province de Québec

Dans la faillite de

JOSEPH T. LANOIX, commerçant des Cité et district de Montréal.

Il est ordonné aux créanciers de la dite faillite, de comparaître devant un des juges de la dite Cour Supérieure, dans la salle d'audience, No 81, au Palais de Justice, à Montréal, le quatorzième jour de janvier courant, à dix heures de l'avant-midi, pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur et d'inspecteur aux biens de la dite faillite.

Montréal, 7 janvier 1903.

H. COLLARD, Député protonotaire C. S.
54—1

Avis de Faillite

Dans l'affaire de GEORGE DUCHARME, fabricant de pianos, coin des rues Bernard et Clarke, ville St Louis, de Montréal, Failli.

Les soussignés vendront à l'encan public, à la place d'affaires du failli, en bloc par inventaire ou en lots convenables aux acquéreurs, Lundi, le 19 janvier 1903, à 11 heures de l'avant-midi, l'actif meubles cédé en cette affaire:

Bois de service, veneer, vernis, et fournitures pour la fabrication des pianos, au montant de. $2,416.83
Engin, bouilloire, machineries, arbre de couche, courroies, poulies, etc., au montant de. . . 2,101.00
Dettes de livres par liste. 457.61
$4,979.44

Le tout sera vendu pour argent comptant. Un dépôt sera requis sur adjudication. La manufacture sera ouverte pour inspection, vendredi, le 16 janvier 1903. L'inventaire et la liste des dettes de livres en vue à nos bureaux.

BILODEAU ET CHALIFOUR, Curateurs-Conjoints, 15 rue St Jacques, Montréal.
MARCOTTE FRERES, Encanteurs. 8,14,17

PROVINCE de Québec, district de Montréal, Cour de Circuit, No 17682. — L. Larue, demandeur, vs J. T. Lanouette, défendeur. — Le 17e jour de janvier 1903, à dix heures de l'avant-midi, à la place d'affaires du dit défendeur, aux Nos 129 et 122 rue Common, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en effets d'épicerie, et étal de boucher. Conditions: Argent comptant. — J. S. Bourassa, H.: C. S. Montréal, 8 janvier 1903. 54—1

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 1402. — A. Laurence, demandeur, vs Fred. Y. Devlin, défendeur. Le 17ième jour de janvier, 1903, à midi, au domicile du dit défendeur, au No 1528A rue Ontario, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. J. B. Trudeau, H. C. S. Montréal, 8 janvier 1903. 54—1

UN NOUVEAU PROCÈS DEVRAIT S'IMPOSER

D'après l'opinon de nos plus éminents criminalistes, dans la sensationnelle affaire Bonivard-Nelson-Gagnon.

L'ALIBI DES PRETENDUS CRIMINELS, DURANT LA NUIT DU 23 au 24 janvier 1902

"La Presse" termine par la publication des documents ci-dessous. Son enquête sur la fameuse affaire Bonivard-Nelson-Gagnon,que le gouvernement américain travaille à ramener devant nos tribunaux.

Les faits que nous avons mis à jour tendent à prouver :

1o. Qu'il n'y a jamais eu de tentative de meurtre commise sur un nommé Racette, à Terrebonne ;

2o. Que ce crime eut-il été réellement commis, il était impossible que Bonivard, Nelson et Gagnon eussent été à Terrebonne dans la nuit du 23 au 24 janvier, alors que Racette prétend avoir été assailli.

Or, on sait que Bonivard et Nelson sont actuellement au pénitencier pour 12 ans, condamnés pour ce prétendu crime.

ENCORE CET ALIBI

Comme dernier mot sur la preuve d'alibi qu'on devait établir en faveur des accusés, nous publions aujourd'hui l'affidavit produit à Ste Scholastique, par Mtre Bernard Gaudet, et une déclaration solennelle de M. P. L. Desaulniers, agent de la gare de Pont-Rouge, près de Québec.

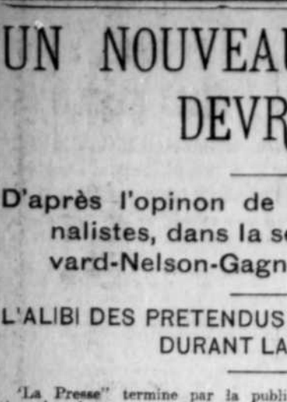

Mtre Dominique Leduc, C. R., défenseur du jeune Napoléon Gagnon

M. Gaudet, on le sait, demanda un ajournement de la cause des accusés, en voyant que les quatre témoins qui devaient prouver un alibi hors de tout doute,—paraît-il,—avaient quitté Sainte-Scholastique.

Voici le texte officiel de son affidavit, produit à l'appui de sa motion :

ASSISES CRIMINELLES

Province de Québec, District de Terrebonne, Cour du Banc du Roi.

ASSISES CRIMINELLES

Le Roi vs John alias James Nelson

MOTION DE L'ACCUSE

1o. Attendu que Philippe Désaulniers, opérateur télégraphiste, qui a comparu comme témoin en cour, hier, le dix-huit février, et lequel a été identifié par l'accusé, Bonivard alias Giroux et Napoléon Gagnon comme ayant été opérateur de nuit les 23 et 24 janvier derniers, à la station de Ste Thérèse, et que le dit Désaulniers était en possession de documents écrits de sa main et signés de son nom, et établissant l'heure du départ des trains que l'accusé a pris le matin du 24 janvier 1902, pour se rendre à St Martin ;

2o. Attendu que le conducteur de train St Pierre est en position d'identifier les accusés pour les avoir vus à Ste Thérèse, à la date du 24 janvier 1902 ;

3o. Attendu que sans le bénéfice du témoignage de ces deux témoins, la défense se trouve privée de la principale preuve tendant à établir que le prisonnier ne pouvait pas être à Terrebonne pour y commettre le crime reproché, puisqu'il était à Ste Thérèse ;

4o. Attendu que par des circonstances arrivées hors du contrôle de la défense, sans sa permission ni participation, ces témoins ont laissé la Cour alors qu'ils devaient comparaître ce matin ;

5o. Attendu que l'accusé est croyablement informé, par le ministère de son procureur soussigné, que l'un des témoins, savoir le dit Désaulniers est parti pour Québec, ce matin, alors qu'il avait formellement promis de comparaître, selon la permission de ses supérieurs ;

6o. Attendu que sans cette preuve, l'accusé n'aura pas un "fair trial" et que sa liberté sera mise en péril par un verdict adverse à sa défense, et qu'il est possible de se procurer dans les 24 heures les deux témoins ci-dessus nommés, — il soit accordé un ajournement de cette cause, pour permettre à la défense de renouveler ses diligences et de se procurer cette preuve dont elle est privée par surprise, — et ferez justice.

Ste Scholastique, 19 février 1902.

(Signé) BERNARD GAUDET,
Procureur "ad litem" de l'accusé.

Je, soussigné, étant dûment assermenté, dépose et dit :

Que les faits allégués dans la motion ci-dessus sont vrais, à ma connaissance, et que j'ai fait moi-même les recherches et diligences pour assurer la présence des témoins ci-dessus, et qu'il est à ma connaissance personnelle qu'hier ils ont comparu et que c'est contre ma permission et sans mon consentement qu'ils ne se sont pas présentés en Cour, ce matin.

Assermenté devant nous, à Ste Scholastique, ce dix-neuf février, mil neuf cent deux.

(Signé) BERNARD GAUDET.
(Signé) GRIGNON et FORTIER,
P. C. S. et G. C.
(Vraie copie)
GRIGNON et FORTIER,
Greffiers de la Couronne.

Le tribunal refusa d'accorder cette motion, la défense ne put établir l'innocence des accusés, et les trois malheureux partirent pour leurs cachots.

A la force de l'affidavit de Mtre Gaudet, "La Presse" peut ajouter maintenant les déclarations de MM. Coderre et Desaulniers, ex-employés de la gare de Ste Thérèse, qui devaient aller témoigner au procès de Nelson, à Ste Scholastique.

M. Coderre a dit, la semaine dernière, ces paroles que nous répétons aujourd'hui :

"Cette affaire est passée depuis un an. J'ai oublié les dates, les petits détails du témoignage que j'avais à rendre, mais je ME SOUVIENS QUE DANS LE TEMPS J'ETAIS CONVAINCU, D'APRES LES PREUVES QUE NOUS AVIONS EN MAINS, — CONTROLE DE CES DATES, REGISTRES DE LA GARE DE STE THERESE, ETC., — QUE BONIVARD, NELSON ET GAGNON ETAIENT INNOCENTS.

— "Etait-ce là une simple opinion ou bien une conviction arrêtée ?" lui avons-nous demandé.

M. CODERRE : "Je puis jurer que c'était une conviction ferme, déterminée par des faits positifs que j'avais contrôlés en compagnie de M. Desaulniers, télégraphiste de la gare de Ste Thérèse les 23 et 24 janvier 1902, et par lesquels un alibi devait nécessairement être établi en faveur de Bonivard, Nelson et Gagnon." Ajoutons à ces déclarations sensationnelles et catégoriques la dépêche suivant de notre correspondant de Québec :

CE QUE DIT M. DESAULNIERS

Pont-Rouge, 7 janvier.
(De notre envoyé spécial)

Votre envoyé spécial a eu la bonne fortune de rencontrer M. P. L. Desaulniers, agent du Pacifique Canadien, pour cette gare, et comme on le verra plus loin, l'entrevue du représentant de "La Presse" avec lui a été couronnée de succès.

M. Desaulniers confirme entièrement les déclarations de M. Coderre, publiées l'autre jour dans "La Presse," au sujet de l'affaire Bonivard-Nelson-Gagnon. Il se rappelle des moindres détails de cette malheureuse affaire, qu'il avait été appelé à éclaircir par son témoignage lors du procès.

Mtre Bernard Gaudet, avocat des trois accusés, avait obtenu du surintendant du Pacifique un permis pour que M. Desaulniers se rendît à Ste Scholastique pour le procès, mais après cinq jours d'attente à ce dernier endroit, M. Desaulniers, qui avait laissé un poste où la besogne pressait, reçut une dépêche lui ordonnant

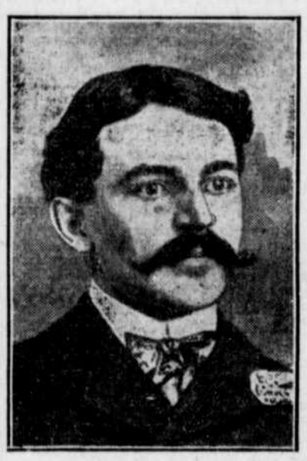

Mtre Bernard Gaudet, l'un des défenseurs de Bonivard, Nelson et Gagnon

d'y retourner le plus tôt possible ; et comme il n'avait pas été assigné par un sub-poena, il résolut de revenir à ses affaires. Il ne croyait pas dans le temps que les autres témoins de la défense s'absenteraient aussi, et que son départ pouvait affaiblir les moyens de défense de Mtre Gaudet.

M. Desaulniers partage l'opinion des personnes qui ont déjà parlé dans les colonnes de ce journal quant à l'innocence des nommés Bonivard, Nelson et Gagnon. Il exprime l'espoir que les autorités accorderont une révision de ces procès, alors que l'innocence des trois condamnés éclatera publiquement.

Voici le texte des déclarations qui en ont été remises par M. Desaulniers :

"Je soussigné, Philippe Desaulniers, agent de la gare de Pont-Rouge — Pacifique Canadien — déclare solennellement que :

"Je suis au courant des détails de l'affaire Bonivard, Nelson et Gagnon ; j'étais en cahrge de la gare Ste Thérèse dans la nuit du 23 au 24 janvier 1902.

"Durant cette nuit, j'ai vu les dits Bonivard, Nelson et Gagnon à diverses reprises, entre 9 heures du soir et 4 heures du matin et j'ai eu l'occasion de leur parler.

"Les dits Bonivard, Nelson et Gagnon étaient présents à la salle d'attente de la gare, lorsque vers 4 heures du matin j'eus une conversation avec le chef de train St Pierre.

"J'ai déjà identifié les dits Bonivard, Nelson et Gagnon comme étant les mêmes individus qui étaient dans la gare de Ste Thérèse dans la dite nuit du 23 au 24 janvier 1902 ; et il ne peut y avoir de doute quant à leur identité, puisqu'ils ont relaté en ma présence, depuis leur arrestation, la substance de la conversation que j'eus alors avec le dit St Pierre.

"J'ai été appelé pour rendre témoignage au procès des dits Bonivard, Nelson et Gagnon, mais n'ayant pas été assigné par un "subpoena", je retournai prendre mon ouvrage sur réception d'un message.

"Lors du procès des trois accusés, j'avais en mains tous les documents nécessaires pour établir qu'il était impossible aux dits accusés d'être à Terrebonne dans la nuit du 23 au 24 janvier, date du supposé assaut meurtrier commis sur la personne du nommé Racette, à Terrebonne.

"Je fais cette déclaration de mon plein gré la croyant consciencieusement vraie et ayant la même valeur qu'une déposition en justice, d'après l'acte de la preuve.

Signé : P. L. DESAULNIERS.
Pont-Rouge, P.Q.

7 janvier 1903.
Témoin : E. E. Cinq-Mars.

M. Desaulniers ajoute que la preuve de l'innocence de Bonivard, Nelson et Gagnon, se trouve dans les régistres de la gare de Ste Thérèse,—ceux-là même qu'on a refusé de nous laisser examiner, à la gare même de Ste Thérèse, samedi soir.

LES CONCLUSIONS

Notre enquête est terminée, c'est le gouvernement américain, par l'entremise de son vice-consul, M. P. Gorman, qui va maintenant agir. Au lieu de commentaires, nous donnerons sur cette affaire sensationnelle les opinions de tous nos plus éminents criminalistes de la province :

Mtre RODOLPHE LEMIEUX, C. R,

avocat de la Couronne :

"Si les faits publiés dans "La Presse" sont exacts, il y a pour la défence ample matière pour demander un nouveau procès au ministre de la justice".

Mtre HONORE GERVAIS C. R.

—"Il y a, dans les faits publiés par "La Presse" au sujet de cette affaire, plus qu'il ne faut pour obtenir la revision de ces procès."

Mtre AVILA WILSON

—"Je dois vous dire que je n'ai pas étudié suffisamment les faits publiés par votre journal pour pouvoir me prononcer d'une façon certaine au point de vue du droit.

"C'est certainement là un de ces cas où la défense serait justifiable d'employer tous les moyens possibles pour avoir un nouveau procès.

"Les fins de la justice seraient, je crois, mieux servies et l'opinion publique satisfaite".

L'EXACTITUDE DE NOS RAPPORTS

Tous les détails rapportés par "La Presse" au sujet de cette prétendue erreur criminelle nous ont été fournis par des citoyens dignes de foi, et dans la plupart des cas nous avons contrôlé par les faits la véracité des déclarations qu'on nous faisait.

D'ailleurs, cet extrait d'une lettre écrite à M. le détective Normandeau, par Mtre Dominique Leduc, — ancien avocat de la Couronne à Ste Scholastique, et qui connaît à fond toutes les circonstances de cette affaire, — en dit assez :

Ste Scholastique, 31 déc.

"Mon cher Normandeau,

"Bonne année. Il est magnifique votre dévouement à la cause de Bonivard et al. Je vous en félicite. Continuez.

"LES FAITS PUBLIES PAR "LA PRESSE" SONT EXACTS..." etc., etc.

M. le vice-consul Gorman doit commencer demain son enquête à Terrebonne et ailleurs.

Nous avons nous-mêmes reçu, ce matin, de Mtre Dominique Leduc, la lettre suivante, qui sera un document fort important parmi ceux qui seront soumis au gouvernement américain par M. le vice-consul Gorman :

Monsieur le directeur de "La Presse",

J'ai défendu Gagnon aux dernières assises criminelles pour le district de Terrebonne, sur les instances de son père, pompier, de Montréal.

Les deux autres accusés ont été défendus par Mtre B. Gaudet, nommé d'office par l'Hon. président du tribunal.

Mtre Cornellier a agi comme conseil dans les trois causes.

Après le procès et le verdict de "coupable" contre Bonivard, j'ai cru agir dans l'intérêt de mon client, après consultation avec mes collègues, Mtres Cornellier et Gaudet, le père de Gagnon, et l'officier de police Normandeau, et sur la certitude que j'avais obtenue que le jeune Gagnon ne serait condamné qu'à quelques mois de prison, j'ai cru agir, dis-je, dans l'intérêt de mon client de lui conseiller de plaider coupable à l'accusation portée contre lui, conjointement avec Bonivard et Nelson.

En compagnie du père de Gagnon, je suis allé voir l'accusé dans sa cellule et, après lui avoir clairement et nettement exposé la situation, ce dernier nous dit en pleurant :

"Je ne suis pas coupable et je ne consentirai jamais à m'avouer coupable. "Je préfère aller au pénitencier pour la "vie., car dans la soirée du 23 au 24 jan"vier, mes compagnons et moi nous n'é"tions pas à Terrebonne, mais à Ste Thé"rèse."

Ce n'est que sur mes instances et celles de son père que l'accusé nous dit enfin :

"Je ne suis pas coupable, mais comme "déjà j'ai fait plusieurs folies, commis "certaines fredaines qui sont restées jus"qu'ici impunies, je consens—bien malgré "ma conscience et ma volonté — à plai"der coupable, pour épargner de plus grands chagrins à mon père.

"J'appliquerai les quelques mois de "prison qui vont m'être donnés—comme "juste punition des autres délits dont je "me suis rendu coupable dans le passé".

Gagnon a été condamné à huit mois de prison.

Lors du procès de Nelson, les avocats de l'accusé parvinrent à obtenir la présence en cour de plusieurs employés de la Cie du Pacifique, entre autres le conducteur St Pierre, qui, tous devaient faire une preuve formelle de l'alibi de Bonivard, Gagnon et Nelson, dans la nuit du 23 au 24 janvier.

Les accusés furent entendus comme témoins, et c'est pendant leur interrogatoire que tous les employés du Pacifique, sur un ordre de je ne sais encore de qui, se sont esquivé comme par enchantement pour des destinations inconnues. Dans tous les cas, le prisonnier étant sans le sou, n'a pu faire revenir tous ces messieurs, dont le témoignage l'aurait indubitablement libéré.

Dans son interrogatoire, en pleine cour, Gagnon a juré qu'il n'était pas coupable, ainsi que ses compagnons Bonivard et Nelson.

"Savez-vous que vous avez plai"dé coupable à la même accu"sation ?" lui demanda d'une manière indignée le président du tribunal. "Oui, je le sais, réplique Gagnon, "Mais je ne le suis pas tout de même. "C'est sur les instances de mon père et "de mes avocats que j'ai consenti à m'a"vouer faussement coupable. Ici, dans "la boîte, je suis sous serment, je dois "dire la vérité. Je ne suis pas coupable, "et je le jurerai toute ma vie."

La veille de son départ de la prison, j'ai revu Gagnon. A la question que je lui ai faite : "Maintenant que vous avez "fini votre peine et que vous ne pouvez "plus être inquiété pour la même offen"se, dites-moi donc toute la vérité."

"La vraie vérité, qu'il, la voici : "Je "ne suis pas coupable et mes compa"gnons Bonivard et Nelson, ne le sont "pas non plus".

Je suis d'opinion qu'un nouveau procès exonérerait complètement ces pauvres malheureux.

J. D. LEDUC.

Ste Scholastique, 7 janvier 1902.

POURQUOI S'ALARMER ?

Nous croyons inutile de répéter tous les jours ce que nous avons déjà dit de l'approvisionnement de charbon à Montréal. Cependant, devant l'attitude de certaines gens qui ne cessent de crier que nous n'avons pas de combustible pour une semaine et que la disette froide est à nos portes, nous croyons devoir rappeler que "La Presse" a déjà donné des chiffres démontrant qu'il y a du charbon à Montréal, et que ces chiffres, tous puisés à des sources officielles,n'ont jamais été démentis ni mis en doute, Les manufactures et la corporation ont leurs approvisionnements, de sorte que nous n'avons rien à craindre de ce côté-là.

Il arrive constamment du charbon mou par le Grand Trone et l'Intercolonial, et du charbon dur par le Delaware and Hudson ; cinquante chars par jour suffisent à l'approvisionnement de la ville ; si nous ne devons pas craindre la famine, nous pouvons craindre une nouvelle hausse, car cette sombre rumeur vient de ce même milieu qui, il y a quelques mois, a été sourd aux appels de "La Presse" et a été par là, cause de l'extravagance des prix actuels du combustible.

BRULE A MORT

Toronto, 8 — Un jeune garçon de 12 ans, nommé Goodson Wilson, s'est brûlé à mort, hier, à la demeure de ses parents, rue Emerson, en se servant de pétrole pour allumer une fournaise.

CHEZ LES HORLOGERS

La plupart des horlogers et bijoutiers du quartier Saint-Jean-Baptiste ont signé la résolution suivante, concernant la fermeture à bonne heure de leurs établissements. — "Je soussigné, consens à fermer à six heures, tous les jeudis soirs, et à 9 heures, les autres jours de la semaine, le samedi excepté, et ce du 1er janvier au 1er avril."

Geo. Therrien, 10009-1011 St Laurent.
J. E. Desjardins, 707 St Laurent.
J. D. Robitaille, 663B rue St Laurent.
A. Joly et Cie, 677 rue St Laurent.
Rosie Leclerc, 982 rue St Laurent.
Jules Renaud, 428, rue Rachel.
J. B. A. Guindon.
Thos. Bourdon, 247 Mont-Royal.
Joseph Côté, 370, rue Rachel.

Le promoteur de ce mouvement fut M. G. Therrien.

Elle était si Nerveuse qu'elle ne pouvait Reposer la Nuit.

Elle souffrait de Palpitation du Cœur et de Manque d'Appétit—

Etes-vous l'une de celles qui souffrent de cette manière ?

Si oui, les Pilules de Milburn pour le Cœur et les Nerfs vous Guériront—Elles Guérissent la Nervosité, l'Insomnie, l'Anémie, la Syncope et le Vertige, la Débilité Générale et toutes les Affections Cardiaques ou Nerveuses.

Lisez ce que dit Mme C. H. Reed, Coboconk, à leur sujet :—Pendant plus de six ans, j'ai souffert de palpitation du coeur et de manque d'appétit. J'étais si nerveuse que je ne pouvais reposer la nuit. Je pris les Pilules de Milburn pour le Coeur et les Nerfs. Elles m'ont guérie et, depuis, je n'ai pas été troublée.

Prix, 50c la boîte ou 3 pour $1.25 ; chez tous les marchands ou de The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont. No 5 y w

Exiger la Signature BOYER

LE CANAL DE PANAMA

L'Allemagne aurait offert $40,000,000 à la Compagnie du canal de Panama pour l'achat de tous ses droits

Londres, 8 — On dit que l'Allemagne a offert à la compagnie du canal de Panama d'acheter pour la somme de $40,000,000 tous les droits et toutes les prérogatives de la compagnie. Le correspondant du "Daily News" à Washington dit que l'Allemagne a offert d'acheter les parts que la Colombie possède dans la compagnie du canal de Panama.

L'Allemagne considère que cette transaction n'est pas contraire à la doctrine Monroe et que les Etats-Unis n'auraient pas de motif suffisant pour refuser à l'Allemagne de compléter des travaux commencés par une compagnie française.

LES MEURTRIERS DU REV. LARGE

On parvient à les retracer, 12 ans après leur crime.

Toronto, Ont., 8 — Mme Large, de Toronto Junction, veuve du Révérend de ce nom, assassiné le 8 avril 1890, vient d'être avertie que les meurtriers de son mari ont été retracés et positivement identifiés.

L'un d'eux, nommé Baba, est mort en prison tout récemment. Il purgeait une condamnation pour vol avec effraction. L'autre, Ogasawara, qui est aussi en prison, a fait des aveux complets. Ogasawara va probablement échapper à la potence.

Le mobile de l'assassinat du Rév. Large était le vol.

C'est grâce à l'habileté d'un détective japonais qu'on a pu découvrir les coupables.

CAUSE D'ALARME

QUAND VOUS AFFAIBLISSEZ ET QUE VOS JOUES PERDENT LEURS COULEURS

Ca indique l'anémie, et s'il y a négligence, la consomption peut en résulter — Les Pilules Roses du Dr Williams sont le seul remède sur.

L'anémie, ou le sang pauvre ou aqueux, est un mal dont souffrent la plupart des filles et beaucoup de jeunes garçons qui grandissent. Elle se manifeste à une période critique de la vie d'une jeune personne, et à moins de ne prendre des mesures énergiques pour enrichir le sang et renforcer ainsi le système, la consomption s'ensuivra très probablement. Les Pilules Roses du Dr Williams sont l'unique remède qui agisse directement sur le sang et les nerfs, et ramène promptement la santé et la force complètes. La déclaration suivante de Mme Lena M. Ryan, de Welland, dont la fille était anémique, donne la plus forte preuve de la valeur de ces pilules. Mme Ryan dit :—"Il y a environ trois ans, la santé de ma fille, Birdie, devint si mauvaise que j'étais sérieusement alarmée. Elle était pâle et presqu'exsangue ; elle n'avait pas d'appétit, elle maigrissait et endurait de graves maux de tête. Je la conduisis chez un médecin, et bien qu'elle eût suivi son traitement pendant quelque temps, elle n'en retira aucun bénéfice. J'essayai alors d'autres remèdes, mais eux aussi échouèrent et elle était si décharnée qu'elle n'était plus que l'ombre d'elle-même. En cette occurence, on me conseilla de lui donner les Pilules Roses du Dr Williams et elle commença ce traitement. Presque dès le début, ces pilules la soulagèrent et comme elle continua à en prendre, ses joues se recolorèrent, son appétit s'améliora, les maux de tête cessèrent de l'affliger, et après en avoir pris huit boîtes elle se sentit plus forte et mieux qu'elle ne l'avait jamais été auparavant dans sa vie. Je crois que les Pilules Roses du Dr Williams sont insurpassables contre tous les maux de ce genre et je les recommande fortement aux autres mères."

Les Pilules Roses du Dr Williams ne guérissent pas seulement tous les cas comme celui ci-dessus, mais elles guérissent aussi tous les autres maux provenant d'un sang pauvre et de nerfs faibles, tels que le rhumatisme, la paralysie partielle, la danse de Saint-Guy, l'indigestion, les troubles des reins et du foie, les scrofules et les éruptions de la peau, etc. Ces pilules sont aussi un remède direct contre les maux dont tant de femmes souffrent en silence. Faites un essai sérieux de ces pilules et elles ne vous désappointeront pas. Les véritables ne sont vendues qu'en boîtes qui portent au long le nom "Dr Williams' Pink Pills for Pale People," sur l'enveloppe qui entoure chaque boîte. Si votre marchand ne les a pas, adressez-vous directement à la Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont., et les pilules seront envoyées franco par la poste, à 50 cents la boîte, ou six boîtes pour $2.50. z

KODAK COMPLET : 99 cents. Job ! Anglo-Am. Supply, Trois-Rivières.
54—mjs—n

James McBurney, cocher de la rue St Antoine, était traduit devant Son Honneur le recorder Weir, hier après-midi, sous l'accusation d'avoir assailli sa femme et fut condamné aux frais de l'action ou à 8 jours de prison. Comme McBurney avait été condamné quelques jours auparavant, devant ce même tribunal, pour ivresse, et que son "stock" baisse considérablement depuis un certain temps dans les cercles de la police, le président du tribunal a annulé sa licence cette fois-ci.

Quand nous Parlons d'une **VENTE A RÉDUCTION DE JANVIER**

SUR LES

MEUBLES, TAPIS ET DRAPERIES

Nous prétendons offrir des valeurs extraordinaires, non pas seulement dans certaines lignes démodées ou de marchandises défraichies, mais nous donnons le choix sur notre assortiment en général dans nos . . .

DEUX MAGASINS.

20 p.c. d'escompte sur tous nos Meubles Nouveaux, Tapis et Draperies Artistiques

25 p.c. d'escompte sur des centaines d'articles restant de la saison des Fêtes

33⅓ p.c. d'escompte sur une foule d'objets de valeur, lignes désassorties et autres.

EST 1541-1547 **N. S. Valiquette** OUEST 2446

RUE SAINTE-CATHERINE

COGNAC TROIS ETOILES DE MARTELL

DANS TOUS LES RESTAURANTS ET BUVETTES.

CHEZ TOUS LES MARCHANDS DE VINS ET LIQUEURS.

VC VC

Nous Invitons tous les fumeurs à visiter notre manufacture, **No 894 Ontario,** afin de leur démontrer que nos cigares sont faits avec toute la **propreté** possible.

E. N. CUSSON & CIE, Montréal.

LAISSEZ LES JUMEAUX GOLD DUST FAIRE VOTRE OUVRAGE

Le Lait des Dames Romaines

Est sans contredit la plus merveilleuse préparation pour embellir le teint et velouter la peau ; il fait disparaître infailliblement le masque, les rousseurs, les taches, les vers, les boutons à tête noire, les rides et les démangeaisons.

POUR HOMMES

Il est sans rival pour calmer les feux du rasoir. Loin de détériorer la peau, comme la font la plupart des Poudres et des Eaux de toilette, il tonifie, prévient et guérit les maladies de la peau.

Une seule bouteille de 8oc, en s'en servant tous les jours, peut durer deux mois, et votre argent vous est remis s'il ne donne pas satisfaction. Si votre pharmacien ne l'a pas, adressez-vous à **CHEVLURINE MFG. CO., 1437 rue Notre-Dame, Montréal.**

SIROP DU Dr CODERRE

Pour les Enfants qui font leurs Dents . .

Les symptômes de la dentition sont si bien connus qu'ils peuvent se passer de beaucoup de commentaires. Le système est toujours plus ou moins dérangé. Un certain malaise se manifeste très souvent, même sous les circonstances les plus favorables, et la fièvre et les éruptions de la peau s'ensuivent. La diarrhée et les dérangements d'estomac sont aussi communs durant la dentition. Le Sirop du Dr Coderre pour les Enfants est employé depuis plus de 50 ans, avec beaucoup de succès dans nos meilleures familles et par nos meilleurs médecins.

La réputation du Dr Coderre seule est une garantie suffisante de son mérite et de sa supériorité.

Nous prions ceux qui font usage du Sirop du Dr Coderre pour les Enfants de voir à ce que sa signature, à l'encre rouge, soit sur chaque enveloppe et étiquette.

Prix, 25c, franco par la poste sur réception du prix.

THE WINGATE CHEMICAL CO., LIMITED,
Montréal, Canada.

Les Pastilles du Dr Coderre contre les Vers, pour les enfants ayant des vers, sont efficaces, agréables et petites. Directions complètes avec chaque paquet. Prix 25c, franco sur réception du prix.

The WINGATE CHEMICAL CO., Ltd,
Montréal, Canada. 214-z

COURRIER DE TROIS-RIVIERES

(De notre correspondant particulier)

Trois-Rivières, 8 — A l'assemblée régulière de notre conseil de ville, tenue lundi soir, le 5 du courant, M. l'échevin Jacques Bureau a été nommé pro-maire de la cité de Trois-Rivières, pour le présent semestre, sur proposition de M. l'échevin J. E. Hétu, secondé par M. l'échevin J. E. Hamel.

—M. et Madame Dorval, M. et Madame Joseph Rivard, et M. Joseph G. Labarre, de Sainte-Anne de la Pérade, sont en promenade chez M. Charles A. G. Labarre, en cette ville.

—M. Maurice Désilets, de Grand'Mère, était de passage à Trois-Rivières, ces jours-ci.

—Mercredi, Monsieur l'Inspecteur de ville François Parent a fait baliser le chemin sur la glace du fleuve, entre Trois-Rivières et Saint-Grégoire.

—Les élections des officiers du choeur de l'orgue de l'église paroissiale, pour la présent année, auront lieu lundi soir, le 12 du courant.

—Il y a quelque temps, la "Montreal Pipe Foundry Company," présentait à notre conseil municipal une requête demandant l'octroi, en sa faveur, d'un bonus au montant de $25,000, pour l'aider à agrandir et à améliorer son établissement déjà considérable à Trois-Rivières. Ces améliorations, tout en étant nécessitées par les affaires croissantes de la compagnie ci-haut mentionnée, semblaient être dans l'intérêt de notre ville.

En conséquence, lors de l'assemblée régulière du conseil de ville, lundi soir, un projet de règlement, à l'effet d'accorder le bonus demandé par la "Montreal Pipe Foundry Company" fut soumis à nos édiles, et son adoption fut proposée.

La question fut prise en sérieuse considération, car les travaux proposés étaient d'un grand intérêt ; mais, après une étude attentive, au point de vue de la loi, le conseil, malgré son désir de voir agrandir l'industrie de cette compagnie, en vint, avec regret, à la conclusion que la nouvelle charte de notre ville ne permet pas l'octroi du bonus émandé.

—La fête des Rois a été célébrée avec solennité, dans les diverses églises et chapelles de cette ville.

Le choeur de chant de la cathédrale a exécuté un très beau programme, à la grand'messe, dont voici les grandes lignes :

Kyrie et Gloria, de Honhon ; Credo de Riga ; Sanctus et Agnus de Honhon.

Le chant était sous la direction de M. Henri Lavigne et l'orgue était tenu par M. Narcisse Marchand.

A l'offertoire, M. Ernest Turcotte a chanté un magnifique morceau de circonstance, ayant pour titre : "Palais qui montez vers les nues."

Sa Grandeur Monseigneur Cloutier assistait pontificalement au trône, accompagné de messeigneurs les chanoines J. B. Comeau et Louis Denoncourt.

Monseigneur Louis Richard, P. A., et supérieur du Séminaire SCaint-Joseph de cette ville, officiait à l'autel, assisté des révérends messires Lemire et Fusey, comme diacre et sous-diacre.

Le sermon a été donné par le révérend M. J. B. Comeau, chanoine et curé de la ville.

Le chant et la musique, au Salut du Très Saint-Sacrement, ont été aussi très jolis dans les différentes églises, et dans les chapelles des maisons religieuses.

NOUVELLES D'ARTHABASKA

(De notre correspondant particulier.)

Arthabaskaville, 8 — Ces jours derniers, au moulin à scie de M. Joseph Baril, à Arthabaskaville, un nommé Adolphe Roberge, employé du moulin, s'est fait couper un doigt par une scie. C'est le premier accident de ce genre depuis le commencement de la saison.

—Dimanche soir, a eu lieu, à Victoriaville, une soirée dramatique et musicale, donnée par les amateurs de Nicolet. La salle de l'hôtel de ville de Victoriaville, très joliment décorée, renfermait un nombreux auditoire. "La bande du cheval noir," drame canadien en cinq actes et deux tableaux, a été fort applaudi ; la comédie "L'auberge du No 3" obtint également sa grande part de succès. Le chant et la musique ont été de même très appréciés.

—Cette semaine, a eu lieu, à Daveluyville, le service anniversaire de feu Dame A. Daveluy, épouse de M. Adolphe Daveluy, maire de Daveluyville. Grand nombre de parents et amis venus de toutes les paroisses environnantes ont assisté à cette cérémonie qui a été très imposante.

—Nous sommes heureux d'annoncer que M. Théophile Côté, N. P., et l'un des plus anciens citoyens d'Arthabaska, se rétablit peu à peu de la grave maladie qui l'a retenu à sa chambre pendant plusieurs jours.

Remarqués entr'autres: MM. R. Lavergne, Jules Poisson, Alexis et Benjamin Pepin, L. P. Côté, Fernand Belleau, Maurice Maheu, Rosaire Baril, André Doucet, Paul Rainville, etc., etc.

—M. L. U. Talbot, P. C. S., accompagné de son épouse et de ses deux enfants, après une promenade de quelques jours chez M. T. Maheu, d'Arthabaskaville, est retourné aujourd'hui à Saint-Joseph de la Beauce.

—M. G. Van Felson et son épouse, de Québec, sont retournés ce midi, après quelques jours passés chez M. L. P. de Courval, d'Arthabaskaville.

—M. George Dorais, employé chez Chaput et Fils, de Montréal, est retourné lundi, après une courte visite dans sa famille.

—M. Henri Laurier, P.C.S., d'Arthabaska-ville, est de retour d'un voyage à Saint-Lin, chez ses parents.

—La rentrée, chez les Frères du Sacré-Coeur d'Arthabaskaville, a eu lieu aujourd'hui.

LE CATARRHOL

Onguent végétal, guérit les hémorroïdes. Il rafraîchit et soulage instantanément. r

SOLLICITEURS DE PATENTES

PATENTES OBTENUES PROMPTEMENT

Avez-vous une idée ? Si oui, demandez notre "Guide des Inventeurs," pour savoir comment s'obtiennent les patentes. Informations fournies gratuitement. MARION & MARION, Experts.
Bureaux : Edifice New York Life, Montréal, et Atlantic Build., Washington, D. C.

BREVETS D'INVENTION

BEAUDRY & RBOWN
107 rue St Jacques, Montréal. n

McCONNELL & MARION
INGENIEURS CIVILS
Membres de la Société Canadienne des Ingénieurs Civils, de la "New England Water Works Association", de l'"American Water Works Association."
Edifice New-York Life - - Montréal.
Aqueducs, Ponts, Egouts, Pouvoirs d'eau, Installation de Machines et d'Usines, etc.
25 ANS D'EXPERIENCE. 269-a

LE MARCHE
MASSICOTTE
1470 Rue Ste Catherine.

Offres Spéciales pour Demain, VENDREDI

Confitures, purs fruits et sucre, aux fraises, framboises, pêches ou prunes, en boîtes de ferblanc, deux livres, valant partout 15 cents. Demain	10c
Sirop d'érable pur, en bouteilles, de 25 cents, pour	19c
Fleur à pâtisseries, sac de 10 livres, de 30 cents, pour	25c
Poudre à pâte, boîte de 1 livre, de 25 cents, pour	10c
Mine grasse Zozo, grosse boîte, de 15 cents, pour	7½c
Pommade pour écurer le cuivre, boîte de 10 cents, pour	5c
Thé naturel, de 40 cents la livre, pour	25c
Café Moka et Java, pur, en grains ou moulu, de 40 cents la livre, pour	25c
Cacao à déjeuner, de 40 cents la livre, pour	12½c
Gelée Pure Gold, de 10 cents, pour	8½c

VIANDES

Rôtis de porc frais, la livre	9c
Lard salé, la livre	9c
Steak dans la ronde, la livre	8½c
Boeuf à soupe	4c
Rôtis de boeuf	7c
Viande hachée, 3 livres pour	25c
Boudin et saucisse, 3 livres pour	20c

BEURRE ET FROMAGE

Bon beurre de ferme, la livre	18c
Bon crémerie pour la table, la livre	20c
Fromage canadien, Limbourg, Neufchatel, Camembert, etc., etc.	

VINS ET LIQUEURS

1,000 bouteilles de liqueurs, sirop de fruits, aux fraises, aux framboises, valant 25 cents, pour	15c
Chartreuse verte, en demi-bouteilles de 75 cents, pour	35c
Chartreuse verte ou jaune, bouteille 3 demiards, $1.50, pour	75c
Old Tom Gin, de 75 cents, pour	50c
Gin en flacon, petit cheval rouge XXX, flacons 5 demiards	50c
Scotch Whisky, de 90 cents, pour	65c
Jamaica Rhum, de $1.00, pour	60c
Brandy Guestler, Fils et Cie, de $1.00, pour	65c
Rye Whisky, vieux de 5 ans, bouteilles brunes, capsulées, de 90 cents, pour	45c
Vin canadien, au gallon	30c
Vin de Porte, importé, valant partout $2.00 le gallon, pour	$1.00

TABAC

Bon tabac canadien, en feuilles, la livre	10c
Parfum d'Italie, en palettes, la livre	25c
Ancien petit tabac canadien, en palettes, la livre	20c
Tabac haché, de première classe, la livre	30c
Tabac à chiquer Currency, palette de 10 cents, pour	3½c

PHARMACIE

Toute prescription de médecin remplie à moitié prix des autres pharmacies.	
Pilules Rouges, Franco-Américaines, Pilules Longue-Vie Bonard, Pilules d'Or Dr Pasteur, Pilules Moro, toutes de 50 cents, pour	30c
Sirop d'Hypophosphites Composé, de $1.00, pour	50c
Vin fer et boeuf, de $1.00, pour	50c
Vin Morin Cré-sophates, de 50 cents, pour	39c
Vin Mariani	85c
V

LA CHAMBRE DE COMMERCE

La formation des Chambres de Commerce Canadiennes à l'étranger — Les tramways et la lumière électrique sur le Parc Mont-Royal.

M. Damase Masson présidait, hier après-midi, à la première assemblée générale de la Chambre de Commerce, pour 1903.

Parmi la correspondance se trouve une lettre du Trans-Canada, demandant à la Chambre de vouloir bien favoriser le projet de cette compagnie pour l'établissement d'une ligne de chemin de fer transcontinentale. Des plans sont soumis aux membres et la correspondance est renvoyé au comité des chemins de fer.

M. le président demande à la Chambre qu'il lui soit permis de présenter une résolution pour féliciter la nouvelle Société d'Immigration Italienne, dont M. A. H. Catelli est le président, et lui souhaiter tout le succès que mérite cette entreprise.

M. Catelli remercie le président et la Chambre ; il ajoute que le but de la Société est d'amener au Canada une classe désirable d'immigrants ; de ne faire venir ici que des gens sains, munis d'un certificat du gouvernement italien.

M. Monier fait alors remarquer à la Chambre qu'il vient de se fonder à Paris une Chambre de Commerce Canadienne, et que parmi les membres qui la composent apparaît le nom de deux personnes, qui ont laissé en ce pays une réputation peu enviable, et qui seraient peut-être de nature à nuire au crédit du Canada.

M. J. X. Perrault remercie M. Monier d'avoir averti la Chambre de la formation de celle de Paris. Il demande s'il peut s'établir des Chambres de Commerce canadiennes à l'étranger, sans en avoir l'autorisation du gouvernement du Canada. Ces Chambres ne devraient-elles pas être fondées d'après les statuts qui régissent la formation d'institutions de ce genre en ce pays ?

MM. Desjardins, Laporte, Boivin, parlent dans le même sens. On ajoute même que si le gouvernement n'intervient pas, il pourrait se créer des embarras pour plus tard et son crédit pourrait en souffrir.

Sur proposition de M. Monier, secondé par M. Boivin, la question est renvoyée au comité de Législation, avec instruction de transmettre le rapport à Ottawa le plus tôt possible.

M. Boivin profite de la présence de l'échevin Laporte à la séance, pour lui demander une copie des amendements à la charte. Ce dernier répond que lundi, cette copie sera imprimée et distribuée à la Chambre de Commerce, au Board of Trade, etc.

L'échevin Couture suggère à la Chambre de vouloir bien demander au conseil de ville de Montréal de faire amender sa charte de manière à avoir le pouvoir de faire circuler les tramways sur le Parc Mont-Royal, ainsi que de l'éclairer à la lumière électrique. Le tramway permettait à la population ouvrière d'arriver sur le "Rond-Point" et de jouir du Parc comme les gens fortunés qui peuvent s'y rendre en voiture. Ce tramway ne déparerait en rien le Parc, parce qu'il passerait dans une partie où personne ne va. Certainement, pas moins de 100,000 personnes visiteraient ce lieu chaque année. Il ne serait pas seulement l'apanage des gens riches.

M. A. V. Roy est prêt à endosser le projet de M. Couture, pourvu qu'on n'enlève rien au côté pittoresque du Parc.

M. Laporte craint qu'en effet, on n'enlève ce pittoresque à notre parc, qui fait l'admiration des étrangers. Il suggère qu'on améliore le chemin de fer incliné.

La question est renvoyée au comité des affaires municipales qui fera rapport sans délai.

Etaient présents, MM. C. H. Catelli, J. X. Perrault, hon. Alph. Desjardins, J. A. Surveyer, Ed. Morin, jr., A. V. Roy, échevin Laporte, échevin Couture, D. Parizeau, S. Robitaille, A. Picard, J. B. Monier, C. P. Chagnon, G. Boivin, capitaine Bernier, Jos. Fortier, échevin L. A. Lapointe, M. Tétreault, Jos. Haynes, secrétaire.

LE BETAIL DE L'ARGENTINE

Londres, 8 — L'admission du bétail de la République Argentine dans le Royaume-Uni sera un fait accompli dès que la promulgation des résolutions adoptées à cet effet sera faite dans la "Gazette Officielle".

M. FOSTER CANDIDAT

Beaverton, Ont., 8 — La convention conservatrice convoquée en cette ville pour faire le choix d'un candidat dans North Ontario en remplacement de M. Angus McLeod, mort récemment, a choisi l'hon. M. G. E. Foster.

UN SOLDAT TROUVA

Ce qu'il avait recherché pendant 35 ans,

De nombreuses histoires intéressantes sont encore racontées par les héros de la guerre de Sécession. Un vieux soldat de Morris, Ill., racontait, il y a quelque temps, ce qui lui était arrivé.

"Quand je m'engageai au moment de la guerre, dit-il, j'étais fort et sain, et je pesais 180 livres, quand je fus libéré quatre ans après, je ne pesais plus que 130 livres, ceci était le résultat d'un très mauvais désordre de l'estomac, contracté pendant le temps que j'étais à l'armée.

Je fus pendant longtemps sous les soins des médecins, je payais des centaines de dollars, mais je ne reçus aucun soulagement permanent de leur part. Des médicaments brevetés étaient grandement recommandés contre la dyspepsie et les désordres de l'estomac, j'en essayai un certain nombre, mais je n'obtins aucun soulagement et finalement je me sentais plus mal. Je devins une épave morale et physique, je n'avais aucune énergie pour faire des affaires et de mes aliments, je ne retirais que juste assez de nourriture pour maintenir ensemble le corps et l'âme ; j'étais constamment souffrant et misérable.

Tandis que j'étais en cet état je rencontrai un ami qui me demanda si j'avais fait usage de Grape-Nuts.

Je n'en avais pas fait usage, mais j'avais fait usage d'autres aliments préparés et n'avais pas obtenu de soulagement, je n'avais donc confiance en aucun d'eux. Il continua toutefois à me presser de faire usage de Grape-Nuts, disant que l'état de sa femme s'était beaucoup amélioré par suite de l'usage de cet aliment particulier.

Donc, partiellement pour lui faire plaisir, j'en achetai un paquet, et ce soir-là mon souper consista en Grape-Nuts, je pensais bien que comme résultat de mon essai, j'en souffrirais toute la nuit. A ma grande surprise et à ma grande joie, mon estomac fut parfaitement satisfait de cette nourriture. Depuis lors j'eus bon appétit et pendant quatre mois Grape-Nuts fut ma seule nourriture, alors seulement je commençais à prendre modérément d'autres aliments, mon état s'améliora rapidement, tant au point de vue moral que physique, l'énergie et la force me furent rendues et mes chairs s'accrurent, mon poids augmentant de 35 livres dans l'espace de six mois. Mon estomac qui n'avait fait que souffrir d'une façon indescriptible pendant 35 ans, devenait parfaitement sain, à tel point que je pouvais manger toutes sortes de mets tout en mangeant du Grape-Nuts.

Actuellement j'ai 62 ans et je jouis d'une bonne santé. Je crois que le Grape-Nuts est un des meilleurs produits alimentaires, car il est scientifiquement préparé afin de contenir la plus grande quantité de nourriture et de propriétés toniques." Le nom donné par la Postum Co., de Battle Creek, Mich. w1

J'étais aux portes de la mort lorsque j'ai commencé à prendre du . . .

Vin St Michel

STE-ANNE DE PRESCOTT, P.Q.

Au mois de Mai l'an dernier j'ai été tellement malade, que j'ai failli mourir. J'étais si faible que j'avais de la peine à me mouvoir, j'avais continuellement mal à la tête, et les douleurs d'estomac que j'endurais étaient assez fortes pour me faire perdre connaissance plus d'une fois. J'avais essayé toutes sortes de remèdes sans éprouver aucun soulagement, lorsque, une de mes amies, Madame Lavallée, me conseilla de prendre du **Vin St-Michel.** J'en achetai quelques bouteilles et à ma grande surprise dès la première j'étais beaucoup mieux, je mangeais avec plus de goût, ma digestion ne me fatiguait plus, et mon mal de tête était disparu. J'ai continué à en prendre pendant quelques temps, et maintenant je me sens tout à fait bien, je suis forte et rien ne me fatigue.

Signé : Mme VEUVE B. CARDINAL,
P. O. Nongenais,
STE-ANNE DE PRESCOTT, P. Q.

Gratis :—Sur demande nous vous enverrons l Album du Vin St-Michel contenant cent illustrations et des renseignements utiles à tous.

BOIVIN WILSON & CIE.—520 RUE ST-PAUL, MONTREAL, CAN.
SEULS AGENTS POUR L'AMERIQUE.
QUIRIN & DUHAIME—180 RUE FRIEND, BOSTON, MASS., E. U.
AGENTS POUR LES ETATS-UNIS.

INONDATIONS EN AUTRICHE

Un grand nombre de personnes perdent la vie.

Vienne, 8 — Un grand nombre de personnes ont perdu la vie par suite des inondations qui ont suivi la rupture de la glace causée par la douce température de ces jours derniers. Des glaçons allant à la dérive, à Szolnok, ont fait chavirer une embarcation dans laquelle se trouvaient huit personnes. Toutes se sont noyées. Neuf garçonnets qui patinaient à Jarkasi, se sont noyés. Le Danube menace d'inonder quelques villages s'élevant sur ses bords.

L'HOPITAL POUR LES "CONTAGIEUX"

On croit que les hôpitaux accepteront l'offre de la ville, mais il n'y a rien d'officiel à ce sujet.

Contrairement à ce qui a été annoncé dans certains journaux, on n'a encore reçu, à l'hôtel de ville, aucune communication officielle annonçant que l'hôpital Notre-Dame acceptait l'offre de $15,000 par année, de la part de la cité, pour le soin des personnes atteintes de maladies contagieuses dans le nouvel hôpital civique qui sera construit. L'échevin Ames qui s'est tant occupé de cette question a été interrogé, ce matin, par notre reporter et voici ce qu'il a dit : "Je n'ai reçu aucune lettre annonçant que les autorités de l'hôpital Notre-Dame avaient accepté les termes et conditions de la ville, mais j'ai tout lieu de croire qu'il en sera ainsi, d'après une conversation que j'ai eue, hier, avec le docteur Lachapelle. Et si l'hôpital Notre-Dame accepte, comme je le crois et le désire, je n'ai aucun doute que les hôpitaux anglais accepteront aussi. Naturellement il y aura une foule de détails à régler avant de pouvoir passer le contrat, mais je suis convaincu que tous les intéressés pourront s'entendre facilement.

"Les directeurs de l'hôpital Général se réuniront vendredi et à cette assemblée toute l'affaire sera débattue".

LA "DOMINION HAY CO."

M. Claude B. Jameson, de Clarenceville, a demandé que la "Dominion Hay Co." dont il est le président, soit mise en liquidation. Cette compagnie a son siège d'affaires à Montréal, chambre 5 au No 22 de la rue St Jean.

M. A. L. Kent a été nommé liquidateur provisoire.

ENCORE TROIS SEMAINES

On sait que la Cour Suprême, à Ottawa, n'a pas encore reçu avis de l'appel de M. Brunet, dans la cause de contestation de l'élection de St Jacques. Mtre Solomon Roy, avocat de M. Brunet, déclare que cela dépend de la maladie de M. Collard, député protonotaire. La loi accorde, en pareils cas, un délai d'un mois ; conséquemment, il reste encore trois semaines.

FAILLITE

M. Jos. T. Lanoix, qui tient un magasin de mercerie au No 129 de la rue St Antoine, a consenti à faire cession de ses biens, à la demande de M. Arthur E. Smith.

PAS DE GENE

ici, vous êtes chez vous. Si vous n'achetez pas, c'est votre affaire. Si vous désirez acheter, c'est alors notre affaire de vous donner pleine et entière satisfaction, c'est de cette manière que nous avons monté l'échelle. — E. A. Ste Marie, le grand magasin de choix fourrures à bas prix. r

....VOUS TROUVER DES

Tapisseries Nouvelles

est le but de nos efforts constants. vous savez comment nous avons bien réussi dans les années passées—vous saurez—, si vous venez voir nos nouveaux patrons, qui sont du meilleur goût, à quel point nous devrons réussir cette année.

Nous serons contents de vous les faire voir.

TOUT LE MOIS DE JANVIER

Nous ferons des remises exceptionnelles. Sur les Tapisseries nouvellement reçues..... 10%

TAPISSERIES COURANTES, STOCK 1902
20 P. C., 30 P. C., 40 P. C. et 50 P. C.

Profitez de cette vente avantageuse pour faire vos achats du printemps. Echantillons adressés par la poste sur demande.

LIBRAIRIE GRANGER, 1603 rue Notre-Dame.

ON FOUILLE DANS LES VIDANGES

Le comité spécial chargé par le conseil de faire une enquête sur l'administration du département de l'incinération s'est réuni, pour la première fois, hier après-midi. Il se compose des échevins Lamarche, président ; Ames et Valières.

L'échevin Lavallée était aussi présent. Il tient à suivre fidèlement toutes les procédures, à titre de président du comité d'incinération. On conçoit qu'il s'intéresse à cette enquête, ayant à coeur que le service dont il a le premier contrôle soit bien fait. C'est de cette façon qu'il a expliqué sa présence.

Cette enquête fut décidée, on se le rappelle, à la suite de certaines accusations portées par M. A. L. Gareau, du Conseil Central des Métiers et du Travail, contre le surintendant, M. Leguerrier. Il était reproché à ce dernier d'avoir pris de la boisson, en certaines occasions, d'avoir vendu du vieux fer, pour un montant de $80, sans en rendre compte ; de maltraiter ses hommes ; de commettre des injustices ; d'avoir engagé de ses parents et de les avoir favorisés, au détriment des autres.

Or, ces allégations ne sont pas nouvelles. Il y a déjà longtemps qu'elles sont formulées. Le comité d'incinération lui-même s'en est enquis et après avoir entendu les explications de M. Leguerrier, celui-ci avait été exonéré de tout blâme, relativement à la plupart des accusations portées contre lui. On se disait tout bas, même, que c'était de la persécution. Mais voilà que l'on revient à la charge. C'est là la raison de la nouvelle enquête qui a pour but d'en finir avec ces soupçons injurieux que certaines gens s'obstinent à faire planer sur le chef du service.

La séance d'hier n'était que préliminaire; aussi fut-elle courte. On a disposé des premiers détails. Il a été convenu que l'on siégerait vendredi soir, pour entendre M. Gareau, ainsi que ses témoins, MM. Alphonse Faber, Jos. Valliancourt et autres.

Une autre séance aura lieu vendredi soir de la semaine prochaine, pour entendre la défense. La preuve faite, le comité délibérera.

On s'attend à tout terminer dans trois ou quatre assemblées.

Cicatrise et adoucit les poumons et les tubes bronchiaux. Guérit la TOUX, le RHUME, la BRONCHITE, l'ENROUEMENT, etc., plus promptement que tout autre remède connu. Si vous avez cette toux irritante qui vous empêche de dormir, la nuit, une dose de ce sirop l'enraiera sur le champs.

EN PRIT PENDANT HUIT ANS

J'ai pris, pendant huit ans, avec de merveilleux résultats, à chaque rhume que je contractai, du SIROP DE PIN DE NORVEGE DU DR WOOD. Je le recommande à tous les amis que je vois atteints de toux et de rhumes. M. M. Ellsworth, Jacksonville, N. B.

PRIX, 25 CENTS. 5 y f

DIPLOMATIE RUSSE

Le controle des douanes en Mandchourie — L'action du Japon et de l'Angleterre,

Pékin, 8 — Les négociations, au sujet de la douane russe, se continuent. Les représentants anglais et japonais ont conseillé aux Chinois de rejeter les propositions faites, mais ils s'y refusent. Le délégué russe a suggéré de modifier le projet original, dans le but de s'assurer le contrôle des douanes de Mandchourie. Il est fort douteux que les Chinois soient assez habiles pour résister à la pression russe.

RECOMPENSE

Une récompense libérale sera donnée à celui qui amènera à son propriétaire un gros chien St Bernard (1 an) appartenant à M. M. Marchand, de la manufacture Marchand. Le chien s'est enfui de la résidence de son propriétaire, 244 Boulevard St Louis, Mile-End, en face de l'église.

Le chien répond au nom de Rex, est blanc avec couverture brun foncé. S'adresser à la résidence privée, 244 Boulevard St Louis, ou au magasin, 1871 Notre-Dame. r

LE BETAIL

On s'attend à ce que l'embargo soit bientot levé.

Boston, Mass., 8 — Le docteur D. E. Salmon, chef du bureau de l'inspection des animaux, a déclaré qu'il croyait qu'avant la fin de la semaine, tout le bétail souffrant de l'aphthe, dans l'Etat du Massachusetts, sera détruit. On s'attend à ce que d'ici à deux semaines, l'embargo sur les bestiaux de la Nouvelle-Angleterre sera levé.

DERAILLEMENT

Vers sept heures, hier soir, toute une série de tramways se sont trouvés arrêtés, à l'angle des rues Ste Catherine et Peel. A cette heure de la journée, où la circulation est si grande, cet accident a causé beaucoup d'ennuis. Un char allant à l'Est de la rue Ste Catherine a partiellement déraillé, et quatre lignes se sont trouvées ainsi bloquées.

Vaut autant avoir une mauvaise boutique et de mauvais outils que d'employer de la tôle galvanisée inférieure.

American Sheet Steel Company, New York.

Représentants pour le Canada,
E. & S. H. Thompson & Cie
23 rue St Sulpice,
Montréal. 140

ESCOMPTES SPÉCIAUX
de 25 à 50 p.c.
à la Manufacture
MARCHAND
1869 et 1871 Notre-Dame
1453 Ste Catherine Est
2334 Ste Catherine Ouest
BELL PHONES :
Main 4479
Est 1900
Up 1496

VENDREDI ET SAMEDI

Collerettes, Collerettes

Malgré la grande quantité de collerettes doublées en fourrure, collerettes de tous genres, vendues avant les fêtes, il nous reste encore un choix considérable dans ce département que nous vendrons de 15 à 25 p. c. de réduction.

20 à 35 p.c. de réduction
Dans les Jupes

Afin de faire place à nos nouvelles marchandises du printemps que nous fabriquons activement, nous voulons qu'il ne nous reste pas une seule jupe, en conséquence un escompte variant de 25 à 35 p. c. sera fait sur toutes nos jupes.

MANTEAUX-TAILLEURS

La coupe, le fini, la variété de nos dessins, les styles toujours nouveaux de nos manteaux-tailleurs, nous ont valu le patronage de nos plus élégantes montréalaises. Le chiffre d'affaires dans ce département a dépassé notre attente, aussi nous ferons un escompte libéral dans ce département VENDREDI et SAMEDI.

FOURRURES ! FOURRURES !
Plus de $25,000.00 sacrifiés

Manteaux en phoque, manteaux en mouton de Perse, manteaux en chat, manteaux en phoque électrique, collets, boas, collerettes, manchons, etc., etc.,

15 à 25 p.c. de réduction !

COSTUMES-TAILLEURS

Visitez à l'un de nos trois magasins notre département de costumes-tailleurs, vous y trouverez les plus riches patrons. Bien que nos prix soient de 25 à 30 p. c. plus bas qu'ailleurs, nous aurons un escompte spécial VENDREDI et SAMEDI.

VENDREDI et SAMEDI

10 à 25 p. c. d'escompte dans notre département de blouses, soies, satins, alpaga, sateen, flanelles, etc., etc.

SPECIAL

Jupes de soie, de 15 à 33⅓ p. c. de réduction pour VENDREDI et SAMEDI seulement.

La Manufacture
MARCHAND
1869 et 1871 NOTRE-DAME
1453 STE CATHERINE Est
2334 STE CATHERINE Ouest

NOUVELLES DE NICOLET

La population de Nicolet — L'hon. M. Blair fait droit à une requête des citoyens de cette ville,

(De notre correspondant particulier.)

Nicolet, 8 — D'après le recensement fait par M. l'abbé H. Lavallée, le dévoué curé d'office à la cathédrale, lors de sa récente visite paroissiale qui, certes, ne peut manquer d'être exact, la population de Nicolet se chiffre comme suit, tout en y ajoutant un tableau comparatif, pour 1901 :

	1902	1901
Ville, familles	344	343
Ville, communiants	1,218	1,220
Ville, non communiants	780	709
Total, âmes	2,482	2,450

CAMPAGNE

	1902	1901
Familles	208	202
Communiants	861	846
Non communiants	405	...
Totaux	1,266	1,233

Population totale de la ville et de la campagne :

1902	1901
3,748	3,683
3,643	

Augmentation, 1902 105

En 1902, il y eut 129 baptêmes et 87 sépultures, dont 13 à l'Hôtel-Dieu et 7 au couvent des RR. Soeurs de l'Assomption. Ce qui réduit le nombre des sépultures à 67, pour Nicolet.

Le nombre de mariages a atteint le chiffre de 25, pour l'année écoulée.

Le nombre des écoles, aux différents arrondissements, scolaires de la paroisse, est de 11. Toutes sont tenues sur un très bon pied. L'assistance est assez régulière, et les progrès accomplis par les élèves, depuis le commencement de l'année scolaire à ce jour sont très satisfaisants.

En réponse à la requête portant la signature de S. G. Monseigneur de Nicolet, ainsi que celles d'un grand nombre de citoyens importants recrutés parmi les hommes de la finance, du commerce et des industries de cette localité et qui, dans le cours de novembre dernier, fut présentée au ministre des chemins de fer et canaux, demandant comme addition au convoi express actuel 145-146, un nouveau train d'accommodation entre la jonction de Saint-Léonard et la ville de Nicolet, de manière à correspondre avec les autres convois de la ligne principale, etc., Son Honneur le maire Geo. Ball, M. P., vient de recevoir du secrétaire du département des chemins de fer et canaux, à Ottawa, une communication l'informant que l'honorable M. Blair a décidé qu'à partir du premier janvier courant, 1903, un char confortable pour le transport des passagers sera attaché au convoi spécial de fret qui atteint notre ville, chaque jour.

Ce qui permettra aux voyageurs et hommes d'affaires, des paroisses rurales, ayant des affaires à transiger en notre ville, d'atteindre Nicolet vers midi et retourner à la jonction de St Léonard, assez tôt pour se raccorder avec le convoi local No 151, qui passe à cet endroit à 7.10 heures p.m., chaque soir.

L'honorable ministre des chemins de fer en ayant ainsi fait droit à cette requête, a accompli par là, un acte de justice et comblé une lacune qui s'imposait depuis longtemps déjà, et a droit à la gratitude de notre population.

M. P. A. Gauthier, le sympathique et populaire gérant de la banque Nationale, de cette ville, qui, le premier, a pris l'initiative de préparer et de faire signer la dite requête, vient de voir ses efforts couronner d'un plein succès. Ce dont nous le félicitons bien cordialement.

M. G. Ball, le vaillant et actif député de ce comté, qui s'est chargé de présenter cette requête au département des chemins de fer et canaux, a également droit aux félicitations et aux remerciements de notre population.

LES FUNERAILLES DE SENOR SAGASTA

Madrid, 7 — Le roi Alphonse XIII avait manifesté le désir d'assister aux funérailles de M. Sagasta, mais ses conseillers, craignant quelque manifestation politique, l'en ont dissuadé.

LE CATARRHOL

Onguent merveilleux, rafraîchit en le mettant ; guérit les boutons, maladies de peau, démangeaisons, etc. Donne un beau teint. r

John Murphy & Co.

Grande Vente
DE JANVIER
POUR ECOULER

Escomptes de 10 à 50%

Lignes Spéciales à de Plus Grandes Réductions

EXEMPLES DES BONS MARCHÉS QUI ACTIVERONT LES VENTES

Rez-de-Chaussée

Table de coupons de braids, guipure, frillings, soies en zigzags, à écouler à MOITIE PRIX.

Table de ceintures dorées et en cuir, valant de 35c à 75c, à écouler à. 10c

Mitaines de demoiselles et d'enfants, qui glissent en traîne sauvage, écarlate, bleu-marin, royal et cardinal, valant 35 cents pour. 15c

Chemises de couleur, pour hommes, valant $1.00, $1.25, $1.50, pour. 75c

Lot échantillon de sous-vêtements, pour dames, messieurs et enfants, aux prix du gros, moins 10 pour cent d'escompte.

Broderies de batiste, de mousseline, de flanelle et de flanellette, 20 à 50 pour cent d'escompte.

2,000 mouchoirs échantillons à meilleur marché que les prix des fabricants.

Coupons de manufacture, de broderie de flanellette, 4¼ verges, largeurs et couleurs assorties, ... 35c

Premier Etage

100 pièces de soies de couleur de fantaisie, 75c à $4.00, moins 50 pour cent d'escompte.

2,000 verges d'étoffes à robes noires de fantaisie, 75c à $2.00, moins 50 pour cent d'escompte.

75 pièces d'étoffes à robes de couleur, 50c à $1.50, moins 50 pour cent d'escompte.

Toutes les marchandises en dentelle Renaissance, faites à la main, 25 pour cent d'escompte.

Tous les damas de table blanchis, 33⅓ pour cent d'escompte (50 patrons permettant de choisir).

Deuxieme Etage

Une ligne de costumes faits par des tailleurs, en homespun gris, ils étaient à $15.00,. . . $7.75 pour. . . . . .

Une autre ligne à effets poils de chameau ; ils étaient à $18.75 jusqu'à $20.00, pour $9.75

Manteaux ¾, en tweed, sans envers, pour dames ; ils étaient à $12.50, pour. $4.90

Une autre ligne en drap couverte neutre, doublés en satin croisé ; ils étaient à $11.75, pour. $6.90

Manteaux ¾, pour enfants, à moitié prix.

Une ligne de châles en cachemire noir, à moitié prix.

Reefers pour garçonnets, ils étaient à $2.50, jusqu'à $4.00, pour. $1.90

Une ligne de complets en tweed, pour garçonnets, $4.50 à $6.00, à moitié prix.

Troisieme Etage

Nuages de couleurs, pour enfants ; ils étaient à 35 cents. Prix de vente. 19c

Jupons en soie de couleur, doublés ; ils étaient à $9.50, pour. $4.75

Peignoirs en flanellette de couleur foncée ; ils étaient à $1.15. Prix de vente. . . . 65c

50 belles blouses en soie ; dimensions : 32, 34, 36 pouces ; elles étaient à $4.00 jusqu'à $12.00, pour les écouler à moitié prix.

Sous-sol

Pelles en fer, le meilleur bois, 25c, pour. 15c
30c pour 19c ; 35c pour 22c.

Grandes pelles en acier, 45c, pour. 29c

Pelles en acier, pour enfants, 20c, pour. 12c

JOHN MURPHY & CO.
2341 et 2343 rue Ste Catherine, coin Metcalfe.
CONDITIONS : COMPTANT. Téléphone Up 2740.

LAISSEZ LES JUMEAUX GOLD DUST FAIRE VOTRE OUVRAGE

AVEZ-VOUS DES ENFANTS ?

Afin de prévenir toutes les maladies auxquelles ils sont sujets dans ces temps froids, ayez toujours dans la maison une bouteille de

SIROP LE KALMO

en vente dans toutes les bonnes pharmacies à 25c la bouteille ou envoyée franco sur réception du prix.

Des spécialistes des maladies des enfants donnent des consultations gratuites tous les jours entre 2 et 4 heures p.m.

Institut Médical de Montréal
2082 rue Ste Catherine. Tel. Bell. Main 1618.

Faites profiter votre argent

2% par semaine

Payé pour tout dépôt de $50.00 en montant. Pour détails, s'adresser à

E. J. ARNOLD & CO.,
Chambre 1, Mechanics' Institute,
204 St Jacques, Ville.

Shredded Whole Wheat Biscuit

(BISCUITS DE BLE PUR CONCASSE)

L'usage quotidien de cet aliment vous conserve naturellement la santé, aujourd'hui, demain, le mois prochain, et pour la vie. Aimez-vous à être bien ?

VENDU PAR LES EPICIERS. k

THE NATURAL FOOD CO., NIAGARA FALLS, N.Y.

NOUVELLES DES CHEMINS DE FER

Les actionnaires du chemin de fer de Pensylvanie, à leur prochaine assemblée annuelle, seront appelés à doubler le capital de la compagnie, de façon à le porter au chiffre de $400,000,000 au lieu de $200,000,000. On veut faire de nombreuses améliorations jugées nécessaires.

Il y a eu plusieurs changements dans le personnel de l'Erié. E. H. Thomas, directeur du bureau de direction a démissionné ; de même que M. J. A. Middleton, secrétaire, et l'assistant-secrétaire, M. L. D. Smith.

M. D. McNicol, gérant général du C. P. R. pendant qu'il était à Winnipeg, hier, a déclaré que la compagnie avait donné des ordres s'élevant à $4,000,000, pour du matériel roulant.

M. J. T. Arundel, surintendant de la division No 20 du C. P. R. dont les quartiers généraux sont à Winnipeg et qui avait résigné pour aller au "Canadian Northern" a quitté le service de ce dernier pour reprendre son ancienne position.

Le syndicat américain, intéressé dans le chemin de fer Québec et Lac Huron, a des représentants ici, pour inspecter la route de la ligne proposée.

Ils seront accompagnés de M. E. Guérin, C.R., avocat du syndicat.

Le C. P. R. et le "New Brunswick Shore Line" en sont venus à un arrangement pour opérer de concert.

L'Intercolonial a acheté un nouveau char privé pour son gérant général, M. D. Pottinger. Il portera le No 75.

Le chemin de fer urbain de Toronto est très à court de charbon pour son pouvoir moteur. On a décidé que d'ici à ce que l'approvisionnement augmente, on ne pourra donner qu'un service simple.

M. Wm. McKenzie, du "Canadian Northern", est convenu de construire une ligne, de Westbourne, par Oakland, jusqu'à White Mud River, Manitoba.

Les trains de chemins de fer au Manitoba ne sont pas capables de faire le service régulièrement, à cause du manque de charbon.

Alexander Cromwell, vieil ingénieur du Grand Tronc, de London, Ont., est devenu fou, à la suite du désastre de Wanstead. Il avait été tomoin lui-même de deux collisions, et la dernière, dans laquelle il n'était pas concerné, a agi sur son esprit.

Le surintendant Geo. C. James, du Grand Tronc, a renvoyé l'expéditeur de trains, John Auld, de London, Ont., comme étant responsable de la collision de Merriton, Ont., où il y a eu deux pertes de vie.

A cause d'un accident sur le Pacifique, lundi dernier, à Cookeville, Ont., la compagnie a eu 10 chars ouverts de brisés.

Le chemin de fer "Great Falls and Canada" a été dernièrement transféré au "Great Northern." Il passe par la région des mines de charbon de la Passe du Nid de Corbeau.

Le Grand Tronc a averti ses conducteurs et ingénieurs que quand les chars arrêtent à une intersection de rues, le train doit être divisé en deux et la traverse rendue libre.

On dit que le malchanceux train du Pacifique lorsqu'il est venu en collision à Wanstead, allait à une vitesse de 60 milles à l'heure. Ce n'est pas étonnant que le choc fut épouvantable.

Probablement que la somme qui sera payée par le Grand Tronc aux parents des personnes qui se sont fait tuer dans la collision de Wanstead s'élèvera à $60,000. La somme que l'on paiera aux blessés sera énorme.

Un des blessés dans la collision de Merriton et qui est mort subséquemment, était un Canadien-Français, du nom d'Abraham Dusseault. C'était un pompier qui demeurait à Sarnia et qui a des parents ici.

Le "Canada Atlantic" doit s'adresser au parlement à sa prochaine session pour obtenir l'autorisation de prolonger sa voie depuis Whitney jusqu'au Sault Ste Marie, et pour construire des hôtels dans les meilleurs endroits de sa ligne.

QU'EST-CE QUE

CASTORIA

Le Castoria est un remède pour les Bébés et Enfants. C'est un substitut inoffensif à l'huile de Castor, Paégoriques, Gouttes et Sirops Calmants. Il ne contient ni Opium, ni Morphine, ni autres substances Narcotiques. Il est agréable au goût. Il guérit la Diarrhée. Il soulage des maladies causées pendant la Dentition. Il guérit Constipation et la Flatuosite. Il règle l'Estomac et la Intestins. La Panacée des Enfants—l'Ami des Mères.

CHAQUE ENVELOPPE PORTE LA SIGNATURE DE

Chas. H. Fletcher.

THE CENTAUR COMPANY, 77 MURRAY STREET, NEW YORK CITY.

PIANOS et ...ORGUES

Notre Grande Vente Annuelle à Escompte de PIANOS et ORGUES et de PIANISTES-AUTOMATIQUES est commencée.

Achetez maintenant et économisez 25 p. c. sur votre achat.

Des pianos de $600 pour $450
Des pianos de $500 pour $375
Des pianos de $400 pour $300
Des pianos de $300 pour $225
Des pianos de $200 pour $150
Des pianos de $100 pour $75

Pianos et orgues gardés en magasin et assurés gratis jusqu'au 1er mai.

Instruments par les manufacturiers suivants :

Behr Bros, Evans Bros, Berlin, Layton Bros, Mason et Risch, Williams, American Piano Co., J. Pierson, J. et C. Fisher, Craig, Hallet et Davis, Mason et Hamelin, Estey, Doherty, Bell, Thomas, etc., etc.

LAYTON BROS.,

La Maison de Pianos et Orgues Artistiques

144 RUE PEEL, (Carré Dominion)

N.B.—Ouvert les Samedis soirs.

Scroggie

Magasin qui bat la marche

OCCASIONS DU VENDREDI

Cela veut dire : "Des Affaires"

Tout le monde sait que le mois de janvier est un mois de bon marché, mais tout le monde ne sait ce qui s'est fait ici, pour rendre le magasin intéressant aux acheteurs. Nous avons cherché et trouvé de nouvelles marchandises pour les vendre à des prix spéciaux et nous allons faire en sorte de vous faire acheter maintenant pour le printemps prochain. A notre connaissance, des valeurs comme celles-ci n'ont jamais été égalées, ce qui signifie que la qualité et les genres sont encore mieux que ce qu'en dit l'annonce.

Prêts à 8 heures, Vendredi Matin

Vente de Quincaillerie

25 douzaines de bons grands balais en blé-d'inde, à écouler à, ... 12c
seulement . . . . . .
5 grosses de grands gobelets en fer-blanc, pesant, grandeur 3 pintes . . à 4c
10 douzaines de canards en fer-blanc. Réguler : 17 cents. Pour... . 10c
75 seaux en ferblanc pesant, . . . à 10c
5 douzaines de canistres au pétrole, de ½ gation, en ferblanc pesant, à écouler à 15c
10 douzaines de plats à pâté, divisés en douze sections. Réguler : 25 cents. Pour 15c
2 grosses de casseroles avec bec, en ferblanc double, à écouler à 6c
Seulement 25 bouilliottes à poisson, en ferblanc, à 59c

Environ 100 articles, ligne dépareillée, plaqués en nickel, comprenant des canards, pots avec couvercles, casseroles, des poêles, des poêles à frire, des théières et cafetières, etc., etc. Moins 33 1-3 pour cent de réduction.

Deux Tables Spéciales d'Articles en Acier Emaillé

CONSISTANT EN

Casseroles, canards, plats à pouding, théières et cafetières, plats à vaisselle, pots et étuves, etc., etc.

VALANT LE DOUBLE

Votre choix 25c
Table No 1 . . . . . .
Votre choix 50c
Table No 2 . . . . . .

Coton et Coton à Drap

Coton à draps uni, non blanchi, fil rond, pesant, 72 pouces, exempt de remplissage. Valant 18 cents la verge. Vendredi, la verge 13½c

Taies d'oreillers prêtes à employer, en coton blanchi de qualité pesante, finies avec ourlet uni de 2½ pouces. Grandeurs 40, 42, 44, 46, 48 x 36 pouces. Valant 35 cents la paire. Prix de vente, la paire 25c

Bons Marchés dans les Chaussures Vendredi

Afin d'accentuer cette vente du vendredi dans notre semaine spéciale de vente de chaussures à $2.50, nous mettrons en vente demain, vendredi, à 8 heures a.m. :

Chaussures d'hiver de $4.50 pour Dames, pour $2.50

Ce sont de très belles bottines lacées en chevreau vici, d'un gros stock bien assorti, elles sont complètement doublées en chevreau, les semelles en sont épaisses et à très-point Good Year, avec talons en caoutchouc. Ce sont des bottines d'un bon style et celles qui durent le mieux à notre connaissance. Ce même style et cette même fabrication de chaussures se vendent généralement $4.50. Certains marchands en demandent $5.00. Notre prix, aujourd'hui, est de $3.50. Notre prix de vendredi, de. $2.50

Peignoirs en Satinette noire

Vente d'écoulement de peignoirs en satinette noire, faits en styles les plus récents et des plus jolis, avec de la satinette noire de la meilleure qualité, garnis en jolis effets, avec de la tresse et finis avec double de blouse ajustable et une jupe à grands volants. Vente de janvier. $2.00

Moins 25 pour cent.

Vente sans précédent de Jupons en Satinette noire

$1.50 le Jupon, pour..... 75c

Jupons d'un bon style en satinette noire de bonne qualité pour dames, faits en un effet très attrayant, avec volants fortement plissés accordéon, avec effets rayés blanc et noir. Le prix régulier de ces jupons était de $1.50. Prix spécial de vendredi, seulement. 75c

Blouses en Flanelle pour Dames

Prix régulier $4.25 et $4.50
Prix spécial vendredi $2.50

Blouses en flanelle, faites des effets des plus nouveaux et du meilleur goût, étoffes de la meilleure qualité, garnies en plusieurs styles très attrayants, de couleurs façon, crême, bleu ciel et rose. Prix de vente de janvier. $2.50

Département de la Toile

Nous avons fait, cette année, des efforts spéciaux, pour faire de cette vente de lingerie blanche un succès sans précédent. Nos valeurs et notre assortiment, dans presque tous les cas, sont irréprochables.

Nous invitons cordialement ceux qui tiennent hôtel et maison de pension à venir examiner nos stocks avant de faire leur choix.

Toile de table, damassée double, très bien blanchie, de très bonne qualité, 72 pouces. Cette toile est manufacturée par l'un des meilleurs fabricants irlandais, et est des plus recommandables. Blanchie sur l'herbe, magnifiques patrons, valant $1.15 la verge. Prix de la vente de janvier, la verge 67c

Offres Spéciales dans les Epiceries

	Rég.	Vend.
25 livres de sucre granulé Redpath, de la meilleure qualité. . . .	$1.13	$0.98
24½ livres, sac de farine Strathcona. . . .	75c	55c
1 jarre en pierre de une pinte de marinades mélangées C. et B. . . .	65c	50c
1 bouteille de vinaigre de malt de C. et B.. . . .	20c	17c
1 boîte de tomates, maïs et pois, pour. . . .		28c
3 livres des meilleurs pruneaux de Californie. . . .	30c	25c
6 livres des meilleures figues de cuisine	35c	25c
3 livres des meilleures pommes évaporées. . . .	30c	25c
2 boîtes de cacao Webb, boîte de ¼ de livre. . . .	20c	15c
5 livres de thé mélangé à déjeuner Strathcona. . . .	1.50	1.15
3 boîtes du meilleur saumon rose. . . .	30c	27c
4 livres de sucre de fruit ou sucre de castor. . . .	40c	25c
8 livres d'avoines fraîchement roulées. . . .	30c	25c
3 paquets de poudre à gelée Strathcona. . . .	30c	25c
Une boîte de sirop d'érable pur, une pinte. . . .	30c	25c
7 barres de savon Strathcona. . . .	35c	25c
1 brique d'une livre de pur sucre d'érable. . . .	15c	10c
1 bouteille de 8 onces d'olives "Queen," choisies. . . .	30c	25c
Les meilleurs oeufs de cuisine, spécial, la douzaine. . . .		22c
Meilleur beurre de table de crémerie. Spécial. . . .		22½c

MARCHANDISES A ROBES—Un écoulement phénoménal de diverses populaires Etoffes à robes

Telles que cheviottes anglaises, croisées, diagonales, homespuns, serges, armures, drap oatmeal, etc. Ces étoffes sont toutes bien assorties, en toutes les nuances claires et foncées ; les qualités sont légères et pesantes. Nous pouvons dire avec sécurité que jamais il n'y eut pareille réduction dans les étoffes à robes de cette description, chaque pièce ayant été achetée durant cette saison. Elles valent bien régulièrement de 35c à 50c la verge. Prix de vente de janvier, net. 23c

Valeurs sans précédent en fait de Lingerie Blanche

Le département de la Lingerie Blanche est loin d'être en arrière, pour la vente de janvier. Tous nos efforts précédents pour trouver des genres chics et élégants ont été éclipsés, et les prix sont plus bas que jamais auparavant.

Cache-Corsets

Cache-corsets faits avec plusieurs très élégants effets de batiste et coton, garnis de dentelle, de broderie et de remplis, pour dames. Prix de janvier. 27c
MOINS 10 POUR CENT.

Robes de Nuit de Dames

Chics robes de nuit en batiste de bonne qualité, avec tour de cou et garnies de broderie autour de l'encolure, du devant et des manches. Prix de la vente de janvier. 75c
MOINS 10 POUR CENT.

Compléts à 3 Articles

Eléganta compléts à 3 articles : robe de nuit, caleçons et cache-corset, en Nainsook de très bonne qualité, garnis d'insertions de dentelle Valenciennes, de linon de toile, de broderie et de rubans. Prix de la vente de janvier. $6.75
MOINS 10 POUR CENT.

Compléts à 3 Articles

Compléts de dames, consistant en cache-corset, robe de nuit et caleçon, en batiste de très bonne qualité, garnis de remplis, d'insertion de broderie et de broderie. Prix de janvier. $5.75
MOINS 10 POUR CENT.

Papier à Tapisser

Nous offrons aux acheteurs dans notre département du papier à tapisser, durant la vente de janvier, des avantages spéciaux, car nous nous sommes procuré des lignes d'une qualité remarquable que nous avons l'intention d'écouler à moins de la moitié des prix réguliers. Si vous avez besoin de papier à tapisser, ne manquez pas ces occasions.

1,100 rouleaux de papier doré, à tapisser, jolis desisns fleuris et conventionnels, en une variété de couleurs de choix, convenable pour corridors, salles à manger, chambres à coucher, etc. Prix réguliers 10 cents. Vendredi, le rouleau simple 5c

Bordures de 9 pouces, pour appareiller, la verge, simple 1½c

Les clients du dehors de la ville peuvent écrire et demander des échantillons.

Cache-Corsets

Elégants cache-corsets en batiste, faits en un genre des plus jolis, garnis d'insertion en imitation de dentelle torchon, bord en dentelle autour de l'encolure et des bras. Prix de janvier. 43c
MOINS 10 POUR CENT.

Grands avantages en Vêtements de Garçonnets

Habillements à 2 articles, de $4.50 à $5.50, pour garçonnets. VENDREDI. $2.75

Habillements dans les genres les plus nouveaux et les plus élégants, en tweeds, homespuns, cheviottes, serges et drap vénitien, tous finis dans les meilleurs genres et faits avec le meilleur tissu. Valeur très spéciale pour vendredi, seulement. $2.75

Une de nos plus grandes Spécialités

300 doz de véritables nappes de table très bien blanchies, en véritable toile d'Irlande, dessins de pois, chrysanthèmes, lierre, rose, et arabesque. Très grande dimension et qualité pesante. Nous attirons l'attention spéciale de ceux qui tiennent hôtel et restaurant, sur cette ligne. Elles valent bien $1.75 la douzaine. Tant qu'il y en aura, la douzaine . . . $1.10

Gants de Dames

Gants en laine pesante blanche, noire, grise, bleu marin, brune et de fantaisie, pour dames, prix réguliers, 25 cents. Vendredi 19c

Mitaines en Mocha brun, avec bonne doublure laineuse chaude, pour enfants. Une valeur sans égale à 45 cents. Vendredi 35c

Beaux gants en chevreau à quatre boutons et à deux dômes, revers brodé de soie, points : 5¾, 6, 6¾, 7, 7¼, pour dames. Un bon gant de 65 cents. Comme nous n'en avons que de quelques grandeurs, demain, nous les écoulerons au prix de 39c

Mouchoirs

300 douzaines de mouchoirs assortis, ourlet de ½ pouce, bord en dentelle et à brins tirés, avec coins de fantaisie, pour dames. Tous de bonne valeur à 7½ cents, pour 5c

Vente sans précédent de Jupons en Satinette noire

$1.50 le Jupon, pour..... 75c

Jupons d'un bon style en satinette noire de bonne qualité pour dames, faits en un effet très attrayant, avec volants fortement plissés accordéon, avec effets rayés blanc et noir. Le prix régulier de ces jupons était de $1.50. Prix spécial de vendredi, seulement. 75c

Blouses en Flanelle pour Dames

Prix régulier $4.25 et $4.50
Prix spécial vendredi $2.50

Blouses en flanelle, faites des effets des plus nouveaux et du meilleur goût, étoffes de la meilleure qualité, garnies en plusieurs styles très attrayants, de couleurs façon, crême, bleu ciel et rose. Prix de vente de janvier. $2.50

Département de la Toile

Nous avons fait, cette année, des efforts spéciaux, pour faire de cette vente de lingerie blanche un succès sans précédent. Nos valeurs et notre assortiment, dans presque tous les cas, sont irréprochables.

Nous invitons cordialement ceux qui tiennent hôtel et maison de pension à venir examiner nos stocks avant de faire leur choix.

Toile de table, damassée double, très bien blanchie, de très bonne qualité, 72 pouces. Cette toile est manufacturée par l'un des meilleurs fabricants irlandais, et est des plus recommandables. Blanchie sur l'herbe, magnifiques patrons, valant $1.15 la verge. Prix de la vente de janvier, la verge 67c

Département de la Soie

Soie moirée de couleur, bonne variété de nuances, prix réguliers, 89 cents et 98 cents. Prix spécial de vendredi, la verge 50c

Soies brochées de couleur, grand choix de patrons, prix réguliers 75 cents et $1.25 la verge. Prix spécial, vendredi, 50 pour cent d'escompte.

Soie Surah et taffetas carreautée de couleurs, en une grande variété de couleurs, 75 cents à $1.25. Prix spécial de vendredi, 33 pour cent d'escompte.

Peluche de soie de couleur, quelques nuances que nous désirons écouler.

Prix régulier, 35 cents 10c
Pour . . . . . .
Prix régulier, 75 cents 25c
Pour . . . . . .
Prix régulier, 89 cents 35c
Pour . . . . . .

Réveille-Matin

Réveille-matin, garantis pour un an. $1.00. Prix de vente 76c

Couteaux, Fourchettes, Cuiliers

Couteaux, tout acier, 12½ cents. Prix de vente 8½c
Couteau, plaqué en argent, 15 cents. Prix de vente. 11½c
Couteau, plaqué en argent, 18¾ cents. Prix de vente 12½c
Couteau plaqué en argent, 22½ cents. Prix de vente 16¾c
Fourchettes, plaquées en argent, 10½ cents. Prix de vente 9½c
Fourchettes plaquées en argent, 16¾ cents. Prix de vente 13c
Cuillers à thé, 5 cents. Prix de vente 3½c
Cuillers à dessert, 10½ cents. Prix de vente 8½c
Cuillers à dîner, 16¾ cents. Prix de vente 12½c

Rideaux en Dentelle

3e Etage

Rideaux en dentelle blanche Nottingham, dessins assortis, bordés de galon. Dimensions 42 x 3 verges. Très spécial. Valant 83 cents la paire 60c
Vendredi, la paire . . . . . .

Offres Spéciales en Bonneterie

Camisoles blanches, à côtes, tout laine, manches longues, pour enfants. Grandeurs, 2, 3, 4, 5, 6. Valeur régulière, 33c. Pour. 25c

Caleçons en mérinos gris à côtes, pour demoiselles. Grandeurs, 2, 3, 5, 7, 9. Régulier 49c, pour. 33c

Bas en cachemire noir, cheville double haute, semelle double, pour dames. La paire. 38c

Bas en cachemire noir très pesant, doux et élastiques, semelle double, cheville, double haute, pour dames. . . 43c

Lignes dépareillées à écouler en fait de Sous-vêtements et gants d'hommes

Chemises en laine naturelle, pour hommes. Valeur régulière, 75 cents, pour. 59c

Chemises pesantes, tout laine, pour hommes. Valeurs régulières, 98 cents, $1.15, $1.25, pour. 75c

Gants de chevreau, de Dent, doublés en flanelle, tout laine, pour hommes. Valeur régulière $1.00. Pour, la paire. 75c

COMMANDES PAR LA POSTE PROMPTEMENT EXECUTEES.

Scroggie's Rues Ste Catherine et Université.

CONFERENCE DE M. LEGER

Larochefoucauld, son temps et ses oeuvres.

La conférence que M. Augustin Léger a donnée hier soir, dans les salles de l'Université Laval, sur La Rochefoucauld, son temps et ses oeuvres, a été intéressante au plus haut degré.

M. Léger, comme l'on sait, reprenait hier soir la série de ses conférences qu'il s'était vu forcé d'interrompre par suite de la maladie qui l'a retenu à sa chambre durant plusieurs semaines.

Après avoir présenté le conférencier à l'auditoire, qui était aussi nombreux que choisi, M. l'abbé Bourassa le félicita dans les termes les plus délicats sur son retour à la santé.

Dans sa prochaine conférence, qui aura lieu le 21 courant, M. Léger traitera de "Pascal, son milieu et son oeuvre."

Voici un aperçu de la conférence donnée hier soir par M. Léger :

"Le vie de Saint François de Sales nous a montré comment à l'indiscipline et à la brutalité de XVIe siècle, commençait de succéder le sentiment de l'ordre, de l'harmonie, de la hiérarchie dans les esprits et dans la société. Le traité de "l'Amour de Dieu," "l'Introduction à la Vie dévote" nous ont révélé le goût croissant des fines analyses morales, du style élégant et précis. C'est encore cette double tendance que nous allons voir se développer dans l'existence et dans l'oeuvre du duc de la ochefoucauld.

Né en 1613, mort en 1680, il a traversé les deux tiers de ce siècle, dont nous avons une idée trop simple, et dont sa personne présente, en raccourci, les phases diverses et nettement tranchées. Avant d'être l'époque de Louis XIV et de Bossuet, le XVIIe siècle fut celle de Mazarin et du cardinal de Retz, l'époque de la Fronde, des trois Mousquetaires et de Cyrano de Bergerac, dont la peinture brillante et animée peut bien nous divertir sur la scène ou dans le roman, mais dont les désordres, les intrigues et les misères ne sauraient, dans l'histoire, que nous attrister. La noblesse, uniquement occupée d'intérêts égoïstes et mesquins, livre une lutte suprême à la royauté ; contre l'autorité rude de Richelieu, contre les manoeuvres souples de Mazarin, elle se révolte, au besoin, avec l'appui de l'étranger. Mais, divisée par toutes sortes de jalousies et de rivalités, sans chef reconnu, sans plan concentré, sans but déterminé, elle est enfin vaincue sans retour, après une longue série de conjurations et de négociations, dont les acteurs mêmes ont avoué n'y rien comprendre. La Rochefoucauld s'y embrouilla, comme les autres, jusqu'à quarante ans.

A ce moment, Louis XIV prend le pouvoir ; et tout change. Les factieux de tout à l'heure sont "domestiqués." Ils ne s'occupent plus de leurs terres ni de leurs vassaux ; ils ne s'en occuperont plus désormais, jusqu'à la Révolution, où un autre duc de la Rochefoucauld sera des premiers à proposer l'abolition de ces privilèges dont ses ancêtres avaient si bien éludé les responsabilités. Par toutes sortes de charges, de dignités et d'emplois futiles, le monarque les attache étroitement à sa personne ; le châtiment le plus redoutable devient, pour eux, d'être bannis de la cour ; on est sûr, ainsi, que du moins ils ne nuiront plus.

La Rochefaucauld partage encore le sort commun. Il marie son fils à la fille de Louvois ; et Louis XIV sera plein d'aimables attentions pour lui. Mais, désenchanté par tous ses insuccès, il va surtout demander aux lettrés sa consolation. Dans le salon très à la mode, et aussi dans la salle à manger, très recherchée, de Madame de Sablé, il développe les qualités de réflexion, d'observation et d'analyse qui avaient été si préjudiciable à sa carrière d'homme d'action. Il publie d'abord ses mémoires, puis en 1663 la première édition des "Maximes," qui ont illustré son nom.

L'idée fondamentale de ce moraliste est que l'amour-propre et l'intérêt sont à la racine de tous nos actes, que nos vertus mêmes ne sont que des vices cadrés. L'amitié est une duperie ; la reconnaissance est comme le bonne foi des marchands, qui entretient le commerce ; le repentir n'est que la crainte du châtiment. La compassion, la pitié ne sont jamais sincères. Le courage se réduit à l'ambition. Et l'amour est comme l'apparition des esprits : "tout le monde en parle, mais peu de gens en ont vu." Grâce à la popularité dont il a joui parmi les philosophes du XVIIIe siècle, La Rochefoucauld passe pour avoir été un de leurs devanciers ; et certes, il est aisé de relever dans son oeuvre maintes phrases qui semblent nier la liberté humaine et asservir l'âme au corps. Mais, tout à côté, se trouvent des professions de foi chrétiennes dont rien ne nous autorise à soupçonner la sincérité. Au surplus, le principe qu'il développe si complaisamment, se rencontre aussi sous la plume de saint François de Sales et de Bossuet. Il n'a fait que l'isoler, l'exagérer, le systématiser ; et, si l'on tient compte surtout des nombreuses contradictions où il tombe, il faut chercher dans les "Maximes" bien moins l'expression d'une doctrine philosophique, que le résultat d'une gageure, soutenue dans le salon de Madame de Sablé, influencée sans doute par le caractère mélancolique de l'auteur, le souvenir d'innombrables déboires, l'image trop fidèle du cercle très restreint où il a vécu. C'est comme représentant de cette société singulière que La Rochefoucauld mérite d'échapper à l'oubli, autant que par la vigueur concise et frappante de quelques-uns de ses aphorismes.

Le cours didactique aura lieu à l'avenir tous les lundis, il y aura, en outre, une conférence tous les mercredis.

La première de cette série aura lieu mercredi prochain et sera faite par M. l'abbé Hector Fiset. Il traitera de "Fénelon dans l'affaire du Quiétisme."

Les Granules Burot

de Paris, pour la biliosité, le mal de tête, étourdissements, constipation, sont le meilleur remède. r

LA PECHE ET LA CHASSE

Un arrêté ministériel qui va soulever une vive discussion.

Ottawa, 8 — L'assemblée annuelle de l'Association Protectrice du Gibier et du Poisson de l'Amérique du Nord sera tenue, à Ottawa, le 21 courant.

L'une des questions qui ne manquera pas de soulever de très vives discussions sera celle à laquelle donnera lieu l'accusation portée par les commissaires du Vermont contre la prétendue mauvaise foi du département de la marine et des pêcheries d'Ottawa. A la suite de négociations qui eurent lieu l'hiver dernier, il fut entendu qu'aucune licence de pêche ne serait donnée dans les eaux du Lac Champlain, soit du côté américain, soit du côté canadien. Le commissaire Titcomb, de l'Etat du Vermont, attire, dans son rapport annuel, l'attention sur l'arrêté ministériel suivant adopté à Ottawa :

"La pêche au moyen de rets et filets est défendue dans les lacs et cours d'eau tributaires de Missisquoi, Shefford, Brome, Drummond, Richmond, Wolfe, Sherbrooke, Stanstead, Compton, Mégantic et Beauce."

Et M. Titcomb ajoute que peu après les pêcheurs canadiens obtenaient les permis de pêche qu'ils voulaient ; il dit que la conduite des autorités canadiennes est incompréhensible. Les autorités du Vermont décidèrent alors de permettre à leurs pêcheurs de pêcher. Elles ne désespèrent pas de voir le Canada adopter une politique plus stable pour la protection du poisson.

ACCUSATION DE MEURTRE

Un "true bill" est trouvé contre la femme Marsten.

Le grand jury du comté de York, a rapporté, hier après-midi, un "true bill" contre Mme Annie Marsten, de Meductic, accusée d'avoir empoisonnée son mari.

La femme Marsten a comparu devant le juge Gregory et a plaidé "non coupable".

C'est une toute jeune femme, et sa terrible position ne semble pas du tout l'inquiéter. On a refusé de l'admettre à caution.

POUR AVOIR TROP RONFLE

Londres, 7 — Le coroner de Paddington, vient de tenir une enquête sur le corps de George Walls, un vieillard de 68 ans, trouvé mort dans son lit.

Un examen post-mortem a fait découvrir dans le gosier du défunt, un râtelier de la mâchoire supérieure, et l'on est d'avis que les ronflements de Walls, pendant son sommeil ont dû faire se détacher ces fausses dents, qui sont allées ensuite causer la rupture de petits vaisseaux sanguins, dans la gorge.

L'ACCIDENT DE MERRITON

Ste Catherine, Ont., 8—L'enquête sur le corps de Charles Warning, tué dans un accident de chemin de fer, près de Merriton, mardi, a été ajournée au 31 janvier, deux des témoins étant incapables de se rendre en cour du coroner, à cause de leurs blessures. Les coroners de Welland et de Lincoln veulent tous deux présider l'enquête, et le cas devra être soumis au procureur-général.

UN RHUME

se contracte facilement à la sortie d'une soirée ou d'un spectacle, mais on ne peut s'en débarrasser aussi facilement. Songez donc au confort que vous trouverez, en achetant une mante (sortie de théâtre) en fourrure, à très bas prix, au grand magasin E. A. Ste Marie. r

LE CATARRHOL

Onguent végétal, guérit le catarrhe ; un pot suffit. r

PLUME-FONTAINE : 20 cents. Job ! Anglo-Am. Supply, Trois-Rivières.
54—mis—a

Un Reconstituant de la VIRILITÉ

LA CEINTURE ELECTRIQUE DU Dr McLAUGHLIN AVEC SON

Suspenseur Electrique Gratuit pour Hommes Faibles

Hommes, souffrez-vous de Débilité Nerveuse, de Variocèle, de la Perte du Pouvoir Viril ? Ces maux sont guéris promptement et pour toujours par le grand produit de la Nature— LA CEINTURE ELECTRIQUE DU Dr McLAUGHLIN.

Aucun homme ne devrait être faible ; aucun homme ne devrait souffrir de la perte de l'élément vital qui rend sa vie si précieuse. Aucun homme ne devrait se permettre de devenir moins homme qu'il doit être dans les desseins de la nature ; aucun homme ne devrait souffrir pour les fautes de sa jeunesse quand il a à portée un remède certain pour sa faiblesse et la perte de sa vitalité.

La plupart des douleurs, la plupart des faiblesses stomacales, cardiaques, cervicales et nerveuses dont les hommes souffrent sont dues à un épuisement prématuré du pouvoir réservé par la nature, amené par des erreurs de jeunesse. Vous n'avez que faire de souffrir pour cela. Vous pouvez être restauré. Le précieux élément que vous avez perdu peut vous être restitué et vous pouvez être aussi heureux que n'importe quel homme vivant. La Ceinture Electrique, avec suspenseur électrique spécial gratis, vous rendra votre pouvoir. Elle vous redonnera l'ancienne vigueur de l'adolescence.

Cette perte de votre pouvoir, engendre la maladie des reins, le rhumatisme, la constipation et les maladies d'estomac. Vous savez que c'est la perte du pouvoir vital qui affecte tous les organes du corps. On peut retracer à cette source, tous les maux dont souffrent les hommes.

J'ai guéri des milliers d'hommes qui ont gaspillé les épargnes de nombreuses années, à se faire soigner inutilement.

Ma ceinture est facile à employer. Mettez-la en vous couchant : vous sentirez la douce chaleur qu'elle produit (ni piqûres, ni brûlures, comme avec les vieilles ceintures démodées), et vous sentirez la vibration des nerfs, avec la nouvelle vie qu'ils recevront. Vous vous éveillez le matin, vous sentant comme à l'âge de deux ans.

Qu'avez-vous ? Ecrivez-moi, et peu importe où vous demeurez, je crois pouvoir vous donner les adresses de quelques personnes de votre ville que j'ai guéries. J'en ai guéri des milliers et chacun de ces hommes est une annonce ambulante de ma Ceinture.

Tous les hommes qui en ont fait usage la recommandent, parce qu'elle est de première qualité. Elle opère des merveilles, et ceux qui ont été guéris, s'en étant tirés à peu de frais, sont des plus reconnaissants.

La raison pour laquelle tant d'hommes négligent de se servir de ma ceinture, c'est qu'ils craignent de ne pas obtenir plus de succès qu'ils en ont obtenu des autres choses qu'ils ont essayées. Maintenant, la sécurité que j'offre aux hommes sceptiques, c'est qu'ils ne seront tenus de payer que lorsqu'ils auront constaté que ma Ceinture possède toutes les qualités qu'on lui attribue, pourvu qu'en retour, ils me fournissent une garantie raisonnable qu'ils me paieront après qu'ils auront été guéris. N'est-ce pas raisonnable ? Ma Ceinture a guéri plus de cinquante mille personnes durant les derniers vingt ans et quand la guérison n'a pas eu lieu, j'en ai subi la perte. Maintenant si vous êtes malade ou souffrez, si vous êtes un homme ou une femme faible, et si vous êtes fatigué de droguer votre système, donnant de l'argent sans résultat, essayez ma Ceinture. Vous n'avez rien à perdre et tout à gagner en acceptant mon offre libérale.

PAYEZ APRÈS GUÉRISON

AVERTISSEMENT. — Des milliers m'écrivent et me disent qu'ils ont porté des Ceintures électriques sans bénéfice aucun. J'expliquerai pourquoi. Ils les ont achetées d'agents ou de gens qui, pratiquement, n'ont aucune connaissance que ce soit de l'électricité.

AVIS SPECIAL.—La Ceinture Electrique du Dr McLaughlin est le seul appareil électrique offert au public, par lequel le patient est sous les soins d'un médecin praticien jusqu'après complète guérison. Le succès de tout appareil électrique dépend de son mode intelligent d'application.

LIVRE GRATUIT. — Si vous ne pouvez venir, demandez mon magnifique livre illustré de 80 pages, que je vous offre. Il explique parfaitement ma méthode. Ce petit traité de la santé est rempli de renseignements précieux pour tout homme ou femme. Je l'enverrai, soigneusement cacheté, gratis sur demande. Ne tardez pas, mais écrivez immédiatement.

Dr M. N. McLAUGHLIN, 214 St Jacques, Montreal.

Heures de bureau, de 9 a.m. à 6 p.m., les mercredis et samedis, jusqu'à 9 p.m. Les dimanches, de 10 a.m. à 1 p.m.

UNION TYPO

NOUVELLES OUVRIERES

Le grand meeting des débardeurs ce soir à la salle Delville — La reculade de l'empereur Guillaume — L'Union des Bourreurs renouvelle son bureau,

PLAINTES RELATIVES AU CHARBON DE LA VILLE

L'Union Nationale des employés de chemins de fer, en Angleterre, paiera $140,000 de dommages-intérêts — Les désorganisateurs de grèves devant le tribunal arbitral,

UN RUDE CONFLIT SE PREPARE A SCHENECTADY

On n'oubliera pas que c'est ce soir qu'aura lieu, à la salle Delville, à l'angle des rues Montcalm et Sainte-Catherine, la grande manifestation organisée par les débardeurs.

M. J. G. O'Neil, vice-président de l'Union Internationale des débardeurs plusieurs autres orateurs traiteront à cette réunion plusieurs questions économiques et sociales.

On s'attend que ce meeting aura le plus grand succès.

* * *

Voici ce qu'un journal allemand, "Les Dernières Nouvelles", de Leipzig, dit de l'affaire Krupp :

"L'abandon des poursuites équivaut à une reculade ou à un aveu de culpabilité et au triomphe des socialistes. Malgré le paragraphe de lèse-majesté, l'empereur sera la victime d'insinuations, plus dangereuses que les accusations directes.

"Il aurait mieux valu, si la culpabilité de Krupp avait été prouvée, qu'on convint que l'empereur s'était trompé, que la déplorable solution actuelle. Les révolutionnaires diront avec raison qu'on a voulu étouffer l'affaire ; ceux qui ne comprirent pas ce danger auraient dû se souvenir du cardinal de Rohan et de Marie-Antoinette et des désastreuses conséquences de l'affaire du collier, pour la dynastie des Bourbons.

* * *

L'Union locale No 78 des bourreurs, affiliée à l'Union Internationale de la même corporation, a procédé ainsi qu'il suit au renouvellement de ses officiers : C. Saint-Onge, président ; Geo. Allard, vice-président ; Henri Dupont, trésorier ; T. Lépine, secrétaire des finances ; Geo. Roberts, secrétaire-correspondant de langue anglaise ; Antoine Hogue, secrétaire-correspondant de langue française ; P. Lafontaine et E. Guilbault, syndics ; F. Saint-Onge, guide ; W. Leblanc, gardien.

L'Union a approuvé le mouvement inauguré par le comité des citoyens pour obtenir de la houille à bon marché, ainsi que l'action du Conseil des Métiers Fédérés et du Travail, pour arriver au même but.

La prochaine réunion de l'Union aura lieu demain soir, à 8 heures, au No 505 de la rue Craig, à l'angle de la rue Saint-Laurent.

* * *

Richard Bell, député à la Chambre des Communes en Angleterre, et secrétaire de l'Union Nationale des employés de chemins de fer de ce pays, a déclaré, hier, que ce syndicat avait résolu de ne pas porter en appel le jugement qui l'a condamné à payer $140,000 de dommages-intérêts à la compagnie du chemin de fer Taff Vale, pour avoir ordonné aux employés de cette compagnie de cesser le travail au mois d'août 1900.

Les militants des organisations du travail qui ne veulent pas que celles-ci se mêlent de politique, doivent s'avouer aujourd'hui que de gré ou de force, elles devront bien un jour ou l'autre s'y livrer sous peine de se condamner à périr.

Les lois sont favorables à la classe qui les fabrique et tant que le prolétariat organisé refusera de se mêler à ceux qui les confectionnent, il pourra s'attendre à recevoir des coups mortels du genre de celui qui vient de frapper les organisations du travail en Angleterre.

* * *

M. Pierre Lefebvre, demeurant au No 53 de la rue Sanguinet, est venu hier à nos bureaux, pour se plaindre qu'il avait acheté une tonne de charbon de la municipalité, le 29 décembre, et que ce combustible ne lui avait pas encore été livré.

M. Lefebvre s'est plaint à l'employé compétent de la municipalité, qui lui a répondu que la cause de ce retard était qu'on n'avait pas son adresse ; mais M. Lefebvre persiste à croire que ce n'est pas là la véritable raison.

L'on a vu par les journaux d'hier, que plusieurs autres citoyens se trouvent dans le même cas que M. Lefebvre.

* * *

Les mineurs inorganisés et les désorganisateurs de grèves continuent à occuper l'attention devant le tribunal arbitral dans la grève du charbon. Ces témoins déclarent que les unionnistes ont commis toutes sortes de vilenies et de crimes pendant le conflit. La dynamite entre leurs mains n'aurait été qu'un jouet. Cinq témoins ont déclaré que leurs habitations avaient été plus ou moins démolies par cet explosible. D'autres témoins ont encore déclarés que les grévistes avaient démoli une digue, fait dérailler locomotives et wagons, détruits l'outillage des mines, etc.

Plusieurs de ces inorganisés ont déclaré avoir été mis à l'index après avoir subi mille tracasseries de tout genre. Presque tous ces témoins expriment leur fraveur des ouvriers organisés.

Il paraît que le tribunal en a encore pour deux jours à écouter ces sortes de plaintes, après quoi ce sera au tour des militaires de se faire entendre.

* * *

L'Association Internationale des maîtres-peintres de l'Amérique vient de décider d'appuyer de toute sa puissance la maison Shafer et Barry, de Schenectady, N.-Y., dans la lutte qu'elle soutient contre ses employés qui ont cessé le travail, samedi dernier, parce qu'elle n'a pas voulu congédier William Potter, cet ouvrier peintre chassé de son Union pour avoir pris les armes, en sa qualité de soldat de la Garde Nationale, contre les grévistes du chemin de fer Hudson Valley.

Si l'Union des peintres persistent dans sa résolution en maintenant ses adhérents en grève chez Shafer et Barry, elle va avoir à lutter contre tous les maîtres-peintres coalisés de l'Amérique.

Les dépêches déclarent qu'il s'est produit plusieurs défections dans les rangs des grévistes. Cette nouvelle demande cependant à être confirmée avant d'être prise au sérieux, car le télégraphe a un intérêt à toujours prêt à être ajouté à toutes les notes qu'il transmet à tout l'univers sur les conflits ouvriers, disant : "que la solidarité fait défaut parmi les ouvriers."

* * *

L'inauguration de la prochaine session du Parlement n'aura pas lieu avant la mi-mars, nous disent les journaux gouvernementaux.

Pour ce que le prolétariat a à attendre de cette session, cela doit le laisser passablement indifférent. S'il ne se réunissait pas du tout, ce serait peut-être encore mieux.

* * *

A la réunion constitutive de l'Association des manufacturiers tenue récemment à Toronto, l'un des adhérents déclara que les trades-unionistes au Canada n'étaient pas plus de 15,000 il y a trois ans et que maintenant ils sont plus de 100,000. Depuis que cette remarque a été faite il ne s'est pas fondé moins de trente-cinq nouveaux syndicats.

LES ELECTIONS A DELORIMIER

Lundi, le 12 janvier courant, auront lieu, à DeLorimier, les élections municipales. Les candidats sortant de charge sont messieurs L. O. LATOUR et T. BEDARD. Tous les deux restent sur les rangs. Le siège de M. Bédard est contesté par M. A. C. Miller, instituteur. M. Latour n'a encore aucune opposition connue. Si une liste de réquisition compte pour quelque chose, la suivante parle par elle-même, car elle représente les trois-quarts des électeurs en faveur de ce dernier.

Aubry, Alph., Aubry, J., Aubertin, J. E., Archambault, L., Archambault, J., Amos, L. A., Amos, C. E., Amos, Paul, Brenalues H., Baron, J., Barrette, E., Barrette, J. B., Bastien, T., Bayard, N., Beaudoin, R., Beaudoin, J., Beaulieu, G., Beaucage, U., Beauchamp, M., Bénard, F., Berthiaume, J. E., Bernard, J. H., Berthiaume, C., Bertrand, E., Bleau, S., Blais, A., Bourassa, S., Boutillier, P. X., Boughton, L., Brouillette, A., Brouillette, J. B., Brien dit Desrochers, Brossard, L. E., Cushing, Chs., Croteau, Geo., Campeau, M., Cameron, J. R., Chaput, P., Chalut, S., Chapleau, J., Chaussé, W., Cloutier, La., Corbett, H., Cowap, W., Creze, T., Cusson, J., Couture, A., Cusson, D., Dagenaise, C., DeBellefeuille, E., Deslourdins, G., Demers, C., Dufort, H., Dupont, A., Duff, J. M. N., Dunn, A., Duperron, A., Drummond, T. P., Favreau, J. P., Filion, A., Forest, H. U., Fontaine, J. P., Frenette, F., Forest, C. E., Grosbolliot, Jules, Gagnon, L. A., Gagnon, T., Gendron, F., Giroux, J. O., Gilbert, E., Gratton, J. B., Grenier, T., Guimond, N., Hammill, J., Henneforth, R., Harper, H., Hébert, L., Hogg, T. C., Jolicœur, O., Jeffrey, Geo., King, J., Klecker, B., Kavanagh, P., Laprès, J. N., Laberge, F. C., Laberge, J. E., Labrecque, J. O., Labrecque, M., Lacas, J., Laforest, J. O. A., Lafond, Léon, Lionais, Alf., Lionais, Henri, Lefrançois, S., Lamontagne, H., Lalonde, W., Lacombe, M., Langevin, F., Langevin, E., Langlois, M., Lanoix, A., Laliberté, E., Lapointe, A., L'Archevêque, J. D., L'Archevêque, S., Latour, J. D., jr., Latour, J. D., sr., Latour, F. X., Lavoie, F., Leblanc, A., Leblanc, J. D., Lebeau, O., Laporte, A., Laporte, A., Lefrançois, P., Lemieux, J. M. A., Léger, J., Lépine, Ls., L'Heureux, J. N., Lavoie, Isaïe, Maucatel, J. A., Meunier, E., Millette, O., Martineau, C., Martineau, O., Marcotte, F. X., Mayrand, G., Mayrand, J., Mayrand, S., Maillet, M., Messier, C., Mercure, J., Mercier, O., Ménard, L., Miguer, A., Monty, R., MacPherson, G. M., McGan, J., McLaren, H., Normandin, L., Neveu, Jos., Ouimet, O., Parthenais, N., Patry, J. A., Pageau, A., Pelletier, Oct., Pepin, J., Pelletier, A., Petitjean, V., Plante, C., Phelan, T. P., Pion, J. A., Poitras, J. J., Poitras, H. F., Prévost, A., Proulx, J., Ramage, Thos., Raby, J. B., Ratelle, A. J., Renaud, J. O., Robillard, J., Rochon, A., Rochen, C., Stewart, M., Sanschagrin, L., Jr., Sanschagrin, L., sr., Sauvé, A., Savignac, J. R., Séguin, L., Savignac, S. L., Smith, G. F., Sellier, C., Smith, C. F., Smith, Clarence, Smith, C., Simoneau, W., Sylvestre, C., St Amour, E. C., St Onge, A., Taylor, W. H., Themens, N., Trépanier, F. X., Tourangeau, Geo., Turcot, Ls., Valade, J., Vaillancourt, L., Verret, J. B., Vezeau, Z., Vigneau, J., Villeneuve, L., Verdi, Ls., Westgate, J. J.

54—1 y

MERITE D'ETRE CONNU

A cette saison de l'année

Toute toux accompagnée d'expectorations, qui dure plus de trois ou quatre jours, exige une grande attention et un bon traitement ; il ne s'agit pas d'une visite à l'hôpital, ni chez votre médecin ni de vous droguer au moyen de remèdes brevetés ; mais il s'agit d'un remède antiseptique simple, inoffensif et efficace, comme les Tablettes de Stuart contre le Catarrhe, pour détourner toutes maladies, telles que pneumonie, catarrhe chronique, bronchite ou consomption.

Toutes ces maladies redoutables commencent par un rhume ordinaire négligé ou qu'on a laissé s'aggraver et ce n'est qu'une sûre précaution quotidienne que celle qui consiste à guérir un rhume le plus tôt possible, non pas pour ce qu'il est présentement, mais pour ce qu'il deviendra, si on le néglige.

Il n'y a peut-être pas de remèdes aussi efficaces, aussi recommandables ni aussi commodes pour enrayer un rhume ou une toux opiniâtres, que les Tablettes de Stuart contre le Catarrhe.

L'extrait de sanguinaire qu'elles contiennent, combiné à la gomme rouge de l'arbre Eucalyptus, semble mettre la membrane muqueuse du nez, de la bouche et de la gorge, en état de rejeter les germes du catarrhe, de la bronchite et de la consomption, et comme on les prend à l'intérieur elles paraissent égaliser la circulation et mettre le corps en cet état de santé, qui résiste et rejette les germes de la maladie.

Une personne qui jouit d'une santé parfaite contracte rarement un rhume, et si la chose lui arrive, elle s'en débarrasse en une journée ou deux, mais, quand le rhume persiste, obstruant les narines, irritant la gorge, ou qu'une toux persistante et ennuyeuse se déclare, il est clair que le système, pour une raison quelconque, est incapable de se défaire des germes de la maladie qui causent le mal ; il faut un peu d'aide, et il vaut mieux que cette aide vienne de quelque remède antiseptique inoffensif qui détruit les germes, comme les Tablettes de Stuart contre le Catarrhe, qui sont agréables et aussi efficaces pour les enfants que pour les adultes.

Les pharmaciens vendent ces tablettes à raison de 50 cents le paquet de bonne grosseur, à un prix plus élevé que celui des tablettes et sirops à bon marché contre la toux, mais les Tablettes de Stuart contre le Catarrhe contiennent des propriétés antiseptiques qui guérissent véritablement le rhume, le catarrhe et les maladies de la gorge et des poumons, tandis qu'il est reconnu que les pastilles et sirops contre la toux se composent en partie d'opium, de cocaïne et de drogues similaires n'ayant aucun pouvoir curatif.

Il est, de plus, admis que beaucoup de remèdes liquides populaires et toniques contre le catarrhe dépendent de l'alcool qu'ils contiennent, et ils ne donnent qu'un soulagement temporaire d'aucune valeur pour toute maladie catarrhale ou autres. 54—2 w

EN TOUTE CIRCONSTANCE

La fourrure a sa place ; de fait, elle est indispensable. Son chic élégant et de confort ne peut être égalé par aucune autre étoffe, même les plus riches, les plus dispendieuses. C'est une économie que de visiter le vaste emporium de fourrures E. A. Ste Marie. r

IL N'Y A AUCUN REMEDE aussi efficace que le Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette, pour la guérison des affections de la gorge et des poumons. Il est pur et guérit sans l'aide des narcotiques. 3—r

La Source Célestins

L'Eau de **Vichy** CELESTINS

doit son nom à un couvent de Célestins qui existait jadis à Vichy et dont on voit encore quelques vestiges. Cette source est située sur les bords de l'Allier, à l'extrémité d'un enclos qui prit le nom du couvent dont il dépendait. Elle jaillit froide et pétillante d'un massif rocher. L'embouteillage se fait à la source même, sous la surveillance d'un commissaire du Gouvernement Français. De toutes les eaux minérales naturelles l'Eau de **Vichy Célestins** est celle dont on exporte le plus. Elle est en usage dans tous les pays civilisés de l'univers et prescrite couramment par toutes les sommites médicales pour guérir promptement ***la Dyspepsie, la Goutte, la Gravelle, le Diabète, les Gastrites,*** et toutes les affections des voies urinaires.

BOIVIN WILSON & CIE., MONTREAL - - SEULS AGENTS. (1)

Nous Donnons des Reçus au Comptant.

VENTE A ESCOMPTE DE JANVIER CHEZ .. **WILDER**

20% a 50%

d'Escomptes sur le Prix des Meubles de Salon, de Salle à Manger, de Chambre à Coucher et de Bibliothèque.

Les personnes qui ont l'intention d'acheter feront bien de donner leurs commandes maintenant, car notre assortiment est le meilleur que nous ayons jamais eu.

Les marchandises achetées durant ce mois seront emmagasinées et assurées gratuitement jusqu'à ce qu'on en ait besoin.

L'entrée de notre Département des Tapis est au No 258 rue St Jacques.

258 St Jacques, 2415 Ste Catherine, 1837 Notre-Dame. 2080 Notre-Dame.

Marque de Commerce

NOUS AVONS

Toujours en vue, dans notre salle d'échantillons, les dernières nouveautés consistant en Malles, Sacoches, Sacs pour habits de Soirée (Dress Suit Case), Portemanteaux, Valises pour commis voyageurs, etc., dans tous les cuirs.

Harnais, Selles, etc.—tout ce qui peut intéresser l'acheteur en ce qui concerne la sellerie.

H. Lamontagne & Cie limitée

1902 RUE NOTRE DAME

BATISSE BALMORAL

La seule et unique maison. Ne vous trompez pas d'adresse.

LAISSEZ LES JUMEAUX COLD DUST FAIRE VOTRE OUVRAGE

ON SEVIT CONTRE LES MAISONS DE JEU

M. Jules Delattre, qui enregistrait un plaidoyer de non-coupable, hier matin, lors de sa comparution devant le magistrat Lafontaine, à l'accusation d'avoir tenu une maison de jeu, au No 26 rue de Elisabeth, a comparu de nouveau hier après-midi, devant l'honorable juge Scotte, et a substitué un plaidoyer de coupable à celui de non-coupable.

Il a été condamné tout de suite à $100 d'amende ou 3 mois de prison.

Les douze individus trouvés dans cette maison, devront débourser $20 chacun, ou demeurer 2 mois en prison.

BRULEE A MORT

Pittsburg, 8—Mme Wylie, veuve du fameux musicien Stephen C. Foster, auteur de la mélodie "The Old Folks at Home," s'est brûlée à mort, mardi soir, à sa demeure, ici, pendant qu'elle se reposait près d'un âtre.

"Carte-Blanche Gin"

Se prend toujours après un gros repas. n-r

LE PLUS NUTRITIF

Cacao d'Epps

Une nourriture admirable ayant toutes ses qualités naturelles intactes, préparée pour établir et maintenir une santé robuste et pour permettre de résister au froid extrême de l'hiver. Vendu en boîte d'un ¼ de livre, étiquetée JAMES EPPS & CO., Ld., Chimistes Homéopathiques, Londres, Angleterre.

Cacao d'Epps

DONNE FORCE ET VIGUEUR. 2—mjs k

REMUE-MENAGE COMPLET

New-York, 8—Le capitaine Titus a été transféré du bureau de la sûreté au poste de la rue Oak, et le capitaine James J. Langan a été chargé de le remplacer chez les détectives.

Le capitaine Chas. A. Formosa sera le chef de la sûreté de Brooklyn.

Colonial House — Square Philippe

Grande Vente Annuelle à Escompte

BONS MARCHS DANS CHAQUE DEPARTEMENT

Dépt. des Chaussures d'Hommes

15 A 25 POUR CENT d'escompte sur le prix de toutes nos lignes régulières de chaussures noires d'hommes.
20 POUR CENT d'escompte sur le prix de toutes les chaussures vernies et émaillées pour hommes.
20 POUR CENT d'escompte sur le prix de toutes les chaussures Oxfords ordinaires.
15 POUR CENT d'escompte sur le prix de toutes les claques et tous les mocassins.
20 POUR CENT d'escompte sur le prix de toutes les pantoufles en feutres et en chevreau, pour hommes.
20 POUR CENT d'escompte sur le prix de toutes les chaussures de garçonnets et d'adolescents.
Aussi tables spéciales de chaussures d'hommes et de garçonnets, de $1.25 à $3.50, contenant toutes les lignes brisées, vendues en bas du prix coûtant.

Chapeaux, Casques, Cannes et Parapluies d'Hommes

Chapeaux en feutre dur et noir, des meilleurs fabricants, pour hommes . . . 10 pour cent
Chapeaux en feutre mou et noir, des meilleurs fabricants pour hommes . . . 10 pour cent
Chapeaux en feutre mou et de couleur, des meilleurs fabricants, pour hommes . . . 20 pour cent
Chapeaux en feutre dur et de couleur, des meilleurs fabricants, pour hommes . . . 25 pour cent
Chapeaux en feutre de soie de couleur, des meilleurs fabricants, pour hommes . . . 10 pour cent
Chapeaux d'opéra, des meilleurs fabricants, pour hommes . . . 10 pour cent
Chapeaux piqués, des meilleurs fabricants, pour hommes 10 pour cent
Casques en tweed, pour hommes . . . 10 pour cent
Casques de hockey, pour hommes et garçonnets . . . 10 pour cent
Casques, collets, mitaines, fourrures, etc., pour hommes et garçonnets . . . 10 pour cent
Parapluies pour hommes et garçonnets, 75c à $4.00 . . . 20 pour cent
Parapluies pour hommes et garçonnets, $4.00 à $15.00 . . 20 pour cent
Cannes pour hommes . . . 20 pour cent
Cannes ferrées pour hommes . . . 10 pour cent
Cravaches pour hommes et dames . . . 10 pour cent
Chapeaux de promenade pour hommes et dames . . . 10 pour cent

Jouets et Articles Sportifs

Lignes spéciales de jouets étalés sur des tables à 33⅓ pour cent d'escompte. Tous les autres jouets, 20 pour cent.

ARTICLES SPORTIFS

Articles de hockey . . . 20 pour cent
Raquettes . . . 20 pour cent
Patins . . . 20 pour cent
Traines sauvages . . . 10 pour cent
Articles de Baseball, Golf, Paume, Gymnase, etc., etc. . . . 20 pour cent

Henry Morgan & Co. MONTREAL.

TOUT le monde sera charmé de l'escompte généreux fait sur le prix des Tapis que l'on achètera durant le mois de Janvier :: :: :: ::

CHEZ

THOMAS LIGGET, EDIFICE EMPIRE, 2474-2476 Ste Catherine.

Le vieux cigare recommandable à 5c, fait à la main. Egal à n'importe quel cigare à 10c.

329—n

NOURRICES

Ceci est de la Plus Grande Importance

La mère a confiance en vous ! donnez-vous à l'enfant le soin sérieux qu'exige son état ?

Le Trésor des Nourrices n'est pas une préparation d'opium. Il ne se contente pas, comme le Laudanum, le Paregorique, le Cordial et autres, "d'engourdir" les douleurs ; mais il procure le sommeil en "détruisant" les causes qui l'empêchent. Essayez-en une fois et vous l'apprécierez. Le nom du Dr Picault est soufflé dans le verre de la bouteille. Prix 25 cents la bouteille ou 6 pour $1.25.

Préparé par EVANS & SONS Ltd, (Seuls propriétaires) Montreal et Toronto, Canada. 123 William St., New-York, U. S. A. (1)

Pourquoi Souffrir!!!

Pour la Grippe, le Rhume, la Toux, la Bronchite et même la Consomption le SIROP DE GOUDRON DU Dr J. O. LAMBERT n'a jamais eu son égal comme curatif. Essayez-le, et s'il ne vous guérit pas, votre argent sera remis. Prix : 25c la grosse bouteille de 8 onces, en vente partout. Prenez garde aux imitations, il y en a des masses, et n'acceptez jamais d'autre sirop de goudron que celui dont le portrait du Dr Lambert est imprimé sur l'étiquette de la bouteille à l'intérieur, et sa signature à l'extérieur du paquet.

S'adresser : BOITE POSTALE 615, MONTREAL.

Dr J. O. Lambert

La Nouvelle Police Industrielle de la Banque d'Epargnes

PAIEMENTS HEBDOMADAIRES

Quelque chose de tout à fait nouveau

LA PLUS FORTE POLICE qui ait jamais été émise par une compagnie d'assurance industrielle.

NE VOUS ASSUREZ PAS, VOUS OU VOTRE FAMILLE

Avant d'avoir vu un de nos Agents

Qui ira chez vous, aujourd'hui.

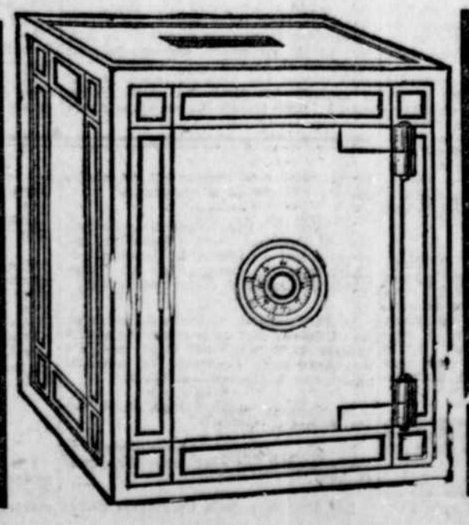

"L'UNION" — Compagnie d'Assurance sur la Vie

CAPITAL, UN MILION DE DOLLARS

COMPLETEMENT SOUSCRIT

OFFICIERS

Président : H. Pollman Evans.
1er vice-président : Harry Symons, C. R.
2ième vice-président : Charles Percy.
3ième vice-président : F. G. Hughes.
Directeur médical : G. E. Millichamp, M. B.

DIRECTEURS

Harry Symons, C. R., président de la National Agency Co., Limited, Toronto.
Charles Percy vérificateur comptable du chemin de fer du Grand Tronc, Montréal.
A. E. Vallerand, marchand de gros, Québec.
G. E. Allen Jones, directeur de la Quebec and Levis Ferry Co., Québec.
H. Pollman Evans, 1er vice-président de la National Agency Co., Limited, Toronto, Ont.
F. G. Hughes, L. D. S., Galt.
G. E. Millichamp, M. B., M. R. C. S., Ang., ; L. R. C. P., London, Toronto.

Pour les Provinces Maritimes

John F. Stairs, président de la Nova Scotia Steel Co.
J. J. Stewart, président de la Banque du Peuple, Halifax.
Alfred Putnam, vice-président du chemin de fer Midland, Halifax.
E. G. Smith, directeur de la Union Bank of Halifax, Halifax.
James E. DeWolf, vice-président du Board of Trade.
Dr M. A. Curry, président de la Hattie and Myllus Co., Limited, Halifax.
Harvey Graham, directeur de la Nova Scotia Steel Co., Ltd., New Glasgow, N. E.

Bureau Principal - - -

112-118 RUE KING OUEST, - - - TORONTO, CANADA

Bureau Succursale de Montréal : 71a rue St Jacques- mjs P. GARON, Gérant Provincial.

TEMPERATURE

Vents frais du nord-ouest, beau et froid, aujourd'hui, demain et samedi.

Montréal, 8 janvier 1903.

Température d'après le thermomètre de The Optical and Engineer's Supply Co, opticiens. Gérant : M. R. de Meisé, ex-associé de Hearn et Harrison, 1628 rue Notre-Dame, Montréal :

Maximum, aujourd'hui	14
Maximum, l'an dernier	22
Minimum, aujourd'hui	5
Minimum, l'an dernier	12

Baromètre — 8 heures a.m., 29.38 ; 11 heures a.m., 29.39 ; 1 heure p.m., 29.38.

SIR WILFRID LAURIER

Comme le train du Delaware, dû à Montréal à 3.15 de l'après-midi, était en retard de quarante minutes, il était possible que le char privé de Sir Wilfrid Laurier dût rester à St Henri, afin de prendre, au passage, le convoi de l'Atlantique pour Ottawa ; mais les autorités du Grand Tronc virent qu'il pouvait se rendre jusqu'à la gare Bonaventure, ce qui permit au Premier-ministre et à Lady Laurier, de serrer la main à quelques amis, savoir les hons. sénateurs R. MacKay et R. Dandurand, l'hon. juge Lavergne et son fils Armand, l'hon. L. P. Brodeur, Orateur de la Chambre des Communes ; M. Chas. M. Hays, gérant-général et second vice-président du Grand Tronc ; M. F. W. Morse, troisième vice-président du Grand Tronc ; MM. Godfroi Langlois, Arthur Dansereau et R. Boudreault, secrétaire particulier de Sir Wilfrid. Ce fut l'affaire d'une minute ou deux, le temps d'échanger les félicitations du retour, car il passait déjà 4.10, temps fixé pour le départ du train d'Ottawa.

Tous purent constater avec satisfaction l'excellent état physique et moral de Sir Wilfrid, qui revient sain et dispos et anxieux de se remettre au travail. La fatigue de trois longs jours de chemin de fer n'y paraissait nullement.

Lady Laurier, qui est l'image de la santé, est fière de montrer quelques plantes rares et une collection des fruits de la Floride.

Sir Wilfrid reviendra à Montréal, lundi midi, et en repartira le soir pour St Lin, en visite chez son frère Charlemagne, le député de l'Assomption.

Il se rendra de là à Québec, où il sera mardi soir ou mercredi matin.

A OTTAWA

Ottawa, 8—Le train qui emportait Sir Wilfrid et Lady Laurier à la capitale était, hier soir, en retard de 35 minutes, à cause du raccordement à Coteau. Malgré la tempête, une grande foule attendait le premier-ministre à la gare.

Remarqués entr'autres : le major Maude, représentant de lord Minto ; le R. P. David, représentant de l'Université ; Sir Fred. Borden, Sir Wm. Mulock, les hons. MM. Préfontaine, Scott, Fitzpatrick, Fielding, Sutherland, Paterson, le chef Powell, tous les correspondants de journaux, l'échevin Payment, M. Jas. White, les députés N. A. Belcourt, L. N. Champagne, John Mackay et Marcil, l'avocat A. Lemieux, beaucoup d'employés civils.

Dès que le train fut arrêté, Sir F. Borden et l'hon. M. Préfontaine montèrent sur le wagon du premier-ministre. Lady Laurier fut la première à les saluer et à paraître, sourire aux lèvres, sur la plateforme. La foule fit entendre de longs vivats, qui se répétèrent quand Sir Wilfrid descendit. La plus cordiale échange de poignées de main, à droite et à gauche, continua pendant cinq minutes. Le premier-ministre avait un bon mot pour tous ses amis qu'il revoyait, à n'en pas douter, avec infiniment de plaisir. Il paraissait on ne plus content de débarquer, enfin, chez lui. Chacun se réjouissait avec lui, d'autant plus qu'aucune trace de fatigue, encore moins de maladie, y paraissait. Sir Wilfrid paraît beaucoup plus fort que lorsqu'il est parti. Il a fait dire à Lord Minto, par le major Maude, qu'il le remerciait d'avoir songé à lui et qu'il serait à Rideau Hall à midi moins quart aujourd'hui même.

LES MARCHANDS DE CHAUSSURES

Il y aura, ce soir, au Monument National, une assemblée importante de l'Association des Marchands de Chaussures. Des questions très importantes y seront discutées.

FAUSSE RUMEUR

La rumeur circulait, ce matin, dans les cercles de chemins de fer qu'un accident était arrivé sur une voie non loin d'Ottawa.

Informations prises à ce sujet, notre correspondant d'Ottawa nous téléphone ce qui suit :

Ottawa, 8 — Pas d'accident de chemin de fer à découvrir près d'Ottawa, ce matin. Les officiers des compagnies ne connaissent rien de ce que vous appréhendez.

BONIVARD-NELSON-GAGNON

M. le vice-consul américain, M. Gorman, a obtenu aujourd'hui un permis de contrôler tous les régistres de la gare de Ste Thérèse. C'est là, on le sait, qu'on prétend trouver la preuve de l'innocence de Bonivard, Nelson et Gagnon.

Nous publions aujourd'hui, en huitième page, plusieurs documents d'une grande importance relatifs à cette affaire sensationnelle.

REOUVERTURE DES COURS A L'UNIVERSITE LAVAL

Les étudiants de Laval sont revenus de leurs vacances de Noël et ont repris leurs études, ce matin. A la Faculté de Droit, ce matin, Mgr Racicot, recteur, M. le juge Mathieu, professeur de droit civil, et M. Lafontaine, professeur de droit romain, ont assisté à la réouverture des cours et ont fait aux étudiants plusieurs remarques, leur conseillant l'étude et le travail.

POUR UNE VIE

Madame Leggat réclame $10,000 de la Compagnie des Tramways.

Le 18 mars dernier, Monsieur James Leggatt se fit tuer par un tramway de la rue Ste Catherine, près de la rue St Georges. L'enquête du coroner eut lieu le lendemain et se termina par un verdict d' "homicide excusable".

M. James Leggatt avait été autrefois marchand de chaussures en gros, et était, à sa mort, de la manufacture E. Parent et Cie, rue DeMontigny.

La veuve, Dame C. H. Dodds, vient de prendre, par l'entremise de ses avocats, MM. Hutchinson et Oughtred, une action en dommages au montant de $10,000 contre la Compagnie des Tramways.

FEU MADAME PREFONTAINE

La mort a enlevé à l'affection de sa famille, hier matin, après une courte maladie, l'une des plus vieilles et des plus respectables citoyennes de Longueuil, dans la personne de Madame Thomas Préfontaine, échevin de Valleyfield.

Ses funérailles auront lieu à 2 heures demain, à Longueuil.

La défunte était la mère de M. Thomas Préfontaine, écrevin de Valleyfield, et de Mlle Emma Préfontaine, cantatrice si avantageusement connue dans le monde artistique de Montréal.

Nous offrons nos plus vives condoléances à la famille éplorée.

VIOLENTE EXPLOSION DANS UNE FONDERIE

LA MORT LES GUETTE

Au moment où on songeait à éteindre les feux, le gaz accumulé a éclaté avec fracas, blessant gravement deux hommes.

Une des victime, du nom de Dagenais, se meurt à l'Hôpital Général.

M. F. Dagenais, 27 rue Moreau, et Thomas Meany, 16 rue Lagauchetière, ont été gravement blessés, hier soir, par une explosion de gaz, aux fonderies du Pacifique, à Hochelaga ; Dagenais se meurt à l'hôpital Général, et Meany, qui porte un grand nombre de contusions au corps et à la figure, a pu retourner dans sa famille où il lui faudra plusieurs semaines pour se rétablir.

Plusieurs autres employés, compagnons de Dagenais et de Meany ont failli être ensevelis dans les décombres de l'explosion et ont été blessés par la chute de briques et de poutres.

Il était environ cinq heures et demie du soir ; suivant l'habitude, les ouvriers fondeurs avaient laissé baisser les feux de leurs fourneaux, et s'apprêtaient à en sortir le métal et le coke. Pendant qu'ils

M. Thomas Meaney, l'une des victimes

THEATRE DE L'ACCIDENT OU ONT ETE BLESSES MM. DAGENAIS ET MEANY.

étaient à cet ouvrage,, une explosion de gaz éclata avec forces, ébranlant la bâtisse avec viloence, renversant les hommes et les murs. Deux hommes qui se trouvaient près du mur qui sépare les fourneaux de la fonderie ont été ensevelis sous les débris de ce mur écroulé. Plusieurs autres ouvriers furent atteints par des briques et des poutres.

L'ambulance de l'hôpital Général fut immédiatement mandée et les deux principales victimes, retirées d'un amas de briques et de poutres furent conduites à l'hôpital, où on constata que Dagenais avait des blessures externes et internes menaçant ses jours. Meany a pu être conduit chez lui après avoir été pansé au dispensaire.

M. Rydberg, contremaître de la fonderie où a eu lieu l'explosion, dit qu'il y avait 150 hommes dans l'usine à l'heure de l'explosion. Ce fut une panique générale. Sur une longueur de 150 pieds, toutes les vitres ont été brisées par la force de l'explosion. La détonation a été entendue à une grande distance.

Il faudra près d'une semaine pour faire disparaître toute les traces de cet accident.

La fournaise qui a produit l'explosion est celle servant à la fonte des roues de locomotives. Le departement de construction des locomotives sera quelque peu retardé.

Les dommages matériels sont évalués à $3,000 ou $4,000.

DISETTE DE CHARBON A LA CORPORATION

Les enclos des départements de la ville sont vides. On attend 10 chars d'ici à demain.

On n'a que du bois vert à vendre aux pauvres.

Le comité spécial du combustible s'est assemblé, cet après-midi, dans les salons du maire, à l'hôtel de ville, et, franchement, ceux qui ont assisté à cette séance, en sont sortis avec la conviction qu'il y a manque d'organisation et d'entente.

L'échevin Laporte a fait voir, d'après les plaintes et rapports qui lui ont été faits, que les accommodations pour les gens et les facilités de livraisons faisaient défaut d'une manière pitoyable. Actuellement, il n'y a que deux dépôts, l'un aux ateliers de l'avenue Delorimier, et l'autre dans la rue St Antoine. Ce n'est pas suffisant, et l'échevin Laporte exprime l'opinion que le maire était censé prendre l'initiative et qu'il était quelque peu responsable de cet état de choses.

Son Honneur renvoya la balle au président du comité des finances, et il s'en suivit une discussion générale.

Il fut suggéré différents plans. D'abord celui de M. Laporte consistant à prendre certains employés et terrains de la corporation pour ouvrir de nouvelles cours à bois et charbon, une dans St Jean-Baptiste, une à la Pointe St Charles et une autre dans le quartier Ste Marie, pour permettre à la population de se rendre plus facilement aux enclos.

Mais, remarqua le maire, à quoi cela servirait-il ? Nous n'avons plus de charbon et il n'y a que quelques cordes de bois vert.

On tomba alors sur le fournisseur, M. Dansereau, de St Faustin, que l'on accusa de ne pas remplir son contrat et on le menaça de poursuite. Au lieu d'expédier dix chars de bois par jour, c'est à peine s'il en envoie 10 par mois et toujours du bois vert. De bois sec, point.

M. Sauvageau soumet une lettre demandant en outre de ses $300 par jour, une commission de 25 cts par tonne pour la livraison du charbon.

Ceci étonna quelque peu vu que dans l'engagement, il n'avait jamais été question de cela et un nouveau débat s'engage.

L'échevin Gallery produit une dépêche annonçant l'arrivée de 280 tonnes de charbon mou de la Nouvelle-Ecosse pour demain probablement.

Et entretemps, des gens téléphonent au maire redemandant leur argent fourni pour du charbon qu'ils n'ont jamais reçu, et l'on ajourne.

Naturellement toutes ces difficultés ne sont pas dues à M. Sauvageau, qui après tout subit le sort qu'on lui fait, comme employé.

ENCORE UNE FATALE EXPLOSION

En allumant un poêle à gaz, une servante de Lady Lacoste se brûle à mort. Elle expire une heure après l'accident.

Un peu après onze heures, cet avant-midi, l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame a été appelée au No 71 rue St Hubert, chez Lady Lacoste, pour transporter une malheureuse servante qui se tordait dans les transes affreuses qui précèdent la mort par le feu. Le corps de la malheureuse n'était qu'une brûlure ensanglantée, le feu ayant pris dans les chairs.

Il a été impossible aux médecins de l'hôpital de sauver la pauvre femme qui a expiré une heure après l'accident.

Mlle A. Gosselin, servante chez Lady Lacoste, voulait allumer le poêle à gaz, vers onze heures, mais sa première allumette n'ayant pas pris feu, elle dut aller en chercher et frotter une deuxième ; pendant ce temps, il s'échappait beaucoup de gaz du poêle. Dès que ce gaz vint en contact avec l'allumette enflammée, il éclata en une explosion qui enveloppa la servante de flammes, mettant le feu à tous ses vêtements et à ses cheveux.

En un instant le feu avait consumé ses vêtements et ses cheveux pour se communiquer aux chairs. La pauvre femme fit entendre quelques cris et perdit connaissance, suffoquée par la fumée et par la douleur.

L'ambulance l'a transportée à l'hôpital Notre-Dame, où elle est morte.

GROS CONTRAT A MM. LESSARD & HARRIS

MM. Lessard et Harris ont obtenu le contrat pour le chauffage à haute pression des élévateurs du Pacifique à Fort Williams. C'est une entreprise de $10,000 ou plus.

M. Harris est parti, ce matin, avec une équipe de quinze hommes pour aller faire ce travail. Ce qui fait la caractéristique de cette entreprise, c'est que de la rapidité de M. Harris dépendra l'achèvement des travaux que le Pacifique exécute actuellement à Fort Williams. Les tubes et autres accessoires formaient trois chars entiers ; marchandises et main-d'oeuvre sont de Montréal.

SOMBRE DRAME A HIGH FALLS

(De notre correspondant particulier)

Ottawa, 8 — Un drame des plus pathétiques s'est déroulé au milieu de la plus complète solitude, dimanche soir, sur la rivière La Lièvre, à High Falls. Chs David, de Notre-Dame de la Salette, est parti, dimanche soir, en voiture, avec sa femme et son enfant, pour aller visiter des amis, à Val des Bois. En revenant, le soir, le cheval a enjoncé dans la glace et David, en voulant le sauver, est tombé lui-même à l'eau. Il se noyait et sa femme tentait des efforts surhumains pour l'arracher au courant qui l'attirait. Crier était inutile. Les premiers voisins étaient à un mille et demi. La jeune femme, dont les mouvements étaient embarrassés par son enfant, a jeté, cependant, une branche à son mari. Ce dernier s'y est cramponné mais inutilement. Il s'est noyé avec son attelage, sous les yeux de sa femme. Celle-ci a marché avec son enfant dans les bras, jusqu'à la première maison pour annoncer la triste nouvelle.

M. A. Belisle Deardly l'a paru belle, de la même façon, hier, près du parc d'Aylmer. Il a sauvé sa vie, mais il a perdu ses deux chevaux dans le lac.

Le même jour, Médard Bourgeau, d'Aylmer, a perdu un cheval de la même manière, près du phare.

L'eau a baissé de plus d'un pied et la glace est toute brisée, de sorte que la traversée est dangereuse.

LES CHANGEMENTS AUX TESTAMENTS

Québec, 8 — "Le Soleil" d'hier publie ce qui suit :

"Depuis plusieurs années, les notaires de la province ont constaté que les lois particulières modifiant les testaments étaient une source de procès ruineux pour les intéressés. Tout récemment, un notaire distingué de Québec, consulté au sujet du testament de feu le sénateur Villeneuve, déclarait que les changements apportés par la Législature à la dernière session, seraient la cause de litiges désastreux pour les petits-enfants, légataires universels. D'autres plaintes du même genre ont été faites à maintes reprises par des praticiens éminents.

"De tout ceci, il résulte qu'une loi générale est devenue nécessaire pour mettre fin aux abus provenant de ces lois inopportunes. A cet effet, un bill public sera présenté à la prochaine session, par un membre éminent de la Chambre des notaires, prohibant tout changement aux testaments faits en cette province et établissant entre autres, dans leur teneur originaire, les testaments de feu le sénateur Villeneuve, de feu le sénateur Rodier et de feu M. Charlebois, ex-M.P.P."

LE DANGER DES ALLUMETTES

Incendie assez grave, arrivé ruelle St-Mathieu, ce matin.

Les pompiers ont été appelés 14 fois depuis hier pour des feux de cheminées, des poêles surchauffés, des fausses alarmes, etc. Dans aucun de ces cas il n'y a eu des dommages appréciables.

Ce matin, à 8.42 heures cependant, des enfants, en jouant avec des allumettes, ont mis le feu, dans une chambre à coucher, chez M. Moise Godin, No 213 ruelle Mathieu. Il y a eu des dommages pour $200 à $300. C'était la ruine de la famille.

JUSTEMENT PUNI

Henry Price, 52 ans, rue St Antoine, arrêté par les détectives Samson et Cowan, pour vol, 2 mois de prison.

PETITES NOUVELLES

Le Board of Trade de New-York vient d'adopter une résolution exprimant l'opinion que, dans l'intérêt de la métropole, un canal devrait être construit entre Buffalo et la rivière Hudson.

La valeur des exportations du Canada en Angleterre, en 1902, a été comme suit, en livres sterling :

Bestiaux, 1,644,478 ; beurre, 1,347,345 ; fromage, 4,301,859 ; oeufs, 507,316 ; moutons, 86,501 ; bacon, 1,203,280 ; chevaux, 51,838.

La société de bienfaisance de la police a élu les officiers suivants devant former le bureau de direction : l'inspecteur Lamouche ; les capitaines Mallette, Coleman et Dubois ; les constables Grandchamp, Gorman, Lebeuf et Craig.

M. Lamouche a été élu par acclamation.

Hazel Gilmour, 36 ans, a été arrêtée par le détective Riopel, sous l'accusation d'avoir volé $400, au détriment d'un citoyen de St Hyacinthe, qui passait quelques jours à Montréal.

L'individu en question aurait rencontré la belle Hazel rue Lagauchetière et aurait pris avec elle plusieurs consommations. Lorsqu'il eut quitté son "amie," il constata la disparition de son portemonnaie contenant $400. Il se hâta d'aller porter plainte au chef Carpenter, donnant de la prétendue voleuse une description qui a conduit à l'arrestation d'Hazel Gilmour. Cette dernière proteste de son innocence.

"L'Empire State Express," du New-York Central, est reconnu comme le train le plus rapide de l'Amérique, il fut ainsi baptisé par l'équipe des joueurs de football du Harvard. La même compagnie possède maintenant un train aussi rapide, aussi solide, aussi artistique, c'est le "20th Century, Limited." Ce train parcourt la distance de New-York à Chicago, 980 milles, en 20 heures.

A l'avenir, il sera alloué, chaque mois, aux constables, une somme de $10, pour payer les frais de l'exercice du fir au revolver.

On dit qu'un sérieux accident est arrivé sur la ligne du Pacifique, près d'Ottawa, mais cette rumeur est contredite par les officiers de la compagnie.

M. Spencer, surintendant de la division Est du Pacifique, tient aujourd'hui une enquête sur les causes de l'accident de Sherbrooke. Le télégraphiste et l'expéditeur des trains se disent non fautifs.

M. D. Raymond, de Fuchs & Raymond, du "Queen's," est de retour d'une courte promenade à New-York. Il dit que l'été prochain verra beaucoup de touristes américains à Montréal et Québec.

M. et Mme Joseph Bolduc, de St Victor, sont au "Queen's."

M. D. Pottinger, gérant-général de l'Intercolonial, est parti aujourd'hui pour Ottawa.

Les directeurs de la Compagnie Richelieu et Ontario ont eu une assemblée, hier après-midi. Ils ont pris des dispositions pour hâter la complétion du "Montréal," afin que celui-ci soit prêt pour l'ouverture de la navigation.

Plusieurs capitaines de vaisseaux de marine marchande qui visitent régulièrement notre part travaillent en ce moment à fonder, à Montréal, un club de capitaines, afin d'avoir un lieu où se rencontrer et s'héberger sans recourir aux hôtels. On dit qu'ils ont déjà loué un magnifique local, rue St Paul.

JUGEMENT

L'honorable juge Archibald rendra jugement demain matin, à 10 heures et demie, dans la cause de Leblanc vs Desmarteaux.

FEU MADAME ST-MARS

C'est avec peine que nous avons appris la mort de Madame François St Mars, née Gagnon (Julienne), arrivée subitement à Longueuil, hier après-midi.

Madame St Mars est née à St Valentin en 1833.

Elle était la fille de feu le colonel Lucien Gagnon et de feue Sophie Régnier.

Elle laisse pour déplorer sa perte un époux affligé, quatre fils et trois filles : MM. Marcel, Achille, Henri, Lucien ; Mlles Marie, Sophie et Mme Vv. F. Dionne.

Deux frères et une soeur lui survivent aussi : MM. Lucien Gagnon de St Valentin, Marce. Gagnon, de Walla Walla, Territoire de Washington, et Madame François Lamoureux, de St Sébastien.

Ses funérailles auront lieu samedi matin à Longueuil.

La famille voudra bien accepter l'expression de notre plus vive sympathie dans le malheur qui vient de la frapper.

LA BOURSE

Montréal, 8 janvier 1903.

La bourse a subi hier une légère réaction, mais elle n'en garde pas trace aujourd'hui ; la hausse reprend sur une nouvelle base : le Pacifique fait 136 7-8 ce matin en clôture il a touché 137 à New-York et faisait hier soir 135⅝ ici. Power est ferme. Toledo également ; Détroit se maintient à 90 ; la Dominion Steel paraît plus lourde à remonter ; elle revient encore à 60⅜. La Nova Scotia Steel, qui touchait 111¼ hier, revient à 110 1-8 ; Twin City gagne une fraction ; Dominion Coal est soutenu.

L'argent est encore rare et l'on demande de 6à 6½ pour cent pour remboursement à demande, les avances à termes étant cotées à 6 pour cent.

A New-York, la réaction d'hier pesait encore sur les cours de début, mais ensuite il y a eu hausse générale avec beaucoup d'activité.

Londres a été faible au début et a clôturé avec beaucoup d'irrégularité dans les cours des valeurs américaines ; les autres valeurs ont clôturé fermes.

A Paris, la bourse a été ferme.

BOURSE DE MONTREAL

MM. Charles Meredith & Cie, courtiers, 77 rue St François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 3.00 p.m.

VALEURS	Vend.	Ach.	VALEURS	Vend.	Ach.
Ca. Pac.	136⅝	136½	R. Ont.	.....	.....
Duluth Com	.....	14	B. B. N. A.	.....	.....
Tol. Ry.	.....	.....	B. Mol.	.....	.....
M. S. R.	278	275	B. Tor.	.....	.....
West India	.....	.....	B. Marc.	.....	162
T. St. Ry.	118½	117	B. Royal	.....	214¾
Hal. Ry.	119	.....	B. N. Scot	.....	.....
St. J. Ry.	140	113	B. Est T.	.....	.....
L. St. Ry.	.....	.....	B. Québ.	.....	.....
T. City T.	119⅜	119¼	B. Nat.	.....	.....
" New	.....	.....	B. Union.	140	136
M. Bell Tele	.....	.....	B. Com.	.....	161
R. & O.	103	100⅜	B. Impérial	.....	.....
C. Cab.	175	.....	B. Hoch.	140	133½
M. Tel.	173	165	B. Ottawa	.....	.....
R. T.	170	162	Det. Elec. xd	89⅞	89¾
C. P. R., new	.....	.....	W. E. R.	210	140
C. Gas Co.	...	.....	N. W. L. com	.....	.....
Mont. P.	...	.....	Pfd	.....	.....
M. H. & L.	90	89½	Lake of Wd.	.....	.....
Amer L.	.....	.....	L. & Mort.	.....	.....
M. Cott.	130	122	Can. C. Bds	.....	.....
D. Cott.	...	52	Cab. R., Bds	.....	.....
" Pref.	.....	.....	H. & L. Bds.	.....	.....
C. C. C. Co. xd	.....	52	R. & O. N. C. b	.....	...
Md. Col. Co.	.....	62½	M. Ry. Bds	...	.....
Mtrn. C. C.	.....	.....	M. Gas. Bds.	.....	.....
W. Eagle	.....	.....	Bell T. Bds.	.....	.....
Repub.	.....	.....	Can. P. Bds.	.....	.....
P. M. Co.	.....	.....	Halx. R. Bds	.....	.....
M. & L.	.....	.....	Col. C. Bds.	.....	.....
Virtue	.....	.....	D. Cot. Bds.	.....	.....
N. Star M.	.....	.....	D. Coal. Bds.	.....	.....
Wind. H.	80	70	Tor. Ry. Bds	.....	.....
L. Pulp Co.	97½	92½	Int Coal Bds	.....	.....
N. Salt Co.	.....	....	D. Steel Co.	.....	...
" Pfd	.....	.....	D. Steel Bds.	89	87
D. L. & S. Co.	58⅝	58½	" Pfd	.....	...
" Pfd	96½	95¾	N. S. S. Pfd.	.....	.....
D. Coal Co	131⅞	130	N. S. S. Com	110¾	109
" Pfd	.....	.....	N. S. S. Bds	.....	.....
I. Coal Co.	80	74½	B. Peck A. A	.....	.....
" Pfd	.....	.....	B. Peck A., B	.....	.....
F. Coal & C.	.....	.....	Ogilvie. Pfd	.....	.....
R. Mont.	275	.....	Ogilvie. Com	.....	.....
L. Pulp. Bds	105	.....	Ogilvie. Bds	.....	.....

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Can. Pac. — 75 à 136¼, 50 à 136 1-8, 275 à 136¼, 50 à 136 3-8, 200 à 136½, 200 à 136 5-8, 125 à 136⅝, 125 à 136 5-8.

Mo. St. Ry. — Pas de ventes.

Toledo Ry. — 100 à 35¾.

Do. Steel Com. — 275 à 61, 15 à 61½, 50 à 60¾.

Mo. Power. — 206 à 88½.

Twin City. — 25 à 120, 25 à 120 1-8, 25 à 120¼.

Tor. Ry., nouveaux. — 1 à 118½.

Detroit Ry. — 25 à 90, 25 à 89½, 100 à 90, 50 à 89 7-8, 25 à 90.

Do. Coal Com. — 250 à 132, 25 à 131 7-8, 25 à 131½.

Mols. Bk. — 10 à 215½, 90 à 216.

N. Scotia. — 25 à 110¾, 50 à 111, 50 à 110 7-8.

B. of Mtl. — 3 à 271, 1 à 270, 1 à 273.

R. et O. N. Co. — 10 à 100.

Dul. pfd. — 50 à 28½.

Hoch. Bk. — 18 à 135.

Do. Steel pfd. — 1 à 97, 25 à 96¼.

Tor. Ry. — 50 à 118.

Do. Steel Bds. — 5000 à 89.

N. B. — Oublié hier après-midi — West India, 5 à 50.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Can. Pac. — 25 à 136 7-8, 7 à 136¼, 50 à 136¾, 75 à 136½, 25 à 136 5-8.

Mo. Power. — 5 à 89½.

R. et O. N. Co. — 25 à 100¼, 25 à 100¼.

Do. Steel Com. — 100 à 59½, 25 à 59½, 25 à 59¼, 100 à 59, 300 à 58, 25 à 58¼.

Twin City. — 100 à 119¾, 5 à 119½, 100 à 119¾.

Detroit Ry. — 50 à 89¾, 50 à 89¾, 25 à 89¾, 25 à 89¾.

Do. Cotton. — 50 à 54.

Scotia. — 25 à 110.

Toledo Ry. — 50 à 35¾.

Bell Tel. Co. — 12 à 169.

Com. Cable. — 100 à 171½.

Union Bk. — 10 à 131½.

Hoch. Bk. — 47 à 135.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours reçus aujourd'hui par fil privé de M. Charles D. Monk, 16 rue St Sacrement, Montréal

VALEURS.	Ouv.	Clot.	VALEURS.	Ouv.	Clot.
Am. Copper	64¼	63½	Mex. Pac.	131	112¾
Am. L. Co.	80	3-4	M. S. P. & S. S. M.	.....	.....
" pfd	.....	95	" prf.	.....	.....
Am. S. R. Co.	132	143¾	Met. Trac.	141¾	141¾
" pfd	121	121	N. Y. C. & R.	152½	153¾
Am. M. C.	97	96	Erie Rail'd.	38¾	41½
A. T. & S. F.	85¾	86¼	" 1 pfd.	78¾	79¾
" pfd	102¾	102¾	" 11 pfd.	82¼	85¾
Am. S. & W.	.....	.....	N. Y. O. & W.	32¾	35¾
Ball. & Ohio.	101¾	102¼	Norfolk & W.	75¾	78¾
" pfd	94¾	94¾	Pacific M.	.....	41¾
Bro. Rpd T.	68¾	68¾	Pres. S. com.	64¼	65
Can. Pac.	136¾	138¾	" pfd.	.....	.....
Can. South.	.....	.....	Peoples Gas.	104¾	104¾
Ches. & Ohio.	49¾	50	Phila. & R.	67¾	68¼
Ch. B. & Q.	.....	.....	" 1 pfd.	87¾	87¾
Ch. Gas.	.....	.....	" 11 pfd.	.....	79¾
Ch. & N. Wes	.....	223¾	Pullman.	.....	.....
Ch. R. I. & P.	.....	.....	Sth. R. com.	35	35¾
Ch. M. & St. P.	183¼	182	" pfd.	94¾	95
Colora. sth.	30¾	31	South. Pac.	66¾	67
" 1 pfd.	.....	.....	Tenn. C. & I.	62¾	62¾
" 11 pfd.	.....	.....	Texas Pac.	41¾	42¾
Con. G. N. Y.	219½	220	Twin City.	119¾	119¾
Col. Fuel & I.	.....	.....	U. S. L. com.	124	129¾
C. C. C. & St. L.	.....	81½	U. S. L. pfd.	89	89
Del. L. & W.	276¾	273	U. S. S. com.	38¾	38¾
Del. & Hud.	.....	174½	U. S. S. pfd.	89¾	89¾
D. & R. G.	.....	41¾	U. S. R. com	.....	.....
D. & R. G. Pfd	.....	90	U. S. R. pfd.	.....	.....
D. S. S. & Atl.	13¾	14¾	U. Pac. com.	102¼	103¼
" pfd	27¾	27½	U. Pac. pfd.	91	94
Great North	201	202¾	Wabash.	29¾	30
Gen. Elec.	189¾	189¾	Wabash pfd.	44¾	44¾
Jersey Cent.	.....	.....	West. U. T.	91¾	91¾
K. & Tex. com	29¼	29¾	Wis. C. com.	.....	27¾
K. & Tex. p.	61	61¼	Wis. C. pfd.	.....	53
La & Nash.	129	129¾	.....	.....	.....
Man. Elev.	150¾	150¾	.....	.....	.....

VALEURS MINIERES

Cours officiel fourni par M. De Blois courtier de mines, 59 rue St Sulpice. Main 2256. Thibodeau Téléphone

	Vend.	Ach.		Vend.	Ach.
North Star.	10¾	8¾	San Poil	14	.....
Layne	10¾	8	D. Trail Cons	2	.....
Biscan Sov.	4½	.....	Gramby Con	400	325
Cal. Fields.	4½	3	Fairview.	6	3¾
Bf. Eugène.	25	20	Dom. Cons.	5	4
Ram. Carib.	35	30	M. & Lon.	2	¾
War Eagle.	21	17½	Stocks non Inscrits		
Centre Star.	40	32	M. & Boston	220	210
Iron Mask.	5	.....	M. Chrisco	2	¾
California	3	2	Giant	3½	2¾
Evenig Star	4	2	White Bear	3	2
Novelty	.....	.....	Majestic	2	.....
Carib. Mck.	19	17	Big Three	1¾	...
Virtue	9	7	Morrison	8	.....
Mont. & Cres	.....	.....	Lond & Rich	18	.....
Republic	10	8¾	Gold. Crown	12	.....
Black Tail.	10	8	Winnipeg	5	.....
Mon. Lon.	15	10	.....	.....	.....

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Dom. Cons. — 5000 à 3¾, 5000 à 4.

BOURSE DE CHICAGO

Cours fourni par la maison Charles D. Monk, 16 rue St Sacrement.

		Ouvertures	Plus haut	Plus bas	Fermeture
Blé	Mai	75⅝	76	75⅛	76
	Juil.	73	73⅝	72⅝	73⅝
Blé d'inde	Mai	45⅝	45¾	45⅜	45⅞
	Juil.	45½	45⅝	45⅜	45⅝
Avoine	Mai	34⅜	34⅝	34⅜	34⅝
	Juil.	.....	32	31⅞	32
Lard	Jan.	.....	17 60	17 50	17 55
	Mai	16 22	16 27	16 17	16 25
Saindoux	Jan.	9 00	9 00	9 00	9 00
	Mai	9 52	9 55	9 47	9 52
Côtes	Jan.	8 47	8 47	8 42	8 47
	Mai	8 77	8 85	8 77	8 82

LE MAJOR G. P. ENGLAND

Comme "La Presse" le disait, hier, le major George P. England, avocat, a été nommé pour succéder à feu M. G. H. Kernick, comme député protonotaire de la Cour Supérieure.

Le nouveau titulaire est avocat depuis dix ans et est très populaire dans les cercles militaires. Il est major honoraire du 2ème R. C. A.

Né en 1865, il a fait ses études au collège Dunham et à l'université McGill.

Il a pratiqué le droit avec l'hon. T. Duffy, et avec MM. Greenshields, McCorkill, Guerin et Greenshields.

C'est un franc libéral qui a lutté pour son parti dans les beaux jours comme dans les mauvais.

Il est le fils de M. Frank England, de Dunham, et le frère du Dr Frank England, de Montréal, et du Dr William England, de Winnipeg.

Nous félicitons M. England d'avoir vu son mérite reconnu.

ENTRE MONTREAL ET LONGUEUIL

La corporation de la ville de Longueuil a commencé à tracer, ce matin, sa traverse sur le fleuve, entre Montréal et Longueuil, et tout indique qu'elle sera livrée à la circulation, samedi matin.

MADAME VILLENEUVE

Nous apprenons avec plaisir que madame Villeneuve, veuve de l'ex-sénateur Villeneuve, est tout à fait rétablie, après avoir été retenue à la maison pendant deux semaines.

NAISSANCES

BARCELO — A Montréal, le 14 décembre, au No 36 Visitation, l'épouse de M. A. E. Chambord Barcelo, une fille.

Parrain et marraine, M. et Madame Louis Barré, oncle et tante de l'enfant.

CHICOINE — A Saint-Henri, le 7 courant, au No 1981 rue Saint-Jacques, l'épouse de M. Pierre Chicoine, fils, marchand de chaussures, un fils.

Parrain et marraine, M. et Madame F. X. Charbonneau, manufacturier de chaussures.

DENIS — A Montréal, le 31 décembre, au No 642 rue Mullin, Pointe Saint-Charles, l'épouse de M. Alphonse Denis, un fils, qui a reçu au baptême les noms de Joseph-Amable-Alphonse-Anctil.

Parrain et marraine, M. et